VOL. XXXIII—No 51 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 12 AVRIL 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

L'ambassadeur iranien



Hussein Ala, ambassadeur iranien aux Etats-Unis, qui a soutenu la cause de son pays devant l'O.N.U., est ici photographié avec sa fille Iran, qui est actuellement une étudiante au collège des filles à Princeton, N.J.

Le Pape fait appel aux peuples d'Amérique pour qu'ils viennent en aide aux nations d'Europe

Le Saint-Père propose un léger rationnement dans les pays les mieux pourvus. Il fait un appel spécial à l'Argentine et au Brésil. Réprobation de ceux qui se livrent au marché noir.

CITE DU VATICAN—Sa Sainteté le Pape Pie XII a demandé, la semaine dernière, aux nations riches en ressources naturelles d'instituer le rationnement des vivres pour aider à combattre la menace de famine mondiale.

Le Souverain Pontife a fait connaitre au monde, par la radio du Vatican, ses vues sur la crise internationale du ravitaillement.

"Un rationnement léger, insignifiant même, dans les pays les plus riches aiderait beaucoup à remédier à cette situation," dit le Saint-Père.

Il a dit que les Etats-Unis avaient redoublé d'efforts pour augmenter leur production de vivres et que le Canada essaie d'exporter autant de provisions que possible tandis que la Grande-Bretagne est restée sous le régime des restrictions de guerre.

Argentine et Brésil surtout

Le Pape a mentionné spécialement l'Argentine et le Brésil comme étant parmi les pays qui peuvent apporter une contribution importante à la solution de la crise. Mais il a placé son appel sur un plan de richesse matérielle assez large pour inclure les Etats-Unis.

"Nous comptons maintenant sur les nations d'Amérique latine, dit le Saint-Père. Leurs coeurs ont toujours été ouverts aux appels de la charité. L'Argentine et le Brésil ont vu leurs terres répondre abondamment à leur travail et ainsi elles sont très capables de rétablir l'équilibre dans la situation alimentaire.

"Nous ne doutons aucunement que ces peuples qui ont montré tant de vertu et courage agiront avec la même détermination pour sauver les populations de la famine".

Le Souverain Pontife a dit que tous les moyens de transports possibles doivent être employés au transport de la nourriture.

Un quart du monde en péril

Un quart de la population du monde est menacé de famine, dit le Pape.

Le Saint-Père a ajouté que les Etats-Unis avaient généreusement pris les devants dans le mouvement pour ravitailler les affamés.

"Ils ont mis au service de cette cause sacrée leur grande capacité de production, a-t-il

(Suite à la deuxième page)

Le maintien du français lié à l'avenir du Canada

TORONTO — Donald Fleming, député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, s'est prononcé, la semaine dernière, devant l'Empire Club en faveur d'une plus grande unité entre toutes les classes au Canada et particulièrement entre Canadiens anglais et Canadiens français. On a exploité la question de race pour des fins politiques, dit-il, et c'est, à son avis, un crime contre le Canada.

"L'oeuvre de réconciliation que je propose doit commencer à Ottawa et doit reposer sur la compréhension mutuelle. Cette dernière résultera en bonne partie des études et des voyages afin que nous nous connaissions mieux les uns les autres.

"Mais le mal qui a déjà été accompli continuera si des minorités et majorités agressives continuent de se dresser les unes contre les autres.

"Ceux qui souhaitent l'élimination d'une de nos deux langues nationales sapent les fondements de la Confédération, déclara M. Fleming. De telles visées suscitent de la crainte et de la méfiance".

Le communisme est une menace, dit le cardinal Villeneuve

QUEBEC — Le communisme demeure "une entrave sérieuse" à la civilisation chrétienne, a dit, la semaine dernière, le cardinal Villeneuve à son retour de Charlestown, où il était arrivé, venant de Rome, après avoir assisté au consistoire.

Lorsqu'on lui a demandé s'il croyait toujours que le communisme demeurait "une entrave sérieuse" à la civilisation chrétienne, le cardinal a déclaré: "Oui, je le crois sincèrement et c'est le sentiment qui doit être imprimé dans toutes les pensées."

NDRL—Le rapport du Festival de la Bonne Chance qui fut tenu à St-Boniface dimanche dernier paraitra dans le numéro de la semaine prochaine.

On ne veut pas de l'aide de l'Espagne

MADRID — La revue "Ecclesia", organe du Bureau central de l'Action Catholique espagnole, déplore le fait que l'offre de l'Espagne d'aider les nations moins favorisées au point de vue nourriture ait été refusée.

Rappelant la déclaration de S.E. le cardinal Joseph Mindszenty, primat de Hongrie, à l'effet que 45 pour-cent des mortalités dans son pays étaient causées par le manque de nourriture, le rédacteur d'Ecclesia déclare: "L'Espagne a offert généreusement d'héberger des milliers d'enfants. Nonobstant notre pauvreté nous sommes encore des riches si nous nous comparons aux autres nations qui ont connu les horreurs de la guerre. Qui a décidé, et pour quelles raisons, que l'offre de l'Espagne ne soit pas acceptée?

"L'Espagne a un surplus de certains aliments qu'elle peut exporter. Qui décide, et pour quelles raisons, que ces aliments ne doivent pas traverser nos frontières? Il est clair que jusqu'à ce que notre bonne volonté rencontre de la compréhension chez les autres, les résultats seront nuls ..."

Force aérienne de 760,000 aviateurs en Grande-Bretagne

LONDRES — Une prévision du ministère de l'Air a révélé que la Grande - Bretagne maintiendra une force aérienne de 760,000 officiers et aviateurs, au coût de $1,022,000,000, au cours de la prochaine année fiscale. Des effectifs comprenant 142,000 hommes seront démobilisés de la R.A.F. et 72,000 seront transférés à la réserve auxiliaire.

Poulitsas président du Conseil d'Etat

ATHENES — A la suite d'une entente complète entre les chefs du parti populiste et du bloc national, on a désigné comme nouveau premier ministre de la Grèce M. Apanayotis Poulitsas, président du conseil suprême d'Etat.

Trois anciens premiers ministres, MM. Georges Papandreou, Panayotis Kanellopoulos et Sophocles Venizelos, serviront comme ministres sans portefeuille.

Le communisme joue un rôle néfaste aux Etats-Unis

Déclaration de L. F. Budenz, ancien éditeur du "Daily Worker".

WASHINGTON — Louis F. Budenz, ancien éditeur du **Daily Worker,** organe communiste, a déclaré devant le congrès américain que, à en juger par sa propre expérience, le parti communiste aux Etats-Unis est une véritable filiale du ministère des Affaires étrangères de l'Union soviétique.

Il a précisé que la politique communiste en est une d'hostilité continuelle à l'endroit des Etats-Unis et d'entrave à l'union américaine.

Converti au catholicisme

Budenz, qui a quitté les rangs du parti communiste l'an dernier dans le but de se convertir au catholicisme et de se joindre à la faculté de l'Université Notre-Dame, s'est présenté devant un comité de la Chambre des représentants chargé d'enquêter sur les activités subversives et a ensuite publié un communiqué vu que cette séance devait se tenir à huis clos.

Jacques Duclos

Il a dit qu'il s'était rendu compte de la politique communiste l'an dernier lorsque le communiste français Jacques Duclos adressa une lettre aux communistes des Etats-Unis pour condamner leur "association politique" et les exhorter à refaire leur "parti révolutionnaire".

Il a déclaré que cette lettre trahit "une politique hitlérienne de domination mondiale, devant être établie graduellement par le moyen de cinquièmes colonnes. "Rien n'indique le moindre changement, ajoute-t-il. Au contraire tout laisse croire à sa continuation".

Il a dit que l'attitude communiste envers la religion s'est manifestée au grand jour en Ruthénie polonaise où les persécutions des catholiques ne rivalisent en sauvagerie qu'avec le terrorisme des régimes des chemises noires et brunes.

Le Saint-Père déplore l'ignorance religieuse

Il faut enseigner le catéchisme à nos jeunes, déclare Pie XII.

ROME — Sa Sainteté le pape Pie XII, dans une allocution prononcée dimanche dernier et transmise par radio à un congrès d'éducateurs à Barcelone, a demandé aux chefs catholiques de combattre le laïcisme grandissant et le mal transcendant de l'ignorance religieuse.

Le Saint Père a conclu son allocution en bénissant "toute l'Espagne catholique . . . et les chefs éminents de son gouvernement." Il n'a pas, cependant, mentionné par son nom le généralissime Francisco Franco.

"Le monde souffre de maux graves, mais peu sont aussi transcendants que l'ignorance religieuse parmi toutes les classes," a dit le Souverain Pontife dans un appel aux éducateurs de l'Eglise, pour qu'ils inculquent les principes du catholicisme à leurs élèves.

Conséquences

"Si nous n'enseignons pas le catéchisme aux jeunes, a dit le Pape en guise d'avertissement, le laïcisme produira un large fossé entre le citoyen et le chrétien. L'Eglise verra ses droits disputés dans le domaine de l'enseignement et la prétendue néo-culture prendra en vain la liberté d'exclure la religion . . ."

"Les parents, les éducateurs et les prêtres doivent rendre à l'humanité le service suprême d'ouvrir aux générations nouvelles, par le catéchisme, les trésors de la doctrine catholique," a ajouté Sa Sainteté, affirmant que cela constituera les fondements d'une paix mondiale — "l'unique paix digne de ce nom, la paix chrétienne."

Eloge de l'Espagne

Le Pape a loué l'éducation catholique en Espagne, en disant que "votre activité scolaire démontre votre claire compréhension de l'importance du problème et des devoirs de ceux qui sont les gouvernants dans une nation catholique."

"Si Jésus-Christ et son Eglise sont encore inconnus pour plusieurs, comment peuvent-ils être aimés et suivis? a déclaré Pie XII. Si Dieu n'est pas connu, si sa loi n'est pas observée, pourquoi trouverions-nous étrange que l'histoire soit traversée d'une série de catastrophes?"

M. E. Préfontaine prend part aux débats de la Chambre

Le chemin de Piney. — Les écoles. — La pension des vieillards.

M. E. Préfontaine, député de Carillon, prit une part active aux débats de la Chambre à différentes reprises pendant la session qui s'achève, mais surtout pendant cette dernière semaine. Le lundi 1er avril, il parla sur les estimés du Département des Travaux Publics, réclamant un peu plus d'aide financier pour les territoires non organisés de la province. Comme certains députés de Winnipeg avaient critiqué le gouvernement sur le fait qu'il ne partage pas avec la ville la taxe sur la gasoline et qu'il ne contribue pas à l'entretien des rues, etc., M. Préfontaine fit remarquer qu'il n'en voulait pas à la ville de Winnipeg, mais que toute la richesse produite en campagne passait par les mains des gens d'affaires de la ville et y laissait un tribut très considérable.

"Le niveau de vie des urbains est déjà bien supérieur à celui des gens de la campagne, dit M. Préfontaine, et ceux-ci sont déjà trop attirés vers la ville. C'est un déséquilibre dangereux dans une province aussi vaste que la nôtre d'avoir près de la moitié de la population groupée sur quelques milles carrés. Le gouvernement, plutôt que de dépenser son argent dans la ville de Winnipeg, qui est aussi riche que le gouvernement provincial lui-même, comme a dit M. Willis, ferait très bien, il me semble, d'aider les districts pauvres et devrait les aider davantage, si possible."

"Les districts non organisés de la province ont besoin de chemins, d'égouts, de ponts, etc. Je connais nombre de colons qui ont abandonné des fermes qui auraient pu leur procurer une vie raisonnable et qui sont venus encombrer les villes, et cela pourquoi? . . . parce qu'ils étaient dégoûtés de la condition des chemins dans leur entourage."

[Suite à la cinquième page]

La Pologne agit sous l'impulsion de la Russie

L'ONU n'a pas le droit d'imposer une forme de gouvernement plutôt qu'une autre à l'Espagne.

MADRID — Les journaux espagnols ont annoncé lundi midi que la Pologne avait rompu ses relations diplomatiques avec le régime Franco et reconnu le gouvernement "républicain" en exil. Par ailleurs la presse faisait connaitre au monde, mardi, que la Pologne demanderait aux autres membres de l'Organisation des Nations-Unies de suivre son exemple. M. Charles Gautier commentant ce triste événement, écrit dans **Le Droit** de lundi:

"Suivant l'exemple de la Roumanie, le gouvernement de Varsovie a rompu les relations diplomatiques avec l'Espagne. Il veut, de plus, que les autres membres de l'organisation des Nations-Unies suivent son exemple et c'est pourquoi il a décidé de soulever le cas de l'Espagne devant le Comité de sécurité internationale.

Influence russe

"Il est évident que le gouvernement polonais, tel qu'il est constitué actuellement, demeure sous l'influence de la Russie soviétique et fait le jeu de Moscou sur l'échiquier de la politique étrangère. La Russie soviétique a des comptes à régler avec le général Franco et elle suscite, partout où elle le peut, des animosités contre le gouvernement nationaliste espagnol. Elle a obtenu jusqu'ici le concours du Mexique, de la Roumanie, de la Pologne, et aussi de la France qui, elle, voudrait bien se débarrasser des deux cent mille réfugiés et exilés espagnols qui sont installés chez elle et aggravent ses problèmes de logement et d'alimentation.

Opposition de la Grande-Bretagne

"Cependant, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne sont pas disposés à user la manière forte contre le gouvernement du général Franco. Pour que le cas de l'Espagne puisse être étudié par le Conseil de sécurité, il faudrait

(Suite à la deuxième page)

La "M. S. C. O." devient la "Christian Democracy of Canada"

La Manitoba Social Credit Organization fut fondée le 9 mai 1941 pour deux raisons: pour ouvrir les cadres à une action politique plus large que celle qui était permise à une corporation manitobaine telle que la Manitoba Social Credit League, et pour affirmer l'indépendance ou si vous le voulez, l'autonomie du mouvement manitobain. La bonne entente et la pleine collaboration avec l'Alberta, sans toutefois prendre de directives en Alberta, était le désir de tous.

Cette deuxième raison était la principale, parce qu'il était notoire que dans le passé l'Alberta intervenait fréquemment dans les affaires de la ligue manitobaine. Or, dès notre fondation cette interférence se fit sentir, et ne cessa de se faire sentir jusqu'à nos jours, ce qui tenait constamment le comité exécutif en éveil et assez souvent dans la quasi impossibilité d'éviter le scandale que pourtant on voulait éviter à tout prix.

Cette interférence de l'Alberta prit une singulière envergure quand, à l'automne de 1943, les députés de l'Alberta au parlement fédéral profitant de la mort de William Aberhart, prirent sur eux seuls l'initiative de violer toutes les ententes des organisations alors en existence la DMRO et les organisations provinciales et de convoquer contre le sentiment général au Canada, la fameuse convention de Toronto en avril 1944. On se souvient qu'à cette époque notre organisation proclama son indépendance, et M. Prince, le chef de l'organisation et provinciale et fédérale, sortit de la dite convention, et reçut l'ap-

[Suite à la cinquième page]

Reprise du service postal allié avec l'Allemagne

OTTAWA — Les relations postales avec l'Allemagne sont maintenant rétablies mais elles se limitent aux cartes postales non illustrées et aux lettres personnelles ou familiales ne pesant pas plus d'une once. Aucune communication d'affaires ne peut être acceptée.

Au Manitoba

Congrès des Instituteurs de langue française

Les 24 et 25 avril 1946

à l'Institut Collégial St-Joseph, St-Boniface

MERCREDI SOIR, 24 AVRIL

7 h. p.m.

Inscription des membres.

Bienvenue par Mme M.-E. Houde, présidente de l'Association des Institutrices de langue française.

Allocution par M. J.-A. Marion, président de l'A.E.C.F.M.

"La Pédagogie de la confiance", par Sr M.-Joseph de l'Eucharistie, Chanoinesse des Cinq Plaies.

"Le projet d'une Ecole Moyenne d'Agriculture", par le R. P. Chartrand, C.S.V., directeur de la Maison St-Joseph, Otterburne.

JEUDI MATIN, 25 AVRIL

9 h. a.m.

Fête de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest.

Messe à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg.

2 h. p.m.

Inscription des membres.

Elections.

Cours primaire et moyen:

"La lecture aux tout petits", par Sr Richard, de La Broquerie.

Chant: Institut Collégial St-Joseph.

"Le programme d'études": Questionnaire par une religieuse du couvent de St-Norbert.

Cours primaire:

"Les bourses du département", par M. l'abbé L. Blais, visiteur des écoles.

"L'évolution du style", par le R. P. Beaubien, S.J.

"Le programme d'études": Questionnaire par une religieuse du couvent de St-Norbert.

7 h. 30 p.m.

Inscription des membres.

"La diction", par le R. P. Samaan-Hannah, S.J.

"Remarques sur le Festival de la Bonne Chanson", par le R. P. Martial Caron, S.J.

Conclusions, par S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface.

Chronique fédérale

La fête du Dominion deviendra maintenant la fête du Canada

Par Etienne PARENT

Spécial à La Liberté et le Patriote

Le bill de la citoyenneté. — Le 1er juillet ne sera plus la "Fête du Dominion" mais la "Fête du Canada". — Succès des jeunes libéraux qui forcent la main au cabinet. — L'immigration.

OTTAWA — Le principal débat de la dernière semaine parlementaire a porté sur la citoyenneté canadienne. L'étude en deuxième lecture du projet de loi de M. Paul Martin, secrétaire d'Etat, a donné lieu à plusieurs bons discours, parmi lesquels il faut surtout retenir ceux de MM. Maxime Raymond, député du Bloc populaire de Beauharnois-Laprairie, de M. Edouard Rinfret, député libéral d'Outremont, et de M. F. E. Jaenicke, député C.C.F. de Kindersley. M. Jaenicke a soutenu que le bill outrepassait les pouvoirs du gouvernement canadien en définissant le "sujet britannique", ce qui est du ressort du parlement britannique, et que la plupart des orateurs de langue française, MM. Raymond, Rinfret et Pinard, ont vivement critiqué. MM. Rinfret et Roch Pinard, député libéral de Chambly-Rouville, se sont entendus pour suggérer que l'on modifie cet article 26 de façon à dire **qu'un citoyen canadien est un sujet de Sa Majesté le roi du Canada.**

M. Rinfret, l'un des meilleurs orateurs

M. Edouard Rinfret, qui en était à son premier discours, à son "maiden speech" comme on dit dans les cercles parlementaires, s'est affirmé du premier coup comme l'un des meilleurs orateurs de la Chambre des communes. Il a fait un début comme il ne s'en est pas vu à Ottawa depuis plusieurs années. Il possède une voix qui porte bien, une excellente diction, une phrase claire, de l'assurance, du feu et de la vigueur. Il s'est fait écouter par les députés de langue anglaise en dépit du fait que son discours comportait une bonne part de vérités qui pouvaient sonner désagréablement à leurs oreilles. Son discours comportait à la fois une étude lucide du bill de la citoyenneté et un vibrant appel au patriotisme canadien.

Clarification

M. Rinfret a déclaré que le bill n'est pas autre chose qu'une clarification ou une codification de

(Suite à la septième page)

Lettre de Paris

La France à un tournant de son histoire..

Par Maurice HERR

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Le premier discours public prononcé le 24 mars à Strasbourg par M. Félix Gouin, est à la fois celui d'un chef d'Etat, d'un chef de gouvernement et de majorité politique.

En chef d'Etat, le successeur du général de Gaulle parlant sur les bords même du Rhin, frontière millénaire entre le germanisme et l'humanisme occidental, a posé les conditions de la sécurité française dont dépend, au témoignage de l'Histoire, la paix du monde. Il n'est pas question, du reste, d'annexion de territoires allemands, ni de poursuite de quelque visée impérialiste, et M. Gouin n'a pas tenu d'autre langage que celui du général de Gaulle en 1945 et du maréchal Foch en 1918 lorsqu'il a déclaré: "Instruits par une longue et tragique expérience, nous disons que deux choses au moins sont inséparables de la sécurité française, deux choses sur lesquelles nul de nous ne saurait ni transiger ni composer; d'abord, une occupation militaire internationale prolongée de l'Allemagne, et ensuite, l'institution d'un consortium international dirigeant et contrôlant cette matière éminemment explosible que constitue le territoire de la Ruhr."

Il s'agit donc avant tout d'enlever à l'Allemagne, aujourd'hui vaincue, mais encore puissante par son potentiel industriel concentré dans la région rhéno-westphalienne, les moyens de préparer et de dé-

[Suite à la huitième page]

Un Canadien devient directeur de l'Alliance française

PARIS — Pour la première fois un Canadien a été nommé membre du bureau de direction de l'Alliance française, institution culturelle française.

Il s'agit du Dr Gustave Lanctôt, auteur et historien, archiviste du Dominion, ainsi que diplômé des Universités de Paris et d'Oxford.

Le vicomte Alexander est arrivé mercredi

HALIFAX — Le paquebot de 40,000 tonnes, l'**Aquitania**, ayant à son bord le gouverneur général désigné du Canada, le feld-maréchal vicomte Alexander de Tunis, est entré dans le port d'Halifax, à midi mercredi.

L'auteur de "My Sunday Missal" est décédé

BROOKLYN — Mgr Joseph F. Stedman, éditeur de "My Sunday Missal" ("Mon missel dominical") et l'un des prêtres les plus connus des Etats-Unis, est décédé ici la semaine dernière, à l'âge de 50 ans, après une brève maladie. Il compila et édita "Mon missel dominical' en 1938. On a déjà fait la distribution de 15,000,000 d'exemplaires de ce missel. Son ouvrage a été traduit en italien, en espagnol, en français, en polonais, en chinois, en japonais et en indien.

EN SASKATCHEWAN

La CCF a présenté plus de 100 bills à la dernière session

Hospitalisation gratuite moyennant une taxe de $5.00 par personne.

REGINA — Le lieutenant gouverneur R.-J.-M. Parker a prorogé la troisième session de la neuvième législature de la Saskatchewan, jeudi le 4 avril. Durant les 37 jours de la session, le gouvernement C.C.F. a présenté et fait approuver plus de 100 bills, nouvelles législations ou amendements à d'anciennes lois. La législation nouvelle, qui autorise le gouvernement à faire de l'assurance, a provoqué des critiques assez acerbes de la part de l'opposition, de représentants des soldats et de quelques C.C.F. Les adversaires de cette législation ont appuyé leur argumentation sur le fait que le gouvernement se sert de son pouvoir pour forcer les institutions et les particuliers à retirer leurs assurances des agents de compagnies d'assurance privées pour les donner à l'Office d'assurance gouvernemental. En pays démocratique, cette pratique chère aux dictateurs, est blâmable, puisqu'elle enlève la liberté et porte atteinte aux droits des institutions et des individus. Le gouvernement a défendu sa politique en prétendant qu'il voulait par ce moyen combattre plus efficacement la dictature financière.

L'une des mesures importantes de la session est celle qui enlève la taxe d'éducation sur les repas dans les restaurants, sur les breuvages, excepté les liqueurs, et sur la nourriture. Cette modification prendra effet le 1er octobre prochain.

La loi relative aux accidents d'autos est déjà en vigueur. Ou-

(Suite à la septième page)

AU PLAYHOUSE, LE 27 AVRIL


Mlle Christiane LE GOFF (Elise)


Mlle Liliane BERGERON (Joséphine)

"C'est pas vrai qu'on faisait la nouba dans la cuisine quand les singes allaient au théâtre?"

Ainsi parle Joséphine, cuisinière truculente, digne, parait-il, d'une pochade de Courteline. Mlle Bergeron, nouvelle et jeune recrue, prête à ce rôle son jeu souple, sa physionomie ouverte pour en faire un personnage très original.

Elise, sémillante femme de chambre, ennemie des bourgeois, est parfois la conseillère de Joséphine. Mlle Le Goff sait tirer de ce petit rôle toutes les nuances avec un art consommé.

Dans "L'Heure H . . ." le Cercle Molière est heureux de réunir à côté des vétérans de la scène quelques jeunes artistes aux talents intéressants et pleins de promesses.

Le Cercle Molière, par un arrangement spécial avec la direction du théâtre Playhouse, aura une installation de microphone et de hauts-parleurs dans la salle afin que tous les acteurs, même ceux qui ont des voix faibles, puissent être entendus de tous dans la salle.

Les billets ($1.00, 75c.) s'enlèvent très rapidement. Que les personnes qui désirent encore obtenir quelques bonnes places veuillent bien s'adresser sans délai à Mmes Robert Députés, (204 385), G. LaFlèche (21 170), Henry Lane (205 962), et M. Pierre Chabalier, 460, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface.

Mme R. Dépréс se tiendra les dimanches 14 et 21 avril à l'école Provencher, de 5 à 6 heures, avec les billets du théâtre.

Les commandes par la poste doivent être adressées à Mme Robert Déprés, ste 3, Normandie Apts, Norwood, avec les chèques ou mandats faits au nom du Cercle Molière. Communiqué.

Le volume total des pièces intérieures de l'Université de Montréal est de 15,000,000 de pieds cubes.

Semaine éducationnelle du service touristique — Du 14 au 20 avril

→ Le Pape fait appel aux peuples d'Amérique

(Suite de la première page)

dit. Ils ont doublé leurs efforts pour augmenter la production des aliments".

Demandant implicitement aux Alliés de ravitailler de façon équitable les anciens pays axistes, le Saint-Père a dit qu'"il ne doit pas y avoir de place pour les revanches en face de cette grande menace. Il ne doit pas exister de vengeance contre les vaincus et de privilèges pour les vainqueurs".

Condamnation du marché noir

Le Souverain Pontife a particulièrement réprouvé ceux qui font du marché noir. Il a déclaré que tous ceux qui peuvent faire quelque chose pour empêcher la famine "ont une grande responsabilité devant Dieu et qu'une responsabilité encore plus grande retombe sur ceux que leur égoïsme amène à réaliser des profits illicites".

Le Pape a dit que le spectre de la famine se dresse derrière tous ceux qui s'efforcent de travailler à la reconstruction et à l'apaisement dans le monde.

Des circonstances imprévisibles ont aggravé la situation alimentaire en Europe orientale, dit le Pape. Des récoltes médiocres dans le sud de l'Europe amènent une menace de famine, et une mauvaise récolte de riz en Asie orientale produit la même situation sur le continent asiatique.

Détresse jusque dans 2 ans

Pie XII a dit qu'on s'efforcera par tous les moyens de tirer le plus de profit possible de la récolte qui s'en vient. Cependant, il sera difficile même alors de nourrir tous ceux qui ont faim, et la pénurie de provisions peut durer jusqu'à la récolte qui suivra celle-là.

"Malheur à ceux qui aident le marché noir, a dit le Pape, avec leur luxe et leur gaspillage. Nous avons vu trop souvent de notre temps des gens qui ont renié leurs devoirs moraux pour se livrer aux plaisirs faciles mais Dieu les a punis et leur a enlevé leur pain".

"Tous tant que vous êtes, individus et peuples, vous pouvez, d'une façon ou d'une autre, venir en aide à vos frères. Ecoutez les paroles du Prophète: donnez du pain à qui en a besoin. Chaque morceau de pain que vous donnez aux nécessiteux vous le donnez à Jésus-Christ".

S. Exc. Mgr L. Scheffer sera sacré par Mgr Vachon

OTTAWA — S. Exc. Mgr Lionel Scheffer, O.M.I. nommé récemment évêque d'Isba et vicaire apostolique du Labrador, sera consacré évêque par S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa. La cérémonie aura lieu le lundi 29 avril, en la basilique-cathédrale Notre-Dame d'Ottawa.

Les deux évêques coconsécrateurs seront S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin; et S. Exc. Mgr Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., évêque du nouveau diocèse du Golfe St-Laurent.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the estate of ELISABETH FONTAINE, late of the City of St. Boniface in the Province of Manitoba, widow of Adélard Fontaine, late of the same place, Fuel Dealer, deceased:

All claims against the estate of the above named deceased must be sent to the undersigned at foot of Notre Dame Avenue East, Winnipeg, Manitoba, on or before the 13th day of May, A.D. 1946.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 9th day of April, A.D. 1946.

E.-J.-R. ARPIN, Administrator,
per his Solicitor, L.-A. REGNIER.

Vue restaurée

Alors qu'il était à bûcher du bois, il y a 32 ans, Pete Bird, de Shelbyville, Kentucky, fut frappé par un éclat de bois dans l'oeil et perdit la vue. La semaine dernière, Pete était encore à bûcher du bois. Un éclat de bois lui frappa de nouveau l'oeil, déchirant la cataracte qui s'était formée sur l'oeil. Bird recouvra la vue.

→ La Pologne agit sous l'impulsion de la Russie

(Suite de la première page)

prouver d'abord que ce gouvernement met en péril la paix internationale. Or, les délégués des grandes puissances démocratiques savent très bien que l'Espagne ne présente aucun danger sur le plan international, qu'elle ne cherche pas à s'emparer des biens de ses voisins, que les cinquièmes colonnes et les fauteurs de discorde qui opèrent à l'étranger ne sont pas espagnols.

Raison insuffisante

"Si la Russie, la France, et la Pologne n'aiment pas le gouvernement du général Franco, c'est une autre affaire. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ne se sont jamais non plus montrés très sympathiques envers ce gouvernement, mais ils croient que cela ne suffit pas pour citer l'Espagne devant l'assemblée des Nations-Unies et que ce serait créer un dangereux précédent que de se mêler des affaires intérieures d'un pays qui ne présente pas d'obstacles à la poursuite de la paix.

L'ONU n'a pas ce droit

"L'organisation des Nations-Unies n'a pas le droit d'imposer à l'Espagne une forme de gouvernement plutôt qu'une autre. Le gouvernement actuel est acceptable au peuple espagnol. Il a démontré qu'il avait l'autorité et la confiance nécessaires pour maintenir l'ordre, assurer la paix intérieure et se tenir à l'écart de tout conflit extérieur, ce que l'on ne peut pas dire d'autres pays qui font actuellement partie des Nations-Unies et ce que l'on ne saurait présumer du gouvernement espagnol en exil."

Au Cercle Ouvrier

A Bas les Quilles!

SECTION "A"

Western Fur	14	4
Huot	11	4
Chaput	10	8
Cusson Lumber	10	8
Lavallée	10	8
Lévêque	9	9
Marion	7	11
Audet	7	8
Nash Taxi	7	8
Fontaine et Cie	6	12
Decloux	6	12
Couture Motors	3	12

Haute partie simple—D. Nault, 251; A. Black, 336.
Hautes 3 parties individuelles — G. Audet, 169-214-207 (590); P. Couture, 330-278-194 (802).
Haute partie d'équipe—Audet, 1103.
Hautes 3 parties d'équipe — Audet 1001-1103-935 (3039).

SECTION "B"

Martin Paper Products	11	7
St. Boniface Creamery 2	11	7
Muller	11	7
Dufault Sheet Metal	11	7
Ritz Confectionery	10	8
Midgets	9	9
Deleeuw	8	10
St. Boniface Creamery 1	8	10
Laflamme	8	10
Thompson & Pope	8	10
Lions	7	11
Le Cercle Ouvrier	5	13

Haute partie simple—Ray Webb, 289; Fred Suter, 297.
Hautes 3 parties individuelles — A. Roy, 236-181-190 (607); F. Suter, 252-207-297 (756).
Haute partie d'équipe—Thompson & Pope, 1092.
Hautes 3 parties d'équipe—Thompson & Pope, 1092-871-984 (2947).

L'industrie touristique au Manitoba

L'industrie touristique est excellente, car elle contribue à la prospérité de la province, dit l'honorable J. S. McDiarmid, ministre des Mines et des Ressources naturelles.

A travers le Canada on a organisé une semaine éducationnelle touristique — du 15 au 20 avril. Chaque dollar que les touristes dépensent au Manitoba contribue directement ou indirectement au profit de chaque citoyen de la province. On prévoit que cette année où le Manitoba recevra un grand nombre de visiteurs américains, ceux-ci dépenseront environ huit à dix millions de dollars.

Le but de cette semaine éducationnelle est d'inciter les nôtres à favoriser cette industrie en recevant les visiteurs d'une façon bienveillante et très accueillante. Nos relations avec nos voisins du sud ont toujours été très cordiales et il importe que nous les maintenions ainsi. Cela incombe à chacun de nous.

(Ann.)

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du du 14 au 20 avril 1946.

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

SAMEDI 13 AVRIL
10.30—Le questionnaire de la jeunesse.
12.15—Radio-journal.
5.30—La Bonne Chanson.
11.30—Céleste et Valentin.

DIMANCHE 14 AVRIL
10.30—Semences et floraisons.
P.M.
9.30—Sunday Night Show.
11.00—Les voix du pays.

LUNDI 15 AVRIL
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.45—Nouvelles.

MARDI 16 AVRIL
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française.
4.45—Un Homme et son péché.
6.45—Nouvelles.

MERCREDI 17 AVRIL
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.45—Nouvelles.

JEUDI 18 AVRIL
1.15—Radio-journal.
4.15—La Chanson Française.
4.45—Un Homme et son péché.
6.45—Nouvelles.

VENDREDI 19 AVRIL
1.15—Radio-journal.
4.15—La Fiancée du Commando.
4.45—Un Homme et son péché.
6.45—Nouvelles.

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

SAMEDI 13 AVRIL
11.00—Musique.
11.15—Hank D'Amico.
11.30—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Les Alouettes Eveready.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède.
12.30—Musique moderne
1.00—Opera.
4.00—Orchestre.
4.30—Chant.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.25—Causerie.
5.30—Chansonnettes.
5.45—Musique.
6.00—Questionnaire.
6.30—Sports Extra.
6.45—L'Heure Dominicale.
7.00—Céleste et Valentin.
7.30—Ma Chanson.
8.00—Radio-journal.
8.05—A communiquer.
9.30—Récital d'orgue.
10.00—Musique
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

DIMANCHE 14 AVRIL
11.00—Causerie.
11.15—Airs d'opérettes.
11.30—Récital de violon.
11.45—Causerie.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Notre français sur le vif.
12.15—Radio-journal.
12.25—Intermède
12.30—Chefs-d'oeuvre.
1.30—La Ligue Pan-Américaine.
1.45—Airs d'opéras.
2.00—Musique.
2.30—Chansonnettes.
3.00—Musique de jazz.
3.30—Musique.
4.00—Adagio.
4.30—L'Heure Dominicale.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie.
5.45—Musique.
6.00—Le mot s'il vous plait
6.30—Choeur et orchestre.
7.00—Concours littéraire.
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal.
9.15—Actualités universitaires.
9.30—Sérénade pour cordes.
10.00—Airs d'opéras.
10.15—Musique de danse.
10.28—Radio-journal.
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 15 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Musique de jazz.
1.15—Intermède
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Le Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—La Vie des Quatre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Les beaux disques
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
4.55—Chant.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Intermède.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—"Métropole".
6.30—Soirée Canadienne
6.45—La Fiancée
7.00—L'Heure Northern Electric.
7.30—Le Théâtre dans ma guitare.
8.00—Violoncelle.
8.30—Qui suis-je?
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Chefs-d'oeuvre du piano.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

MARDI 16 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Causerie et concert.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Quart d'heure des virtuoses.
1.00—Dans un tour de vaise...
1.15—Intermède.
1.30—Radio-Parents.
2.00—Les amis de l'art.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Artistes de demain
4.00—Disques.
4.30—Cotes de la bourse
4.45—En parcourant l'horaire.
4.55—Chant.
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue.
5.45—Intermède.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—A ceux qui reviennent.
7.00—Les secrets du Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—La Passion selon S. Mathieu, Bach.
9.00—Radio-journal.
9.15—Visite aux Archives publiques
9.30—Airs populaires.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique légère.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

MERCREDI 17 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Le Moulin de la chanson.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music Hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.15—La Vie des Quatre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Orchestre à cordes
4.00—Disques.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
4.55—Chant.
5.00—Yvan l'intrépide.
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Le philosophe de l'air.
5.50—Intermède.
6.00—Un Homme et son Pêche
6.15—"Métropole".
6.30—Soirée canadienne.
6.45—La Fiancée du Commando.
7.00—Ceux qu'on aime.
7.30—Mosaique musicale.
8.00—Radio-Carabins.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie.
9.30—Concert.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.
10.30—Orchestre.

JEUDI 18 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Le Réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Extraits d'opéras.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Chansonnettes.
2.00—Music-hall.
2.30—Chefs-d'oeuvre.
3.30—Musique de jazz.
3.45—Récital.
4.00—Disques.
4.30—Les cotes de la bourse.
4.45—En parcourant l'horaire.
4.55—Chant.
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Musique.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—Le théâtre de chez-nous
7.00—Les talents de chez nous.
7.30—Taxi 13.
8.00—Radio-Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'école des parents.
9.45—Récital.
10.00—Musique de jazz.
10.10—Airs d'opérettes.
10.28—Nouvelles.
10.30—L'histoire de la musique.

VENDREDI 19 AVRIL
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Le Réveil rural.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.25—Disques préférés.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Le quart d'heure des virtuoses.
1.00—Musique.
1.15—Intermède.
1.30—Lettre à la Canadienne.
1.45—Orgue.
2.00—Chemin de Croix, de Claudel.
3.00—Le Requiem, de Faure.
4.00—"Parsifal", de Wagner.
4.45—En parcourant l'horaire.
4.55—Chant.
5.00—Yvan l'Intrépide.
5.15—Radio-journal.
5.25—Sport.
5.30—Revue de l'actualité.
5.45—Le philosophe de l'air.
5.50—Intermède.
6.00—Un Homme et son Péché.
6.15—Métropole.
6.30—A communiquer.
7.00—Le Quatuor Hart House.
7.45—Trois violons.
8.00—Studio G7.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique littéraire.
9.30—Le 'Stabat Mater', de Pergolese.
10.00—Musique de l'Amérique du Sud.
10.15—Musique de jazz.
10.28—Nouvelles.
10.30—Intermède.
10.35—Orchestre.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Depuis la dernière chronique, le beau soleil et les vents de tous les points cardinaux ont asséché si parfaitement notre cour que nous pouvons jouer à la balle molle et à la balle dure. Certes, nous avons de futurs "Babe Ruth" parmi les nôtres à la façon dont quelques-uns s'efforcent de frapper. C'est vrai que d'un autre côté d'autres sont plutôt chanceux, quoiqu'inhabiles au bâton. La balle si intelligente trouve moyen de toucher leur bâton, même s'ils semblent l'enlever devant la balle.

Quelques-uns se spécialisent dans le sport des "fers", mais, les champions sont rares, car la chance, souvent pèche par favoritisme et permet aux moins habiles de paraître des as dans ce jeu.

Grande visite cette semaine de S. Exc. Mgr A. Turquetil, l'apôtre des Esquimaux, qui séjourna avec nous six jours durant. Il nous donna une conférence très intéressante le 2 courant — qui nous fit apprécier davantage le rôle si surnaturel du missionnaire.

D'autres visiteurs nous saluent au passage: les R.R. P.P. C. Kerbrat, d'Abbeville, A Cossette, de Le Pas, B. Méthé, de St-Laurent, J. Lambert, de Sandy Bay, Armand Boucher, provincial de l'Alberta et F. Blanchin.

Les UNIVERSITAIRES déclarent l'indépendance. Ils ont pris des quartiers généraux, qui à l'infirmerie, qui à la boutique, qui, à la bibliothèque. Leur mot d'ordre: bien préparer les examens ——surtout les bien passer. Pour eux, les joies pascales les trouveront dans les livres rigides, aux définitions difficiles à se rappeler... Mais les vraies vacances suivront de si près!

Dans la classe des Eléments Latins A, le Sacré-Coeur préside tous les jours, dans une belle niche que des mains pieuses ont façonnée. C'est le don des Eléments A à leur classe. C'est le souvenir vivant du Sacré-Coeur qu'ils veulent rappeler aux autres élémentaires des années futures. Belle et réconfortante pensée. Ils ont droit à des vraies félicitations.

Le dimanche 7, séance des finissants. Séance qui fut appréciée de tous, tant par sa variété que par le fini de sa préparation. Deux heures durant, les artistes ont su vraiment intéresser, ce qui n'est pas peu dire. Un profane au sortir de cette soirée avait raison de dire publiquement sa surprise en parlant et de l'orchestre et de la fanfare. Dans une maison d'éducation d'au plus quatre-vingts élèves, pouvoir présenter une fanfare de 33 membres et un orchestre de 23, représente un travail extraordinaire de la part des deux chevilles musicales qui sont les RR PP. A. Lemoine et G. Adam, et aussi une vraie bonne volonté de la part des musiciens qui se rendent avec tant de bon coeur aux différentes pratiques privées et publiques qu'on leur impose ou demande. Ce profane avait raison et c'est l'opinion de tous. Le juniorat est fier et de sa fanfare et de son orchestre, et redit son merci aux bons pères pour leur dévouement. Les morceaux joués par ces deux corps de musique prouvent que les junioristes, s'ils savent pratiquer, savent aussi publiquement exécuter.

Notre chorale sait varier ses effets. Le R. P. L. Aubin met toute son âme pour donner un fini à chacun de ses morceaux qu'il fait exécuter. C'est pourquoi tous aiment à entendre les mélodieuses voix de soprani mêlées avec harmonie aux voix plus graves des altos et des basses.

Laurent Alarie, dans l'adresse qu'il a prononcée au nom de ses confrères, a laissé parler sa reconnaissance. Six années ont gravé dans son coeur et dans ceux de ses confrères, un plus grand attachement pour l'Alma Mater, son supérieur, ses directeurs. Il n'oublie pas, non plus, la part de dévouement apportée par les chers Pères Jésuites dans la formation intellectuelle des nôtres. Le R.P. Supérieur remercia avec délicatesse.

Le drame "Le Poignard" de Botrel, toujours si poignant, fut rendu avec réel succès par nos quatre finissants: G. Labossière, G. Cormier, L. Alarie, A. Lafrenière. Pour clôturer, Raymond Breton rendit avec âme: "La mère du missionnaire" hommage discret aux chères mères de nos si chers junioristes. Les exercices de gymnastique avec musique enthousiasmèrent l'auditoire. Bon succès dans vos vies, chers finissants, et que le bon Maître vous dirige toujours dans les droits sentiers.

L'église de St-Dominique de Bagot détruite par un incendie

ST-HYACINTHE — L'église de St-Dominique de Bagot, à six milles au sud-est de St-Hyacinthe, a été réduite en cendres, la semaine dernière, après avoir été frappée par la foudre. Au bout de deux heures, elle était rasée. La foudre tomba sur le clocher, vers 2 h. 50 du matin, courut de l'avant à l'arrière, le long du toit, et le feu se déclara finalement dans le voisinage de la sacristie. Le clocher s'abattit, une heure après, et il ne reste plus, du temple et de la sacristie que les quatre murs calcinés. Les dommages sont évalués à quelque $100,000. L'église, construite en pierre, datait de 1867.

Séminaristes et prêtres assassinés

CITE DU VATICAN — La radio du Vatican a annoncé que 60 prêtres et séminaristes avaient été exécutés en Slavonie, le dernier à Lubiana, le 20 mars. Les persécutions religieuses en Yougoslavie, ajoute la radio, comprennent la suppression des écoles religieuses et des périodiques s'opposant au régime du maréchal Tito, premier ministre, et à l'emprisonnement de 60 membres du clergé.

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN INDEMNITY COMPANY pour que son Acte d'Incorporation soit amendé, lequel se trouve au chapitre 52e des Statuts du Canada, année 1916, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON,
Procureurs pour le requérant,
303, édifice National Trust,
Winnipeg, Man.

THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY pour que son acte d'incorporation soit changé, lequel se trouve au chapitre 76e des Statuts du Canada, année 1897, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON,
Procureurs pour le requérant,
303, édifice National Trust,
Winnipeg, Man.

AVIS est présentement donné que la Rupert's Land Trading Company appliquera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un Acte amendant un Acte pour incorporer Révillon Frères Trading Company, Limited, Chapitre 143 des Lois du Canada pour 1912, amender par un Acte respectant Révillon Frères Trading Company, Limited, et de changer son nom à Rupert's Land Trading Company, Chapitre 62 des Lois du Canada pour 1938, en amendant et en agrandissant les pouvoirs de la Compagnie en respect d'achat, d'acquisition, de possession, de vente, de louage ou autrement disposant de propriété réelle et personnelle, et en autorisant la Compagnie à acquérir, acheter, vendre et traiter en terres minérales, bails et commissions, et paiements semblables survenant de la production ou de l'usage de ces terres ou autre intérêt compris, et d'acquérir, d'acheter, de louer, de tenir et d'opérer les pouvoirs d'eau, le gaz, l'huile, et n'importe quelle autre substance, et travaux incidentals à cela, pour le propos de développer, de produire et de vendre lumière, chaleur et pouvoir.

Daté à Winnipeg le 5 mars 1946.

ALLAN, LAIRD, MAC INNES, MILNE & BURBIDGE,
Solliciteurs pour la Compagnie.
400 Victory Building,
Winnipeg, Manitoba.

22 navires coulés dans le St-Laurent durant la guerre

OTTAWA — Les quartiers généraux de la Marine dévoilent qu'au cours de la guerre les sous-marins ennemis ont opéré jusqu'à l'embouchure du Saguenay, à 250 milles à l'intérieur, dans le fleuve Saint-Laurent. La déclaration donne pour la première fois des rapports circonstanciés sur le torpillage de 26 bateaux dont 22 furent coulés.




LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (U.W.S.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le nouveau bill sur les Grandes Unités

Le bill 98 intitulé "An Act to amend the Public School Act" et qui a trait, comme on le sait, aux Grandes Unités d'Administration Scolaire, a été déposé à la Chambre manitobaine vendredi dernier. Il a été voté en deuxième lecture samedi, et en troisième jeudi. Il a donc maintenant force de loi.

Le nouveau bill incorpore la législation antérieure relativement aux Grandes Unités d'Administration Scolaire et les règlements qui régiront celles-ci lorsqu'elles seront mises en vigueur dans la province. Nous sommes heureux de souligner que la nouvelle loi constitue une très notable amélioration sur les recommandations qui avaient été faites par le "Select Committee on Education" dans son rapport déposé à la Chambre le 9 mars 1945, et surtout sur le premier bill 97, présenté à la Législature le 2 avril 1945, et dans lequel on n'avait à peu près pas tenu compte des recommandations de la commission qui depuis le mois de mars 1944 enquêtait sur les moyens d'améliorer l'éducation au Manitoba.

Afin de faire mieux ressortir les améliorations qui ont été apportées au projet de l'organisation des Grandes Unités d'Administration Scolaire dans notre province, nous croyons opportun de résumer brièvement la teneur du rapport présenté à la Législature par le "Select Committee on Education" le 12 mars 1945 et celle du bill 97 soumis à la Chambre le 28 mars de la même année.

Rapport du "Select Committee on Education"

Le rapport de la commission spéciale à qui la Chambre avait confié d'enquêter sur l'Education avait adopté le principe d'administration scolaire par les Grandes Unités. Une tentative pour limiter cette expérience aux écoles secondaires avait échoué devant le comité.

Le rapport du "Select Committee on Education" créait un nouveau rouage dans l'administration des écoles de la province: celui de la commission de la Grande Unité. Il recommandait cependant de maintenir en existence la commission de district dont il déterminait et limitait les pouvoirs. Ainsi les commissaires de district pouvaient:

a) voir à l'entretien de l'école;
b) soumettre à la commission de la Grande Unité une liste de deux ou trois institutrices parmi lesquelles elle devait en choisir une;
c) recommander le transfert ou le renvoi d'une institutrice;
d) soumettre des recommandations sur les améliorations à faire aux cours scolaires;
e) voir au maintien des droits et privilèges religieux.

Le comité recommandait en plus que l'expérience soit limitée à deux grandes unités seulement, à titre d'essai.

On conçoit facilement que c'était peu, très peu reconnaître les droits des commissaires locaux, représentants immédiats des parents en éducation, et on explique aussi les raisons de l'appréhension de plusieurs personnes sur les dangers que représentait pour les minorités une pareille mesure.

Le bill 97 non amendé

Le bill 97 qui fut rédigé dans des circonstances qui n'ont jamais été entièrement éclaircies et qu'il n'est pas opportun de rappeler ici, taillait encore plus catégoriquement dans les quelques concessions qui avaient été faites aux Commissaires de district par le "Select Committee on Education". Le lieutenant-gouverneur-en-Conseil recevait les pouvoirs suivants:

a) organiser des Grandes Unités dans la province;
b) nommer sans avoir recours aux élections les commissaires de la Grande Unité; en choisir le président, le vice-président et le secrétaire-trésorier;
c) déterminer quels seraient les pouvoirs de la commission de district;
d) abolir s'il le jugeait à propos n'importe quel district scolaire ainsi que la commission scolaire de ce district;
e) déterminer les pouvoirs des commissaires d'école dans la Grande Unité;
f) fixer les pouvoirs, les devoirs et les fonctions de la commission de la Grande Unité.

Bref c'était remettre le sort de nos écoles entre les mains du Conseil des ministres. Une pareille concession comportait des dangers dont il ne serait pas sage de se dissimuler la gravité. Advenant la possibilité qu'un jour l'éducation soit confiée à un homme qui ait voulu centraliser tout le contrôle de l'instruction dans les mains du ministère de l'Education, c'en était fait des commissions de districts et de tous leurs pouvoirs.

Une opposition énergique s'éleva contre le bill tel que rédigé et exigea des corrections. **La Liberté et le Patriote** a publié dans son numéro du 13 avril 1945 un rapport détaillé de ces événements.

Le bill 97 amendé

On revint donc à la suggestion contenue dans le rapport du "Select Committee on Education" à savoir: que l'expérience tentée se limiterait à deux Grandes Unités seulement; que les commissaires de la Grande Unité seraient élus par le peuple; qu'aucune commission de district ne serait supprimée et que les inspecteurs ne jouiraient que des pouvoirs que leur accordait l'Acte scolaire.

Le bill 98

Le bill 98 qui fut voté ces jours derniers marque encore une amélioration plus notable. on y respecte plus le droit des parents de contrôler par l'entremise des commissaires locaux l'éducation qui est donnée à leurs enfants.

Nous résumons ici les droits et privilèges des commissaires de district. Selon le nouveau bill ils **doivent:**

a) élire un président et un vice-président;
b) choisir un secrétaire-trésorier;
c) voir à l'entretien de l'école;
d) exécuter aux frais de la Grande Unité les travaux de réparation urgents;
e) tenir des assemblées pour y étudier tout problème d'éducation intéressant le district;
f) voir à l'application des articles 5 à 16 de l'Acte scolaire, lesquels ont trait à l'enseignement religieux dans les écoles;
g) remplir tous les autres devoirs qui leur sont imposés par l'Acte scolaire.

Enfin ils **peuvent**—et c'est ce qui importe le plus dans le nouveau bill:

a) en venir à une entente avec la commission de la Grande Unité pour fournir, aux frais du district, toute amélioration qui n'est pas pourvue pour toutes les écoles de la Grande Unité par la commission de la Grande Unité. Selon l'interprétation qui nous a été donnée de cet article par un membre du Ministère de l'Education, les commissaires de district peuvent, s'ils le désirent, apporter à leur école n'importe quelle amélioration, telles que des cours spéciaux en science domestique, l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque, etc., pourvu qu'ils consentent à en payer les frais. La commission de la Grande Unité ratifie leurs demandes, en tient compte, et élève la taxe dans ledit district scolaire. Cette clause, si l'interprétation que l'on nous en a donnée est exacte, laisse une latitude importante aux commissaires de district. A eux de s'en prévaloir.
b) Les commissaires de district ont toujours tenu au droit de choisir eux-mêmes leur institutrice. Or, ce droit, avec de légères restrictions, leur est reconnu par le nouveau bill. Si les commissaires de district s'entendent à l'unanimité sur le choix d'une institutrice, ils en soumettent le nom aux commissaires de la Grande Unité qui engagent officiellement l'institutrice dont le nom leur a été soumis. Si les commissaires de district ne s'entendent pas à l'unanimité sur le choix de l'institutrice, ils soumettent par un vote majoritaire deux ou plusieurs noms aux commissaires de la Grande Unité qui doivent engager une institutrice parmi celles dont les noms leur ont été soumis. Quant au transfert—terme poli pour renvoi — de l'institutrice, les commissaires de district possèdent à peu près les mêmes pouvoirs que pour son engagement. S'il y a unanimité parmi les commissaires pour demander le transfert d'une institutrice, ils soumettent leur requête par écrit aux commissaires de la Grande Unité qui doivent y donner suite. S'il n'y a pas unanimité, la majorité soumet sa requête aux commissaires de la Grande Unité qui l'étudient à leur prochaine réunion et prennent une décision qu'ils font connaître aux commissaires de district. Ceux-ci peuvent en appeler au ministre si la décision de la commission de la Grande Unité ne les satisfait pas. Leur demande sera alors soumise à un bureau d'arbitrage composé d'un représentant de la Commission de la Grande Unité, d'un autre de la commission de district et enfin de l'inspecteur en chef.

Le bill 98, comme on le voit, laisse aux commissaires de district une partie des pouvoirs qu'on voulait leur enlever. Il assure aux parents quelque contrôle dans l'éducation de leurs enfants. Il rend le système d'administration de nos écoles par Grandes Unités plus acceptable. Il n'est pas pour cela parfait en tous points: certaines clauses sont obscures et ambiguës, d'autres devraient sauter complètement. Mais par ailleurs il témoigne de la bonne volonté du gouvernement qui aurait pu, comme cela s'est fait en Saskatchewan et ailleurs, imposer à la population un régime scolaire qui ne respecte pas les droits des parents.

Nonobstant les imperfections qui subsistent dans le bill, nous avons lieu de nous réjouir des améliorations qui y furent apportées. Les personnes au courant de la situation scolaire au Manitoba soupçonneront la magnitude et l'importance du travail qui a été accompli.

Un évêque anglican fait l'éloge du Québec

Le très révérend Philip Carrington, archevêque anglican de Québec, était l'invité d'honneur de l'Empire Club lundi dernier. Il déclara que dans la province de Québec les Canadiens anglais et français avaient appris à vivre ensemble en paix comme citoyens canadiens.

"Quoique très peu nombreux dans le Québec les Canadiens anglais y vivent en paix et y sont traités avec beaucoup d'égard. Nous devrions nous efforcer de parler leur langue un peu plus. Les Français et les Catholiques m'accueillent toujours avec beaucoup de courtoisie. En fait, si mes propres compatriotes me témoignaient le respect que les Canadiens français me portent, je m'enorgueillirais..."

L'archevêque anglican raconta que lors d'une de ses visites dans un petit village il demanda au curé où il pourrait demeurer pour la nuit. "Ma mère serait heureuse de vous considérer comme son hôte" fut la réponse du curé. Il me donna sa propre chambre. Il appartenait à une famille de 17 enfants. "Je n'ai jamais demeuré dans une maison plus claire, plus propre et plus tranquille. J'ignore quel en est le secret."

Il serait intéressant de savoir ce que pensent de ce témoignage les "quelques Canadiens errants" qui l'année dernière sont venus décrier le Québec dans notre province.

L. L.

Il y a actuellement très peu de théâtres au Canada qui ne passent pas les films de l'Office national du Film.

La flagellation



Nous commençons dimanche la Grande Semaine qui nous rappellera les souffrances indicibles que notre Divin Sauveur a supportées pour nous racheter. Les catholiques se feront un devoir de passer cette semaine dans un esprit de pénitence et de réparation.

Billet du vendredi

L'INFLUENCE DE L'ORIENT sur les lettres françaises

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Chaque matin, à l'aube, Schéhérazade contait à son époux Schariar, sultan des Indes, une histoire merveilleuse. Elle prenait soin de ne pas la terminer, en réservait le dénouement pour le lendemain. Elle excitait ainsi la curiosité du prince, s'assurait d'avance de son attention. Lui écoutait, plus charmé encore par le talent de la narratrice que par son récit, fasciné aussi par sa beauté. Et cela dura plus de trois ans, ou exactement mille et une nuits. Au bout de ce temps, Schariar annonça à Schéhérazade qu'il lui faisait grâce et la laisserait vivre. Songeait-il à la tuer, et pourquoi? La question amène une autre histoire. Quelques années auparavant, Schariar apprenait qu'une sultane aimée le trompait avec impudence. Aussitôt, il donna ordre qu'on l'étranglât. Pour prévenir dès lors la moindre infidélité, il vit à ce que mourût chaque matin l'épouse choisie la veille. D'amour trembler pour le roi comporta donc des risques. Malheureusement, les femmes de son palais n'avaient pas le choix. Même celles qui ne rêvaient aucunement de ses faveurs proches ou lointaines, ne pouvaient compter sur une heureuse vieillesse. Si le sultan jetait sur l'une ou l'autre son dévolu, celle-là disait adieu à ses parents et renonçait, comme on dit, au goût du pain. Telle se trouvait la situation quand Schéhérazade, fille du vizir de Schariar, décida de mettre fin aux sacrifices humains de chaque jour. Intelligente et jolie, elle savait depuis la prime jeunesse des histoires à n'en plus finir, plus captivantes et fantastiques les unes que les autres. Elle s'offrit comme épouse au sultan, et s'évertua à l'intéresser chaque nuit par ses récits, tout en retenant son attention pour la nuit suivante. Telle est la genèse des **Mille et une nuits.**

★

Galland traduisit en français les contes des **Mille et une nuits.** Il les publia en douze volumes, entre 1704 et 1717. Il en résulta un engouement, plus prononcé que jamais, pour les choses d'Orient. Lâche, incomplète, la version de Galland tenait autant de l'adaptation que de la traduction véritable. Elle plut quand même et fut pour beaucoup, en France surtout, dans le développement de la littérature exotique. L'influence immédiate des contes de Schéhérazade se retrouve dans de nombreux ouvrages: **Les Mille et un quarts d'heure** (1715), de Gueullette; **Les Mille et une faveurs** (1717), de Moncrif; **Les Cinq Cents matinées et une demie** (1756), de Duclos; **Les Mille et une soirées** (1749), encore de Gueullette. Les rieurs entrèrent aussi en jeu. Ainsi l'intention parodique paraît évidente dans **Les Mille et une fadaises, contes à dormir debout** (1742), de Cazotte, et **Les Mille et une folies** (1785), publiées sans nom d'auteur. Un conte anonyme de 1789, intitulé **Les Mille et un mea culpa,** n'est que prétexte à de violentes attaques contre certains personnages de l'époque. Dans **L'Orient romanesque en France,** fort volume qu'elle publie à Montréal (1), Marie-Louise Dufrenoy montre l'influence de l'Orient sur les lettres françaises, en recherche les raisons et les sources, au XVIIIe siècle. D'un ordre très particulier, le livre offre un intérêt indiscutable. Il éclaire d'un jour nouveau nombre d'oeuvres, même classiques, que l'on n'a guère l'habitude d'examiner sous l'angle oriental. Entre autres **Les Lettres persanes** de Montesquieu; **Zadig** et **Candide,** de Voltaire; **La Nouvelle-Héloïse,** de Jean-Jacques Rousseau.

★

Pour sa part, Voltaire donna abondamment dans le goût de son temps. Mme Dufrenoy signale dans son oeuvre, avec bibliographie à l'appui, 48 contes, épîtres et dialogues, publiés entre 1738 et 1784, où l'influence orientale tient une large place. Cela comprend **Zadig et Memnon, Micromégas, Candide, ou l'optimisme, L'Homme aux quarante écus,** aussi bien que cette lettre à madame du Deffand, datée du 18 janvier 1771, qui porte la mention: **Bénaldaki à Caramouftée, femme de Giafar le Barmécide.** L'Orient d'autrefois exerçait un attrait peu ordinaire sur l'Europe. Inconnus et mystérieux, les pays d'Asie excitaient la curiosité et l'imagination. Même avant **Les Mille et une nuits,** les écrivains s'essayaient à tirer profit d'un exotisme qui ne s'appuyait sur aucune donnée précise, mais n'attirait pas moins le lecteur. Sous le voile de quelque fiction orientale, on louangeait ou critiquait les grands, le régime monarchique, les institutions. L'ouvrage le plus ancien du genre serait **Le Fameux Chinois** de du Bail, qui remonte à 1642. L'auteur y présente sous des noms figurés des personnages contemporains de Henri IV et de Louis XIII. En 1685, le sieur de Préchac donne l'**Histoire du Grand Sophi,** à la louange de Louis XIV. Mme Dufrenoy relève ainsi, entre 1642 et 1781, 56 écrits allégoriques, d'allure plus ou moins orientale. Quelques-uns défendent la monarchie, mais le grand nombre s'attaque au Roi, à son gouvernement, à l'Eglise, aux hommes de lettres, aux médecins, à la ville de Paris, aux moeurs. Tout cela, fort amusant, intéresse au plus haut point. Mme Dufrenoy montre encore l'influence orientale dans le récit de voyage, le roman, la critique. Ouvrage monumental et fort savant que le sien, dont aucun lettré ne voudra se priver.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Beauchemin, Montréal.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Appel du Saint-Père en faveur des affamés d'Europe. — Opposition à l'acceptation de l'Albanie dans l'U.N.O.

OTTAWA—La semaine dernière le Souverain Pontife a fait un vibrant appel au monde afin qu'il vienne au secours des masses affamées de certains pays d'Europe. "Un rationnement léger, insignifiant même, dans les pays les plus riches contribuerait beaucoup à remédier à cette situation." Le Saint-Père a ajouté que les Etats-Unis et le Canada doublaient leurs efforts afin d'exporter le plus de nourriture possible et que l'Angleterre gardait encore ses restrictions de guerre.

Le Saint-Père a parlé spécialement de l'Argentine et du Brésil. "Nous nous tournons avec confiance vers l'Amérique Latine, a-t-il dit. Leurs coeurs ont toujours été ouverts à la charité. La récolte de l'Argentine et du Brésil semble devoir être abondante et ces deux pays pourraient rétablir l'équilibre dans le monde en ce qui concerne son alimentation. Nous sommes persuadés que ces peuples qui ont montré tant d'esprit chrétien et de courage dans le passé agiront avec la même détermination pour sauver l'univers de la famine."

M. Herbert Hoover

De son côté, M. Herbert Hoover, président du comité américain d'urgence pour la famine, a proposé ces jours derniers une organisation générale pour traverser ce qu'il appelle "la plus difficile période alimentaire dans l'histoire des temps modernes". Vingt millions d'enfants sous-alimentés et malades doivent être secourus dans le plus bref délai possible car la mortalité infantile augmente continuellement, atteignant jusqu'à 20% dans certaines villes. "Il est regrettable, a dit M. Hoover, qu'on n'ait pas tenu compte de l'expérience de la guerre précédente et qu'on n'ait pas pris les mesures voulues pour donner un repas additionnel de 400 ou 500 calories par jour aux enfants sous-alimentés et à certains groupes de mères".

Circonstances aggravantes

L'état des récoltes dans le sud de l'Europe ainsi que dans l'est de l'Asie aggrave encore la situation. Des pays occupés par la Russie, autrefois les principales régions de production de vivres, rien ne parvient à l'extérieur. Ce qui fait dire à l'ancien ministre britannique de l'agriculture, M. R. S. Hudson, que la situation du ravitaillement mondial restera embrouillée tant qu'on ne saura pas ce qui est planté derrière le rideau de fer qui s'allonge de Trieste à Stettin. Et M. Hudson a ajouté en marge de la récente offre russe de 500,000 tonnes de blé à la France: "Est-ce que ce grain a été pillé en Hongrie ou en Bulgarie? A-t-il été produit par les Russes ou s'agit-il seulement d'un transfert du blé envoyé précédemment par les Américains?"

Un livre blanc

En Angleterre on publie actuellement un Livre Blanc de 10,000 mots sur la situation alimentaire dans le monde. On y lit que "seul un concours de circonstances favorables peut apporter une amélioration tangible à la situation, tandis que de mauvaises récoltes entraîneraient d'effroyables hécatombes, que le déficit mondial du blé est de l'ordre de 8,000,000 de tonnes pour la récolte 1945-1946; que la disette de riz est tout aussi aiguë; que les exportations mondiales de gras ne seront cette année que d'un peu plus de la moitié de la moyenne d'avant-guerre, tandis que les réserves des pays importateurs ne sont qu'à 80% de la normale."

Que faire?

D'abord répondre entièrement à l'appel du Souverain Pontife et exporter le plus possible dans tous les pays d'Europe, surtout aux nations les plus affligées, même si elles faisaient partie autrefois de l'Axe parce que, dit Pie XII, "il ne doit pas y avoir de place pour une pensée de vengeance en face d'une pareille menace."

Surtout mettre fin, par tous les moyens possibles, au marché noir qui sévit et crée un état de méfiance au sein des pays fournisseurs de l'UNRRA.

"Vous tous qui m'écoutez, a terminé le Saint-Père, pouvez aider vos frères. Souvenez-vous du mot du prophète: Donnez du pain à celui qui veut du pain. Chaque morceau de pain offert à celui qui souffre, est un morceau de pain donné au Christ."

Accord Russo-iranien

La crise traversée depuis la réouverture des assises du Conseil de Sécurité à New-York semble devoir se terminer à l'aimable puisque l'Iran et l'U.R.S.S. ont conclu un traité instituant une société pétrolière russo-iranienne et pourvoyant à l'évacuation du territoire iranien par l'armée rouge avant le 5 mai.

M. Byrnes, secrétaire d'Etat américain, a proposé au Conseil de mettre fin à la crise russo-iranienne en acceptant comme satisfaisante la promesse de la Russie de retirer ses troupes de l'Iran d'ici le début de mai.

Une autre crise?

Les Etats-Unis et l'Angleterre s'opposent à ce que l'Albanie entre immédiatement dans l'Organisation des Nations Unies. La Grèce est encore en guerre avec l'Albanie et refuse que cette dernière appartienne aux Nations-Unies avant la conclusion d'un traité de paix. Comme l'U.R.S.S. appuie la demande de l'Albanie, l'attitude des Etats-Unis et de l'Angleterre peut provoquer une autre crise au Conseil de Sécurité.

Printemps 1946

Le printemps actuel semble devoir être plus tragique encore que les cinq autres précédents alors que l'univers était engagé dans le plus épouvantable conflit que la terre ait jamais connu.

En Hollande, dans certaines villes, on a supprimé les réjouissances habituelles du printemps, l'avenir étant trop sombre pour se réjouir, prétendent les autorités. A Rome des foules s'assemblent sur le bord du Tibre, surveillant son niveau car l'Italie traverse actuellement une sécheresse meurtrière. A Paris de récentes statistiques pour 1944 prouvent que si les naissances montèrent jusqu'à 50% cette année-là, la mortalité infantile se chiffre au même pourcentage. En Angleterre, la seule ambition actuelle écrit le "Sunday Observer": est d'avoir juste assez de vêtements pour ne pas geler en faisant la queue, dans la boue, ou bien se demander si la flamme jaunâtre du gaz est bien une flamme ou simplement de la rouille."

Partout dans le monde les hommes sont partagés entre l'espérance qu'apporte ce printemps et l'affreux pessimisme qui les tient en face de la famine, de l'insécurité future, des trahisons possibles, tous ces germes de mort semés par cinq années de guerre.

L'UNITE CANADIENNE

Sous ce titre, le **Herald** de Prince-Albert, en Saskatchewan, commente favorablement la pensée de M. John Atkins au sujet de l'importance de la connaissance des deux langues officielles comme moyen potentiel et très puissant d'union nationale. Dans son journal mensuel, intitulé **The Scene,** M. Atkins dit que les Canadiens des autres provinces, qui ont une connaissance assez approfondie du Québec, comprennent pourquoi les Canadiens français désirent conserver leur langue et leur culture. Il ajoute que l'enseignement du français et de l'anglais dans toutes les écoles serait une source plus abondante de bienfaits tant au point de vue national qu'au point de vue culturel.

Le rédacteur du **Herald** déclare que l'idée de M. Atkins devrait attirer l'attention des autorités qui dirigent l'éducation en notre pays. Dans les pays européens, dit-il, les personnes qui possèdent un certain degré d'éducation peuvent assez fréquemment s'exprimer en plus d'une langue, spécialement là où l'union nationale est composée de divers groupes d'origine raciale différente. Les difficultés de langue contribuent à la mésintelligence au sein de la nation, parce qu'elles paralysent les contacts intimes et l'analyse des manières de voir et de penser. Une connaissance plus approfondie des deux langues serait un moyen plus efficace de véritable union nationale.

De telles opinions constituent un bon article de propagande en faveur de l'union nationale. "Connaître une langue, c'est comprendre un peuple" (Montalembert), — "puisque la langue d'une nation est bien véritablement l'âme immortelle de cette nation" (Rabier) — "L'incapacité de parler une langue crée un certain désir de ne pas rencontrer ceux avec qui on devrait la parler; inversement, la capacité de parler crée le désir de rencontrer ceux avec qui on peut parler." (Lanson).

Lorsqu'on ignore la langue d'une personne, il est assez difficile de comprendre sa pensée et les motifs de ses actions; il est plus facile alors d'interpréter injustement ses intentions. N'est-ce pas d'ailleurs fréquemment le procédé psychologique qui éloigne les groupes au Canada? L'élite anglaise, qui étudie le problème sans préjugé, arrive à la conclusion logique que l'existence de deux langues officielles et de deux cultures est une richesse pour le Canada et qu'il serait malheureux de vouloir éteindre le rayonnement de l'une d'elles. L'observateur impartial se rend compte que ce n'est pas le fait de la dualité de langage qui constitue un obstacle à l'union nationale, mais plutôt l'ignorance de l'une des langues officielles par les groupes ethniques.

Il nous semble que cette conviction se généralise de plus en plus. Cependant elle a encore beaucoup de chemin à parcourir. Nous aimerions qu'elle fasse des adeptes plus nombreux aux ministères de l'instruction publique des provinces mixtes où les unilingues pratiquent un isolationisme déconcertant et incompréhensible envers l'enseignement du français dans les écoles soumises à leur juridiction. Cette étroitesse de vue, conséquence de l'ignorance ou du parti pris, dessert la jeunesse canadienne; elle lui ferme hermétiquement l'issue qui lui donnerait accès à un riche trésor intellectuel. De quel droit ces unilingues se parent-ils, pour justifier leur politique? Sans doute de celui que le bonhomme La Fontaine décrit en ces termes: "La raison du plus fort est toujours la meilleure . . . "

Les théoriciens du "melting pot," de l'assimilation par l'école sont les premiers à déplorer le manque d'union entre les deux grandes races, et cependant, consciemment ou non, il font tout en leur pouvoir pour élever la barrière . . . et rompre les liens.

Nous recommandons aux personnels de nos ministères d'éducation de méditer sérieusement les paroles de M. Atkins.

J. V.

Viennent de paraître

"La Robe d'Escailles Roses" par Maurice Leblanc. Un volume de 192 pages publié par Les Editions Variétés. Prix par la poste: $0.60.

"La Mauvaise Etoile" par Georges Simenon. Un livre de 192 pages publié par Les Editions Variétés. Prix par la poste: $1.35.

"Geneviève de Brabant" par le Chanoine Schmid. Un ouvrage de 176 pages publié aux Editions Variétés. Prix par la poste: $0.85.

"Le Fantôme Vivant" par Gaston Leroux. Un volume de 240 pages publié par Les Editions Variétés. Prix par la poste: $0.60.

"Journal" par Eugénie de Guérin. Deux volumes de 200 pages chacun, publié par Fides. Prix par la poste: $2.20.

"Louis Jolliet" par Ernest Gagnon. Un volume de 360 pages publié par la Librairie Beauchemin Ltée. Prix par la poste: $2.25.

"La Vie aventureuse de Jacques Labrie" par Paul de Martigny. Un livre de 208 pages publié par les Editions Fernand Pilon. Prix par la poste: $1.35.

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes ci-haut mentionnés en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Tribune libre

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

"La Liberté et le Patriote" n'a pas manqué de blâmer certaines attitudes du parti C.C.F. Les mesures gouvernementales, en ces circonstances semblaient inspirées par un socialisme d'état exagéré. Notre rédacteur, ayant à coeur d'éclairer l'opinion en promulguant la saine morale, ne pouvait pas se taire et ne pas déclarer le côté dangereux de ces lois.

Mais aujourd'hui, il nous est agréable de seconder un projet du gouvernement. Oui, qu'il réforme le système du téléphone rural. Qu'un cultivateur puisse téléphoner sans que l'appel n'ahurisse tous les foyers, sans que tous les voisins le sachent, surtout sans que tous les curieux ne puissent écouter la conversation: voilà ce que nous approuvons dans le projet.

Que l'emploi du téléphone devienne un acte aussi privé en campagne qu'à la ville et nous nous empressons, au nom de la population française, de féliciter les C.C.F. de la Saskatchewan.

L.S.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque-coadjuteur, est revenu de l'Est. Monseigneur a assisté aux fêtes qui ont marqué l'arrivée de S. E. le cardinal McGuigan, archevêque de Toronto.

Cette semaine a eu lieu, à l'archevêché, la journée sacerdotale du doyenné. On y a discuté d'Action Catholique et des vicaires-forains.

A la cathédrale

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale pour dames s'est ouverte dimanche soir, à 7 h. 30. Les prédicateurs en sont les RR.PP. Létourneau, curé de Ste-Anne des Chênes, et Raymond, ancien curé d'Ottawa, tous deux Rédemptoristes. La retraite pour hommes aura lieu la semaine prochaine.

Partie de cartes

Mercredi soir a eu lieu la dernière des parties de cartes de la saison. Cette partie de cartes a eu lieu au Cercle Ouvrier et fut organisée au profit du fonds des oeuvres paroissiales.

Messe pour les soldats

Le dimanche 28 avril, il y aura à la cathédrale une cérémonie spéciale pour les anciens soldats vivants et défunts, qui ont porté les armes à la dernière guerre.

Séances de la Société Historique

Dimanche soir prochain, à 8 h. 30, aura lieu, à l'Institut Collégial St-Joseph, une séance de la Société Historique. Le conférencier sera le R.P. L. Mailhot, S.J., recteur du Collège, qui traitera de "François Bruneau". Bruneau fut le premier rhétoricien de St-Boniface. Il fit de bonnes études au Collège et devint un des chefs de la petite nationalité métisse et française de la Rivière Rouge. Le R.P. Mailhot aura des choses intéressantes à dire à ce sujet.

Assemblée annuelle de la fanfare La Vérendrye

L'assemblée annuelle de la Fanfare La Vérendrye eut lieu le lundi 1er avril à l'Ecole Provencher. M. Joseph Vermander présidait à l'assemblée.

M. le Président souhaita la bienvenue aux membres récemment de retour dans la Fanfare, après une période de service dans nos forces canadiennes. Plusieurs nouveaux membres furent initiés, et les rapports des officiers furent donnés.

Les élections suivirent, et M. Vermander fut élu de nouveau comme président. Les autres officiers élus furent: secrétaire, Lucien Lévêque; trésorier, Albert Duyvejonck; bibliothécaire, Albert Fontaine; comité, Alphonse Larivière, Louis Lévêque. Henri Duyvejonck fut nommé directeur par acclamation.

Le président honoraire, M. Hubert Duyvejonck, félicita les nouveaux élus.

La fête de la Ligue des Institutrices

La fête de la Ligue des Institutrices Catholiques aura lieu le jeudi 25 avril. La messe sera chantée à 9 heures en l'église du Sacré-Coeur, angle des rues Lydia et Bannatyne. Il y aura un déjeuner intime servi après la messe.

Toutes les institutrices et les amis de la Ligue sont cordialement invités.

Mathilde CLEMENT,
Secrétaire.

Bulletin marial



Un nouveau mensuel catholique "Our Lady's Digest" paraîtra sous peu aux Etats-Unis. Le R.P. Stanley Matuszewski, M.S., en sera le rédacteur. Le nouveau bulletin publiera des articles sur la dévotion à la Très Sainte Vierge.

Organisation des femmes libérales de St-Boniface

Le devoir de chaque électeur de protéger constamment ses droits et ses manières démocratiques de vivre, a été souligné à l'assemblée de l'Organisation des Femmes Libérales de St-Boniface, qui a eu lieu à la salle Andrew's Tea Room, mercredi après-midi. Mme J.-B.-T. Hébert présidait.

La grande assemblée annuelle aura lieu le 15 mai, à 2 h. 30 dans la même salle. Toutes les dames qui sont intressées au parti libéral devraient se faire un devoir d'y assister; elles seront les bienvenues. Il y aura l'élection d'un nouveau comité qui sera formé de personnes de langue française et anglaise. Quelques personnes ont été choisies pour former un comité de nominations, ce sont: Mme Walter Leslie, Mme Henry Lane et Mme J.-C. Davis.

(Communiqué)

On fait de la propagande rouge à Toronto

TORONTO — M. Loftus Reid, syndic du Bureau de l'Education de Toronto, a déclaré à ses collègues que la propagande "communiste se propage" dans les écoles de Toronto. Il a soumis à l'appréciation du Bureau un prétendu journal, qu'il a qualifié de "subversif", qui aurait été distribué autour de l'école technique centrale.

M. Reid dit que le prétendu journal calomnie la Grande-Bretagne et le premier ministre Mackenzie King, mais glorifie la Russie, et qu'il se prétend l'organe de la Fédération nationale de la jeunesse ouvrière. Cette feuille de propagande dit: "Le Canada, au lieu de nous fournir des emplois, nous offre des "peurs" au sujet de l'espionnage".

L'industrie de l'auto ne sera pas socialisée

LONDRES — L'industrie britannique de l'auto doit rester aux mains de l'initiative privée, mais le gouvernement est prêt à l'aider, a dit aux Communes, Arthur Woodburn, secrétaire parlementaire du ministère des approvisionnements.

Session prorogée en Ontario

TORONTO — La 22e législature provinciale d'Ontario a terminé vendredi sa deuxième session, session que l'hon. George Drew, premier ministre, a qualifiée de "la plus importante session qui ait été tenue encore en Ontario". Sur les 176 bills qui ont été présentés, 146 ont été adoptés par les députés, et sanctionnés par le lieutenant-gouverneur de la province.

LE VATICAN RECONNAIT LE LIBAN

CITE DU VATICAN — Le Vatican a reconnu officiellement la république du Liban par une cérémonie au secrétariat d'Etat.

Radio-Saint-Boniface

Engagement du personnel

Les annonceurs suivants ont été embauchés: MM. Henri Bergeron, Léo Rémillard et Emile Savoie. On a également retenu les services de Mlles Madeleine Painchaud et Guillemette Audet comme sténographes. Ces deux demoiselles sont de notre ville, et avec Mlle Lorraine Lavery, elles seront désormais employées aux studios de Radio-Saint-Boniface où la besogne grandit constamment.

"L'Heure H..."

Le Cercle Molière a eu la délicate pensée de dédier sa pièce annuelle, "L'Heure H...", à Radio-Saint-Boniface. Nous en sommes profondément reconnaissants aux officiers et membres du célèbre cercle dramatique.

Programme d'ouverture

On est à préparer le programme d'ouverture pour le 6 mai. On a invité un groupe de personnalités marquantes de la radio à prendre la parole. Il y aura programme musical avec participation d'artistes locaux. Il y aura une dramatisation en forme de sketch qui rappellera les grandes étapes de Radio-Saint-Boniface. On y refera le chemin parcouru depuis les débuts.

Me Jean-Marie Sorel à St-Boniface

M. Jean-Marie Sorel, éminent avocat à la cour d'appel de Paris qui sera le conférencier de l'Alliance française le 15 avril, a bien voulu accepter de parler à St-Boniface à la population française et canadienne-française. Sa conférence dont le sujet est: "L'aide aux aviateurs alliés en France occupée" sera donnée dans la salle du collège, le 16 avril, vers 8 h. 30 immédiatement après les exercises de la retraite paroissiale. Le conférencier sera présenté par M. P. Adigard des Gautries, Consul de France.

M. Jean-Marie Sorel, fils de l'historien, appartient à une vieille famille normande dont une branche a donné son nom à la ville de Sorel de la province de Québec. Pendant la guerre il a fait partie de l'équipe de la résistance qui s'est maintenue en contact avec les aviateurs alliés tombés en France et en a sauvé plus d'une centaine. Il est président de la Société du Vieux-Honfleur qui prépare pour l'année prochaine une grande cérémonie d'amitié franco-canadienne.

Les grandes qualités de l'éminent conférencier nous assurent d'un régal littéraire aussi la Fédération Française du Manitoba compte sur une nombreuse assistance et invite spécialement l'élite intellectuelle de nos deux villes.

Communiqué.

La Société d'Enseignement Postscolaire

Bibliothèque française

C'est là une oeuvre bien importante pour nous tous. Il faut que nos gens lisent des livres français. Il n'y a rien d'aussi formateur, d'aussi propre à créer une mentalité que le livre. Il faut que tous s'en convainquent. Entre-temps, le nombre des abonnés grandit lentement — trop lentement à notre goût — mais nous espérons quand même faire vivre cette oeuvre essentielle.

Commission royale

Notre Société française se fera entendre à la Commission royale qui commence ses sessions. Il s'agit, comme on le sait sans doute, de faire le relevé de toutes les sociétés culturelles qui s'occupent d'éducation adulte dans la province et nous nous y sentons particulièrement à l'aise. Nous avons fait nos preuves dans ce domaine comme le prouve le document soumis au préalable à la Commission elle-même. Nous devons apparaître en présence de ces messieurs le 23 avril au matin.

Films français

Il est question que les films français de la Commission nationale du Film soient désormais déposés à nos bureaux à 140, avenue Provencher. Cela faciliterait considérablement le travail. La Commission a actuellement une soixantaine de films français d'une grande variété. Cette nouvelle ne sera pas sans réjouir les amateurs.

Baptêmes

Le 31 mars — Denis-Joseph-Lionel, né le 16 mars, fils d'Adrien Ross et d'Annette Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Ross.

Le 31 mars — Denise-Amélie-Bertha, née le 21 mars, fille d'Arthur Brodeur et de Gabrielle Ballegeer. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Bélisle.

Le 31 mars — Paul-Joseph-Antoine, né le 27 mars, fils de Roland Cormier et d'Aurore Laurin. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Dumont.

Petites Notes

Les dames de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg invitent leurs amis de St-Boniface, à venir assister à leur grande partie de cartes annuelle, le dimanche 14 avril à 8 h. 30 dans la salle du Sacré-Coeur, coin Lydia et Bannatyne. Cette partie de cartes est organisée au profit de leur école. L'organisatrice, Mme O. Bourbonnais, vous offre 30 prix et un prix d'entrée spécial de $5.00.

Prix d'entrée: 25 sous.

* * *

M. et Mme Oscar Saulnier, de St-Boniface, nous ont quittés pour aller demeurer à Gravelbourg, Sask.

Chapelle Ste-Marie

M. le desservant a annoncé dimanche qu'il y aura à la chapelle Sainte-Marie, les 18, 19 et 20 avril, un Triduum préparatoire à la fête de Pâques. Ce Triduum sera prêché par M. l'abbé E. Hébert, vicaire à la Cathédrale. Il y aura exercices le matin et le soir.

Baptême

Dorothée-Marie-Thérèse, enfant de David Boiteau et d'Irène Gentes, baptisée le 7 avril; parrain et marraine: Ernest Roy et Dorothy Albon.

Le prix de conversation française offert par la Fédération des femmes canadiennes-françaises a été mérité, le mois dernier, par Rose-Aimée Poulain, élève du 3ème grade de notre école.

Bazar

Les préparatifs du bazar avancent rapidement. Les objets reçus jusqu'à date sont nombreux, variés et de très belle qualité. Les personnes qui nous feront le plaisir d'assister à cette tombola ne seront certes pas déçues. Tous ceux qui détiennent des billets pour le tirage du bazar qui aura lieu les 23, 24 et 25 avril sont priés de remettre les talons de ces billets, le plus tôt possible, à M. l'abbé L. Bédard ou à Mme A. Mager, 472, Chemin Ste-Marie. Ils peuvent également les déposer avec l'argent dans le plateau de la quête, dimanche. Que chacun s'efforce de promouvoir la vente des billets car les prix en valent la peine.

Nous remercions ceux qui nous ont envoyé des objets; nous publierons la liste des donateurs la semaine prochaine.

La SECRETAIRE.

Desserte du Précieux-Sang

Les Dames du Comité étaient en charge de la partie de cartes du 5 avril. Prix de cinq mains: 1ère partie, don de Mme C. Buffet, gagné par Mmes Masson et Cassels; 2ème partie, don de Mme A. Bourgeois, gagné par Mme Cassels; 3ème partie, don de Mme J.-J. Trudel, gagné par Mme J. Paul; 4ème partie, don de Mme H. Musso, gagné par M. Lambert; prix d'entrée, gagné par Mme A. Cyr; prix de pool: 1er prix, gagné par Mme Cassels; 2ème prix, par M. Miller.

Rafles

Coussin, don des RR.SS. de l'Hospice Taché, gagné par Mme Collette; cabaret en bois, don de Mme J.-L. André, gagné par Mme V. Labelle; papier à lettres, don des RR.SS. Jésus-Marie, gagné par M. Gosselin.

Un cordial merci à tous les donateurs de cette partie, ainsi qu'à tous ceux qui ont bien voulu nous venir en aide pour nos parties de la saison. Merci aussi à toutes les personnes qui ont contribué à fournir soit du café, sucre et crème, etc.

Un appel à tous pour vendredi soir le 12 avril. Les messieurs, qui sont les organisateurs de cette partie, nous y donnent rendez-vous!

Deux dons de dix dollars et de vingt-cinq dollars respectivement furent gracieusement offerts au profit de la chapelle au cours de la semaine dernière. Merci sincère aux généreux donateurs.

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Up Goes Maisie	I
Song Of Russia	I
Seven Sweethearts	I
Frontier Feud	I
Yolanda And The Thief	II
Madonna Of The Seven Moons	II
Breakfast In Hollywood	II
Live Wires	II
Isle Of The Dead	II
Three Cheers For The Irish	II
Mildred Pierce	III
Confidential Agent	III
They Drive By Night	III
Blithe Spirit	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

Une agence de presse au Saguenay

CHICOUTIMI — Le Saguenay possède maintenant une agence de presse et de radio bien organisée. Cette agence, qui s'occupe de nouvelles et de publicité dans la presse et à la radio, a été fondée et est dirigée par M. J.-G. Lamontagne, journaliste et publiciste.

Le R. P. L. Taché provincial des Pères du Saint-Esprit

OTTAWA — Par décision de Mgr L.-E. Hunsec, supérieur général des Pères du Saint-Esprit, le R.P. Louis Taché a été nommé provincial de cette congrégation religieuse au Canada. Le R.P. Taché continuera cependant à garder ses fonctions de supérieur du collège Saint-Alexandre, à Limbourg, près de Hull.

M. l'abbé P. Nicole camérier de Sa Sainteté

QUEBEC — M. l'abbé Paul Nicole, cérémoniaire de la mission pontificale au Mexique l'automne dernier, vient d'être élevé au rang de camérier secret de Sa Sainteté le Pape Pie XII. La nouvelle en a été communiquée à l'archevêché de Québec.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Thibaultville

M. Emile Jolicoeur a quitter Ste-Anne pour venir s'installer à Thibaultville. Il vient d'acquérir la ferme Pogu. Les paroissiens de Thibaultville sont heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à ce nouveau membre de la grande famille paroissiale.

Mme J.-B. De Gagné, mère de Mme Emile Jolicoeur, a été administrée au cours de la semaine dernière.

M. F. Sansregret s'est porté acquéreur du garage du village.

M. Georges Richard, récemment licencié de l'armée, a acheté la ferme de son père.

M. Napoléon Richard, camionneur, a acheté l'emplacement de M. Aimé Bourgouin au village. C'est avec regret que nous voyons s'éloigner temporairement ce bon paroissien qui a toujours été un membre vivant des organisations paroissiales. Aussi lui disons-nous seulement "Au revoir."

Troisième et dernière souscription pour la finission de l'église de Thibaultville.

Lors de l'assemblée paroissiale du 31 mars, M. Henri Boux a présenté à l'assemblée sa soumission pour le plâtrage de l'église, la voûte exceptée, qui sera en carrés de "ten test" de 1½. Or, comme il nous manquait une certaine somme pour réaliser le montant de $1,600.00 exigé par M. Boux, les paroissiens ont décidé unanimement d'organiser immédiatement une troisième et dernière souscription en vue de terminer le logement du bon Dieu sans dette. Et en moins d'un quart d'heure, c'est-à-dire en moins de temps qu'il n'en prit pour écrire les reçus, les paroissiens avaient déposé sur la table de M. le Curé et du secrétaire la jolie somme de $340.00, et de plus la soirée rapportait la jolie recette nette de $168.60. Nos remerciements à tous ceux qui ont coopéré de près ou de loin au succès de cette soirée. De sorte que depuis le 16 avril 1944, date de l'ouverture de la première souscription, les paroissiens de Thibaultville ont souscript et versé en contribution directe au delà de $2,000.00, soit une moyenne de $20.00 par famille. Et ils se disent communément, à Thibaultville: la plus belle maison, il faut que ce soit celle du bon Dieu.

MM. Delorme Frères ont commencé à poser la "ten test" de la voûte. M. H. Boux doit commencer le plâtrage au cours de la semaine. Et en six ou sept semaines, nous espérons que tout sera fini. Les chapiteaux sont l'oeuvre de la Maison Gérardo de Montréal. L'installation de l'électricité est faite par M. F. Lavergne, de St-Pierre. M. Armand Lavergne a préparé le bois pour recevoir le plâtre, aidé de nos ouvriers locaux, entre autres MM. Eugène Laurin et Alphonse Phaneuf.

Les travaux ont commencé le 4 mars, et depuis ce temps, ils n'ont pas été interrompus. Le matériel quelque fois se fait un peu attendre, mais pas au point de nous forcer à arrêter les travaux. Il ne nous manque plus que la tôle pour couvrir le pont de la cloche.

St-Jean-Baptiste

Une partie de cartes aura lieu le dimanche 14 avril à 8 h. 15. Un premier prix d'entrée sera tiré à 8 h. 30 et le 2ème, à la fin. Dix prix en tout seront donnés à cette partie de cartes. Au programme, trois jolis films français seront présentés. En plus, l'orchestre de la Rivière Rouge, chant, histoires, collation.

Rendez-vous pour pouvoir gagner le premier prix d'entrée à 8 h. 30. Cette partie de cartes est organisée par la Chorale.

La Chorale prépare une messe à deux voix pour la grande fête de Pâques.

St-Laurent

Baptême

Le 7 avril, baptême de Marie-Edith-Lorraine, née le 12 mars, de Léon Chartrand et d'Eva Gaudry. Parrain, Denis Chartrand; marraine, Pauline Ducharme.

N.-D. de Lourdes

Nous apprenons avec bonheur que notre Père Curé va beaucoup mieux et qu'il sera bientôt parmi nous.

Le 26 mars nous avons eu la visite de MM. C. Legros et H. Bergeron qui ont su nous intéresser et nous amuser. Nous avons appris à connaître les oiseaux et à apprécier les beaux paysages de notre cher Canada.

Le festival de la Bonne Chanson et de la déclamation eut lieu le 3 avril au soir. Une nombreuse assistance était présente. Le R. P. Caron fit son appréciation et sa critique des morceaux et félicita ensuite les élèves de l'école centrale et des écoles rurales qui ont si bien répondu à l'appel de l'Association et ont travaillé à atteindre le but pour lequel le festival a été organisé.

Le vendredi 5 avril, les "Filles d'Isabelle" tinrent une assemblée en vue d'organiser une partie de cartes pour la semaine du 28 avril.

Le général McNaughton à un nouveau poste

OTTAWA — Le général A. G. L. McNaughton a été nommé représentant du Canada à la Commission de contrôle de l'énergie atomique de l'Organisation des Nations-Unies.

Le gén. McNaughton, qui démissionna en août 1945 comme ministre de la Défense nationale, fut depuis lors président conjoint de la Commission de défense canado-américaine.

Les services par les Banques à Charte

Dans l'un des numeros récents du "Statesman" a paru la première d'une série d'annonces constituant la campagne de publicité lancée en 1946 dans l'intérêt des banques à charte. Il y aura bientôt dix ans que les banques à charte ont formé un Département des Affaires Publiques, et durant huit ou neuf ans de cette période, les banques semblent avoir réalisé que, pour occuper une place de choix dans le domaine économique, elles doivent former l'opinion publique dans ce sens. C'est pourquoi chaque année les banques lancent une vaste campagne de publicité dans les journaux quotidiens, de même que dans les hebdomadaires, dont l'influence est très précieuse. Ces annonces traitent des services que les banques rendent d'une façon très satisfaisante sous notre système d'entreprise libre, et elles sont publiées dans un grand nombre d'hebdomadaires.

C'est un fait reconnu qu'au cours des huit ou neuf dernières années, la majorité des lecteurs de nos hebdomadaires ont été beaucoup mieux renseignés sur le système bancaire, par le moyen de ces annonces. Les critiques mal fondées qui se répandaient sur le compte des banques ont diminué sensiblement. Le public est beaucoup mieux renseigné. Nous croyons que ce changement s'est opéré grâce à la sagesse avec laquelle les banquiers ont envisagé le problème et à l'habileté avec laquelle ils ont organisé cette campagne d'annonces. Cette dernière sera acceptée favorablement du public. Elle semble être très significative.

(Annonce)

Décoration "Laetare"



Le Dr Carlton-J.-H. Hayes, historien, auteur et diplomate, recevra la médaille "Laetare" de l'Université catholique de Notre-Dame, Indiana. La décoration "Laetare" est accordée chaque année à un catholique de marque des Etats-Unis.

→ La "Manitoba Social Credit Organization" . . .

(Suite de la première page)

probation unanime de l'exécutif provincial. Quand à l'exécutif fédéral de la D.M.R.O., M. Solon Low qui en était le secrétaire, refusa toujours d'obéir à la demande de M. Prince et d'en convoquer une réunion. Les choses en restèrent là pour plusieurs mois.

A l'automne de 1944, cependant, M. Low reconnut par un document signé, la pleine autonomie du mouvement provincial manitobain, et à cette condition nous consentimes à devenir membre de l'association fédérale fondée à la convention de Toronto, et qui se nomme S. C. A. of C.

Les violations de cette dernière entente ne se firent pas attendre. Au printemps et à l'été de 1945, les difficultés se multiplièrent avec l'Alberta de telle façon que notre travail en fut singulièrement ralenti. Nous avions à combattre nos ennemis naturels de l'extérieur, et en plus une vraie cinquième colonne à l'intérieur, soudoyée et entretenue par l'Alberta.

Encore une fois la perspective d'une convention nationale fournit à l'Alberta ou à M. Low l'occasion d'une intervention que l'on peut appeler "à main armée" dans les affaires de la province. En effet, M. Low consentit à tenir une assemblée à Winnipeg dans la salle du collège St-Paul, en acceptant l'invitation d'un petit groupe de dissidents de Winnipeg, sans consulter l'organisation légitime. Cette assemblée eut lieu le 8 mars au soir. Pour éviter le scandale d'une séparation manifeste, M. Prince consenti à présider la dite assemblée, sans toutefois par là lui donner la sanction de l'organisation provinciale. A ce grief, s'ajoute la promesse que M. Low aurait faite à ces dissidents de leur donner un organisateur provincial, selon des lettres signées par Mlle Halldorson, MM. Jessop et Emil Johnson. Finalement, des conditions d'assistance à la convention de Régina furent placées, sans consultation de la province, qui rendaient la participation de notre organisation presqu'impossible: il s'agissait de rien moins que chaque délégué manitobain soit obligé de verser environ $70.00 à la caisse fédérale, en plus de ses frais de transport et de voyage. Ces faits furent présentés à la convention spéciale de nos membres qui fut tenue au bloc McIntyre le 30 mars dernier. Un vote quasi unanime décida de changer le nom, de briser tout lien avec l'association fédérale, et de continuer notre action provinciale plus forte que jamais. Cette convention était hautement représentative de l'organisation manitobaine: à un moment au-delà de 100 personnes assistaient aux débats. Le nouveau nom accepté à l'unanimité est: CHRISTIAN DEMOCRACY OF CANADA. Par là nous marquons nettement notre fidélité à l'idéal que nous avons prêché. Nous retenons pleine propriété de notre manifeste politique "Prosperity with Freedom." Nous invitons nos membres à ne plus employer le terme Crédit Social mais plutôt celui de Démocrate Chrétien. Ceci évitera toute confusion au point de vue doctrine et au point de vue allégeance. Nous n'avons jamais été soucieux de ce que pense l'Alberta, mais bien plutôt de voir à ce que les hommes publics manitobains procurent aux citoyens du Manitoba le bien commun qu'ils sont en droit d'attendre de leurs gouvernants.

Nous invitons donc tous ceux que le $25.00 par mois du Crédit Social n'intéresse pas, mais que des réformes au sens chrétien attirent, à se joindre à nous. Il est notoire que nous n'avons jamais été les prédicants du $25.00 par mois mais bien plutôt de réformes chrétiennes. C'est peut-être pour cela que l'Alberta nous combattait tant.

Paul PRINCE,
pour Le Comité Exécutif,
Christian Democracy of Canada.

→ M. E. Préfontaine prend part aux débats

(Suite de la première page)

Chemin de Piney

M. Préfontaine demanda aussi au ministre des Travaux Publics de prendre complètement sous sa charge cette partie du chemin de Piney qui est complétée, et de faire pression auprès du gouvernement fédéral afin que ce chemin soit déclaré "chemin international" et qu'il soit entièrement construit et maintenu aux frais des deux gouvernements. Le ministre se montra favorable à ces suggestions, sans rien promettre immédiatement parce que, dit-il, "la question du drainage doit être réglée dans cette partie de la province avant que l'on puisse procéder davantage avec les chemins."

Affaires municipales

Le mercredi 3 avril, le bill qu'avait proposé M. Préfontaine afin d'autoriser une augmentation de l'indemnité payable aux conseillers municipaux et aux préfets, fut considéré par le comité des affaires municipales.

M. Préfontaine dit que le temps était à la hausse, qu'il était question d'une augmentation du salaire des députés, que celui des employés du service civil avait été augmenté . . . etc. "Il est une catégorie de serviteurs publics très mal rémunérés pour leurs services, dit-il. Ce sont les officiers des municipalités. Ce fait me frappa dernièrement lorsque je fis partie d'une délégation qui se présenta chez un certain préfet de municipalité pour lui demander de continuer à détenir cette charge. Cette municipalité qui avait autrefois un budget de $25,000 en a un aujourd'hui de $118,000. A cause des machineries modernes, la charge retombe de plus en plus lourdement sur les épaules du préfet. Une municipalité sauve de l'argent à être bien administrée. Reconnaissons les services de ces bons serviteurs et ne leur demandons pas de perdre actuellement de l'argent, en plus de se charger de tous les soucis et les tracas du service public. Je connais des conseillers qui sont obligés de quitter leur demeure à 7 heures du matin pour assister à des assemblées du conseil, payer pour deux repas dans le village, siéger jusque tard dans la soirée, payer $5.00 pour se faire remplacer à la maison et n'avoir, que quatre dollars pour leur journée.

Les députés Haldorson, de St-Georges, et McDowell, d'Iberville, supportèrent M. Préfontaine avec force, mais M. Renouf, de Swan River, l'opposa, prétextant que le montant actuel était suffisant, qu'il y avait certains conseils irresponsables qui abuseraient de ce privilège et que d'ailleurs l'Union des Municipalités n'avait pas demandé cette autorité. M. Préfontaine répliqua que le remède contre des officiers municipaux irresponsables, s'il y en avait, ne consistait pas dans le maintien d'un état de choses qui punissait tout le monde mais qu'il se trouvait uniquement dans les mains des électeurs qui, par le vote, pouvaient s'en débarrasser. Il fit l'éloge de ces officiers. Cependant M. Hugh McIntyre, président de l'Union des Municipalités, s'opposa au bill sous prétexte que l'Union n'avait pas demandé cette législation et que d'ailleurs beaucoup de conseillers et de préfets travaillaient pour l'honneur que leur procurait leur charge. M. Préfontaine exprima une grande surprise devant cette attitude. "Rares sont ceux qui n'acceptent pas un compliment et un signe de confiance."

En face de cette opposition de l'Union des Municipalités, le comité décida d'attendre la décision de la convention générale de cette association avant de passer ou non le bill.

Le même sort advint à cette partie du bill de M. Préfontaine qui voulait qu'une municipalité puisse devenir membre d'une caisse populaire.

Les commissaires d'école

Le mercredi soir 3 avril, M. Edmond Préfontaine parla à plusieurs reprises sur les estimés du département de l'Education. Il fit d'abord l'éloge des commissaires d'école, puis il cita un texte du rapport du comité des quinze sur l'éducation où il est dit que la coopération entre les commissaires d'écoles et le département de l'Education est nécessaire au bon fonctionnement des écoles. "Le comité, dit M. Préfontaine, déplore le fait que l'on attaque trop souvent et à tort, les commissaires. A mon humble avis, une telle attaque fut faite dernièrement par nul autre que le député ministre de l'Education qui qualifia, devant un groupe d'instituteurs, de "Definitely immoral" une certaine résolution passée à l'assemblée annuelle des commissaires d'écoles. Cette résolution demandait, pour les vétérans, un traitement de faveur dans les examens de fin d'année. Il s'agissait, comme on l'a expliqué, seulement des cas douteux. "Je ne crois pas que cette résolution soit "definitely immoral" et même si elle l'était, je crois qu'étant donné le peu d'importance de l'affaire, le député ministre a manqué là une belle occasion de se taire."

Les inspecteurs

Quand la question du salaire des inspecteurs d'écoles vint sur le tapis, M. Préfontaine exprima l'avis que le nombre des inspecteurs pourrait être augmenté et leur nom changé. "Le mot inspecteur, dit-il, comporte l'idée de la police. Le représentant du département devrait être un aviseur qui va d'école en école afin d'aider, d'encourager, de donner de sages avis à l'instituteur et parfois aux commissaires. En Saskatchewan, en même temps que l'on établissait des grandes unités, l'on multipliait le nombre d'inspecteurs et l'on insistait sur cette partie de leur travail qui consiste à donner des avis. Les personnes sérieuses attribuent à ce fait, plutôt qu'aux gandes unités, certaines améliorations en cette province.

Les instituteurs

Au sujet du grand nombre d'instituteurs ou institutrices qui enseignent sans permis, sans avoir fait d'école normale, M. Préfontatine déplora le fait que tous ou presque tous ou toutes enseignent dans les écoles où ils ou elles doivent faire la classe à des élèves de tous âges et distribués du 1er au 7me grade. "Ces écoles sont difficiles, dit M. Préfontaine, et dans nos temps de priorités de toutes sortes, le département pourrait peut-être déclarer que ces écoles ont une priorité sur les instituteurs ou institutrices qualifiés, forçant ainsi ces 'permit Teachers' d'acquérir de l'expérience en enseignant d'abord dans des écoles ou classes moins difficiles ou il n'y a qu'un grade. Il y aurait certes des difficultés, mais j'y vois de bonnes raisons pour le bien général et je suggère au ministre d'étudier cette possibilité."

Rebuffade du Free Press

Vendredi après-midi, M. Préfontaine s'autorisa des droits des députés prévus par les règlements de la Chambre pour faire une mise au point. "M. l'orateur, dit-il, avant que l'on procède aux ordres du jour, je désire relever une insinuation fausse parue dans la Free Press d'hier soir. En page éditoriale dans l'article portant le titre "Under the Dome" l'on peut lire:

"Mr. Smith yielded place to Mr. Dryden at last and the whole domain of education was wide open for exploration from the little red schoolhouse to the twin-sited University of Manitoba. That latter institution should be a good chat in itself. And besides, there sat Mr. Préfontaine, of Carillon, brooding over larger school units and biding his time."

Ceci me dépeint faussement pour le lecteur comme un homme n'ayant pas d'autre idée en tête que l'idée des grandes unités et restant toujours assis à méditer sur cette question. Ceci est faux et injuste, M. l'orateur. Le fait est que pendant l'heure où nous avons discuté les estimés du département de l'éducation, mercredi soir, je me suis levé au moins trop fois pour prendre part à la discussion, (peut-être trop souvent pour ceux qui ont hâte de finir la session). La première fois je discutai une déclaration du député ministre de l'éducation; la seconde fois je traitai des inspecteurs d'école et la troisième fois des instituteurs. Nulle part, dans le journal en question, est-il fait mention de l'une ou l'autre de ces interventions. Ce n'est pas là la question. Je comprends qu'un journal ne puisse rapporter tout ce qui se fait et se dit dans cette Chambre, mais si cela est impossible, l'on ne devrait pas inventer des choses et dire des faussetés. Les journaux ont de graves responsabilités. Que le journal en question s'efforce d'être toujours à la hauteur de sa très grande réputation de "Fair Play".

La pension des vieillards

Jeudi après-midi M. Préfontaine exprima son opinion sur la pension des vieillards à l'occasion d'un débat sur les sûretés que l'on prend sur la propriété des pensionnés. "Je n'ai jamais aimé, dit M. Préfontaine, le système d'après lequel il faut pouvoir prouver que l'on a pas le sou avant d'obtenir la pension des vieillards. C'est un encouragement à la paresse, à l'ivrognerie, à l'imprévoyance. A quoi bon travailler et économiser, si en le faisant l'on se prive de la pension et si celui qui fait bamboche et n'a plus rien à l'âge voulu peut retirer $25.00 par mois? Ce système occasionne aussi des faux serments, et des subterfuges de toutes sortes. Le plus vite nous vous débarrasserons de ce système, le mieux ce sera. Je félicite le gouvernement d'avoir insisté dans ses représentations à la conférence fédérale-provinciale afin que le gouvernement central, à même des pouvoirs de taxation plus étendus, accorde une pension sous condition de pauvreté à tout citoyen canadien ayant atteint sa 65ème année et au montant de $30.00 par mois.

Ceux qui sont dans la catégorie taxable paieront plus de taxes; les autres auront une vie plus facile, qu'ils ont bien méritée. L'expérience de la guerre nous a prouvé que lorsque l'on veut dépenser de l'argent on le peut, et l'honorable premier ministre du Canada a dit lui-même qu'une dépense considérable d'argent dans le but de sécurité sociale peut se justifier, non pas seulement sur une base d'humanitarisme, mais aussi sur une base de saine administration financière."

Progrès de la City Hydro

Depuis sa fondation en 1919, la "Manitoba Power Commission" s'est efforcée de procurer l'électricité à un nombre toujours plus grand de résidents de la campagne.

Au début, la Commission vendait l'électricité en lot aux municipalités, corporations ou individus qui la transmettaient ensuite aux consommateurs. Selon ce système, les taux variaient considérablement dans les différentes sections de la province. En 1933, votre Hydro cancella tous les contrats en lot, et commença à desservir les consommateurs directement. De cette manière l'organisme devint une seule unité, et la Commission put adopter un système par lequel le taux imposé aux consommateurs était fixé sur une échelle graduelle; ainsi, les gens qui demeurent loin de la source d'approvisionnement ou là où la population d'un district rural est restreinte, tous les villages paieraient le même taux.

De plus, votre Hydro a une réserve spéciale de $900,000 00 pour la stabilisation des taux et les contingences extraordinaires. Cette mesure a été prise dans le but de nous permettre de maintenir les taux actuels pendant les périodes d'adversité.

Les chiffres suivants montrent l'augmentation réalisée de 1933 à 1945

Revenu

1933	820,107.39
1945	2,192,818.13

Heures kilowatt achetées et distribuées

1933	16,928,294
1945	82,773,394

Nombre de clients

1933	10,405
1945	27,170

Selon le système mis en vigueur l'an dernier, 674 fermiers résidant dans des districts à l'essai reçurent les bénéfices du service d'électricité sans payer aucun frais pour le coût de l'installation de la ligne. Cette année, la Commission se chargera du coût total de l'installation des lignes pour desservir les fermiers des régions où les essais sont faits. De plus, la Commission octroiera un rabais aux fermiers qui, dans le passé, ont contribué au coût d'une extension de cinq poteaux ou moins. (Annonce)

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg
Téléphone 93 452

AVOINE

Le lundi 1er avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mardi 2 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le mercredi 3 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le jeudi 4 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le vendredi 5 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

Le samedi 6 avril—C.W. No 2 51½, C.W. No 3 51½, Fourrage No 1 51½, Fourrage No 2 51½, Fourrage No 3 51½, Sur voie net 51½.

ORGE

Le lundi 1er avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mardi 2 avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le mercredi 3 avril — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le jeudi 4 avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le vendredi 5 avril — C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

Le samedi 6 avril—C.W. No 2 6 rangs 64¾, C.W. No 3 6 rangs 64¾, Fourrage No 1 64¾, Fourrage No 2 64¾, Fourrage No 3 64¾, Sur voie net 64¾.

SEIGLE

Le lundi 1er avril—C.W. No 2 249, C.W. No 3 242, C.W. 2 rej. 217, C.W. No 4 232, Ergot 203½, Sur voie net 247.

Le mardi 2 avril—C.W. No 2 244, C.W. No 3 237, C.W. 2 rej. 212, C.W. No 4 227, Ergot 202, Sur voie net 242.

Le mercredi 3 avril—C.W. No 2 246, C.W. No 3 239, C.W. 2 rej. 214, C.W. No 4 229, Ergot 199½, Sur voie net 244.

Le jeudi 4 avril—C.W. No 2 252, C.W. No 3 246, C.W. 2 rej. 219, C.W. No 4 234, Ergot 204½, Sur voie net 249.

Le vendredi 5 avril—C.W. No 2 257, C.W. No 3 251, C.W. 2 rej. 224, C.W. No 4 239, Ergot 209½, Sur voie net 254.

Le samedi 6 avril—C.W. No 2 262, C.W. No 3 256, C.W. 2 rej. 229, C.W. No 4 244, Ergot 214½, Sur voie net 259.

OPTIONS — WINNIPEG

AVOINE

Le lundi 1er avril — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mardi 2 avril — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le mercredi 3 avril—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le jeudi 4 avril — Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le vendredi 5 avril—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

Le samedi 6 avril—Mai 51½, Juil. 51½, Oct. 51½.

AVOINE

Le lundi 1er avril — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mardi 2 avril — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le mercredi 3 avril—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le jeudi 4 avril — Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le vendredi 5 avril—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

Le samedi 6 avril—Mai 64¾, Juil. 64¾, Oct. 64¾.

SEIGLE

Le lundi 1er avril — Mai 247, Juil. 233½, Oct. 195⅝.

Le mardi 2 avril—Mai 242, Juil. 232, Oct. 192⅜a⅝.

Le mercredi 3 avril—Mai 244, Juil. 229½, Oct. 191⅜a½.

Le jeudi 4 avril—Mai 249, Juil. 234½, Oct. 193½.

Le vendredi 5 avril—Mai 254, Juil. 239½, Oct. 196⅜a½.

Le samedi 6 avril—Mai 259, Juil. 244½, Oct. 197⅜.

Le Canada sauveur de la culture européenne

TORONTO — M. Etienne Gilson, professeur au Collège de France et à l'Institut d'études médiévales de Toronto, a adressé la parole à l'assemblée des directeurs de l'Association des quotidiens du Canada, assemblée convoquée par M. A. G. Sampson, éditeur du **Halifax Star** et du **Halifax Chronicle**.

M. Gilson a dit à ses auditeurs la reconnaissance et l'affection qu'éprouve la France pour le Canada. "Le jeune Français, lorsqu'il rêve du Canada, sans même réfléchir qu'il peut y avoir des problèmes à résoudre, a la certitude que le Canada serait un beau pays où venir, d'autant plus qu'actuellement la France est un beau pays d'où venir. Les Français considèrent le Canada comme un ami qui ne laissera pas périr leur tradition spirituelle. De fait, le Canada a déjà commencé à sauver de l'Europe la culture européenne".

Numéro - Souvenir

Le premier numéro d'une revue de luxe, Numéro-Souvenir, expliquant le poste français CKSB, paraîtra fin avril. Tous voudront se procurer ce document historique et artistique.

10 sous le numéro

Veuillez, s'il vous plaît, remplir le coupon ci-dessous et l'adresser à CKSB, Saint-Boniface.

NOM ....

ADRESSE ....

Nombre d'exemplaires ....

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dollard

M. et Mme R. Desautels, de Ponteix, s'installent sur l'ancienne ferme de M. Dave Pattyn. Espérons que d'autres canadiens français suivront leur exemple, et ainsi notre paroisse s'agrandira encore.

M. Gérard Roy, de Vancouver, a passé quelques jours chez sa soeur et chez son beau-frère, M. et Mme A. Marquis. Il est parti pour le Manitoba où il résidera à l'avenir.

En visite chez M. et Mme J. Moreau, M. et Mme Robert Hank, de Montréal.

Wolseley

Départ

C'est à regret que notre cher M. le curé H. Poirier nous annonçait dimanche dernier son prochain départ. Il nous quittera pour Forget aussitôt que S. E. Mgr Monahan l'en avertira. M. le curé Poirier n'a été parmi nous que quatre ans et demi et fut aimé et estimé de tous ses paroissiens de Wolseley et Sintaluta. Nous lui offrons donc nos meilleurs voeux de reconnaissance et le remercions pour son beau travail parmi nous.

Va-et-vient

M. Léon Coueslan conduisait son jeune bébé à l'hôpital de Régina pour traitements.

M. Emile Souchotte récemment revenu d'outre-mer passa quelques jours chez son père, puis alla visiter ses soeurs à Winnipeg.

M. et Mme John Winter (Rita Langlois) d'Estevan et M. et Mme Paul-Emile Langlois de Régina passèrent quelques jours chez leurs parents.

Le capitaine A. Melançon accompagné de sa femme, de Broadview, visita ses nombreux parents à Wolseley.

M. et Mme Paul Bonneville (Blanche Durant) de Régina, chez M. Emile Dureault.

Mme Avila Chabot, M. et Mme J.-A. Fournier et Noé Chabot, de Ferland, passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Emile Tourigny.

Mlle Jeanne Coueslan a pris un emploi au café de son beau-frère à Régina.

Mme Narchet se remet tranquillement après une maladie de plusieurs jours.

Mme B. Schneider est de retour chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital d'Indian Head.

Incendie

Le 1er avril la famille Delma Perra vit leur maison tomber en ruine par le feu. La cause du feu est inconnue puisque toute la famille était absente. La perte fut totale malgré les efforts des pompiers de la ville et des voisins qu vinrent prêter main-forte. La ferme est située à deux milles à l'ouest de Wolseley.

Gravelbourg

Au couvent, le vendredi 29 mars, M. G.-C. Darby, directeur du "Saskatchewan Recreation Movement," fit la présentation des trophées gagnés au festival dramatique à Régina, par un groupe de jeunes filles du couvent.

Le mardi 2 avril, une réunion de tous les prêtres du diocèse avait lieu, dans la salle du couvent.

Le premier programme de la série donné sous les auspices de la Chambre de Commerce fut radiodiffusé de la salle du Couvent, par le poste CHAB, le jeudi 4 avril. Une nombreuse foule était présente, et le programme fut un beau succès. La chorale du Collège Thévenet y prenait part, ainsi que la fanfare du Collège Mathieu.

Le lieutenant Léonard Morin passa quelques jours chez ses parents.

M. E.-M. Culliton était de passage, par affaires.

Le docteur et Mme Gravel, de Constance, étaient en visite chez M. et Mme G. Gravel.

M. E. Beaulieu et M. et Mme T. Gawley sont partis en voyage dans la province de Québec.

M. T. Bourgeois est récemment revenu de l'Est, où il a passé l'hiver.

Le dimanche 7 avril, il y eut dans la salle du Couvent un beau concert, donné par les élèves du Jardin de l'Enfance, au profit de la paroisse. Le programme varié fut exécuté avec grand talent et savoir-faire, par les petits garçons. Une foule nombreuse d'amis et de parents y assistait.

Le dimanche 7 avril il y eut à la Cathédrale une cérémonie d'ordination.

A partir du 4 avril, au poste CHAB, tous les jeudis soirs, de 8 h. à 8 h. 30, la ville de Gravelbourg est au programme.

A la demande de S. Exc. Mgr Joseph Lemieux, les citoyens de Gravelbourg et du district font des colis de vivres pour les familles éprouvées d'Europe. La collecte se fera sous les soins du Cercle local des Chevaliers de Colomb.

Le 9, il y eut assemblée annuelle de notre Caisse Populaire.

L'assemblée mensuelle de la Société des Femmes canadiennes-françaises aura lieu le deuxième samedi du mois, soit le 13 avril, à la salle municipale, à 2 h. 30 de l'après-midi. Toutes les dames de langue française qui s'intéressent à la cause du français sont cordialement invitées à assister à cette réunion.

Ferland

Va-et-vient

Mme Lucien Couture et sa jeune fille Marcelle, de Willow-Bunch, sont en visite chez Mme Armand Laberge.

M. et Mme Léo Fauchon sont revenus d'un voyage d'un mois dans l'Est.

M. Alfred Dion est revenu d'une promenade de quatre mois à Québec — Mme Louis Goulet, sa soeur, est venue passer l'été ici.

MM. Adrien et Jean-Paul Larose sont revenus après avoir été passer l'hiver dans l'Est.

Abonnements arrivés à expiration

Chaque mois, un bon nombre d'abonnements souscrits un an auparavant arrivent à expiration.

Afin d'éviter tout arrêt d'envoi dans le service du Journal, nous continuons néanmoins d'en adresser quelques numéros aux abonnés qui n'ont pas encore fait le renouvellement de leur abonnement; nous les prions toutefois de bien vouloir accomplir cette petite formalité **dans le plus bref délai possible** après la date d'échéance en nous retournant le **dernier** compte reçu avec le montant de leur réabonnement. Ils s'assureront ainsi la réception ininterrompue du Journal et ils nous éviteront les frais qu'occasionne chaque mois l'envoi des comptes.

Montmartre

De retour

M. Adrien Bachelu, fils de M. Aug. Bachelu, après plusieurs années de service actif dans l'armée française.

M. Albert Boudreau, après son licenciement a repris son emploi au Bureau de Poste où il avait déjà travaillé en qualité d'assistant, avant son enrôlement.

M. Denis Giroux est revenu à la maison paternelle après son licenciement de l'armée canadienne.

M. Philippe Arsène Perron, licencié de l'aviation est retourné sur la ferme paternelle et se prépare activement pour les semences.

M. John Perras a fait encan de son roulant et se prépare à aller résider chez ses enfants à Spirit River, Alta. C'est le plus ancien résident de Montmartre qui nous quitte, après un séjour de 50 ans sur la ferme où il a élevé une nombreuse famille et fait face à de nombreuses difficultés. A cette occasion de leur départ, M. et Mme Perras furent l'objet d'une démonstration amicale par un groupe d'amis dans la salle Beauchemin. Ils reçurent une bourse bien garnie. M. Philippe Perron agissait comme maître de cérémonie.

M. Adélard Rioux a acheté la bâtisse de l'ancien garage Bilodeau et l'a transportée sur ses lots au sud du village où il la transformera en résidence.

De passage

M. Narcisse Cyr, de Debden, chez M. Damien Perron.

M. Toupin, chez son frère, M. A. Toupin.

M. et Mme Léo Girardin désirent remercier les organisateurs et tous ceux qui ont pris part à la célébration du 25ème anniversaire de leur mariage et tout spécialement ceux qui ont contribué aux magnifiques cadeaux d'argenterie.

Saint-Victor

M. et Mme Paul-Emile Coutu sont revenus de leur voyage dans l'Est.

MM. Armand Lalonde et Léon Beaudry sont revenus de l'Ontario.

Mlle Lina Vaudrin est présentement employée dans un bureau à Régina.

M. et Mme Robert Loiselle nous quittèrent pour demeurer à Seafort, Ontario.

M. et Mme J.-D. Lalonde, ainsi que M. Willie Gaudry, sont revenus de Vancouver après y avoir passé l'hiver.

M. Gérard Clavet travaille maintenant au bureau d'assurance depuis quelques semaines.

M. Wilbert Farwell est aussi un nouvel employé de notre bureau.

Mlle Maxine Zess est en visite chez les siens pour quelques jours.

Q.—Combien de tonnes d'eau les chutes Niagara déversent-elles par heure?
R.—Environ 5,000,000 de tonnes.

Saint-Hubert

M. Paul-P. de Laforest vient d'être licencié de l'armée. Il va rester à St-Hubert, où il travaillera au Magasin Coopératif, en collaboration avec son frère Gérard.

Notre cinéma-parlant fonctionnera pour la deuxième fois à Pâques. Un programme bien choisi a été retenu.

Dans notre salle paroissiale, de nouveaux sièges très commodes et très solides viennent d'être installés; 300 personnes maintenant pourront être assises confortablement. Nous devons cette amélioration à une dizaine de paroissiens de bonne volonté qui ont fourni gratuitement leur temps et leur travail. Pour ce magnifique exemple de coopération et de bon esprit paroissial, ils méritent certainement nos plus chaleureuses félicitations et nos plus sincères remerciements.

Mme M. Boutin est revenue de l'hôpital de Régina, sans avoir eu à subir une opération. Elle va s'en tirer facilement avec encore quelques traitements spéciaux.

M. et Mme Paul Raiwet sont depuis quelques jours les heureux parents de leur premier enfant.

La famille Lucien Jeannot vient de s'installer sur sa nouvelle ferme, au district de Sunnymede.

Plusieurs autres transactions se sont faites dernièrement dans les limites de la paroisse. MM. Marcel et Emile Beaujot, frères, ont acheté la Section 9 qu'ils cultivaient déjà depuis bien des années. La famille Istace a acheté la demi-section Ouest 35, dans la vallée de Pipestone.

Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Nicholay, qui sont venus de la Montagne de l'Orignal, pour résider avec leur gendre et fille, M. et Mme André Dunand.

Coderre

Visites

M. et Mme Jean-Baptiste Gaucher sont de retour de New-Westminster, C.B., où ils ont passé les mois d'hiver chez M. et Mme Willie Gaucher. Ils sont revenus enchantés de leur séjour à la côte du Pacifique.

M. et Mme Victor Godin, accompagnés de M. Théodore Toupin, de Montréal, ont rendu visite à leur soeur.

Mlle Lorraine Wilton est retournée à son emploi à l'hôpital de Swift-Current.

Le soldat Peter Barrett, licencié de l'armée canadienne, fait les semailles chez ses parents, M. et Mme Joseph Barrett.

Mme Lucien Pelletier est de retour de l'hôpital général de Moose-Jaw.

Meyronne

Baptême

Le 31 mars: Louis-Adelard-Joseph, fils de M. et Mme Orien Couture (Marie Hamoline). Parrain et marraine: M. Adelard Couture et Mlle Germaine Couture, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Alfred Jette et sa mère, Mme Joseph Jette.

Va-et-vient

MM. les abbés G. Thuot et D.-M. Dugas, respectivement curés de Gull Lake et de Maple Creek, ont passé quelques heures dans leur famille, en route pour la journée sacerdotale tenue à Gravelbourg. Mme A. Thuot, de retour de Champion, Alta, accompagnait son fils.

M. Eugène Lacasse, de Lorette, Man., était en visite chez son neveu, M. l'abbé A. Moquin, et chez des amis, M. et Mme Louis Girardin.

M. Martin McIntyre, gendre de M. et Mme Paul Lerotte, était de passage avec un de ses fils, en route pour Fort Erié, Ont.

M. Paul Thuot a accepté un nouvel emploi dans un grand magasin de Swift Current.

M. René Smith est revenu chez lui pour les semailles.

Les ex-soldats mécaniciens, Emile St-Cyr et Guy Girardin, récemment revenus d'outre-mer, sont employés au garage de M. Arsène Smith.

Soyons aux écoutes au poste CHAB qui radiodiffuse de si intéressantes causeries, le jeudi soir à 7 h. P.M. Outre notre Radio-journal si agréable à entendre et nos divers programmes français, n'oublions pas le Questionnaire de la jeunesse si vivant et si utile à tous, qui nous est donné le samedi à 9 h. 30 A.M.

Léoville

Il y avait une bonne assistance à la dernière partie de cartes du 24 mars, au profit de l'A.C.F.C.; M. A. Bruneau dirigea la soirée.

Les premiers prix furent gagnés par Mme Alphonse Pelletier et M. Louis Matte.

Les prix "voyageurs" échouèrent à Mme Alfred Brunet et à M. Arthur Carpentier.

MM. Gédéon Challifour et Jean Polard furent les gagnants de la rafle dont les articles furent fournis par les Révérendes Soeurs et Mme Antonio Rivet.

Naissances

Joseph-Simon-Denis, enfant de Louis Riel et de Simonne Brassard. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Brassard.

Marie-Aline-Agnès, enfant d'Aimé Crossland et de Thérèse Orieux. Parrain et marraine, Alex. Crossland et Aline Orieux.

Marie-Rolande-Thérèse, enfant d'Alfred Painchaud et d'Alice Bruneau. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Bruneau.

Joseph-Maurice-Lucien, enfant de Louis Brunet et d'Evelyn Gobeil. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Brunet.

Marie-Carmel, enfant de Louis Laventure et de Rachel Laitre. Parrain et marraine, Robert Henri et Alida Laventure.

Marie-Eva-Angèle, enfant de Lucien Challifour et de Cécilia Crossland. Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Challifour.

Va-et-vient

M. et Mme Raphaël Poilièvre, de Winnipeg.

M. et Mme Ulric Larivée, de l'Est.

M. Georges Tellier, licencié de l'armée.

M. René Caharel, d'outre-mer.

MM. Victor Bouchard et Fernand Lajeunesse, de Pascal.

Radville

Baptêmes

Le 24 mars: Pauline-Eliane, enfant de M. et Mme Laurent Laroche, parrain et marraine, M. et Mme Alex Corbin.

Le 7 avril: Adèle-Alice-Marie, enfant de M. et Mme Georges Délanoy: parrain et marraine, Normand et Eva Délanoy, frère et soeur de l'enfant.

M. Maurice Durand est arrivé pour prendre l'emploi de tailleur et nettoyeur à sec, remplaçant feu M. Arthur Legault.

Délanoy Frères sont maintenant installés à leur nouvel endroit sur la 1ère avenue et l'on voit que la bâtisse a déjà subi de grandes améliorations. Ils sont agents pour les machines agricoles "International."

Après un séjour de six mois à St-Jean et autres endroits de la province de Québec, M. Alcide Bourassa est de retour parmi nous. Il est à rebâtir sa maison qui a brûlé durant son absence.

M. le curé Yandeau est de retour d'un voyage dans l'Est où il était allé pour affaires, il y a quelques semaines.

Après avoir passé l'hiver en Colombie Britannique et en Californie, M. Henri Rabin est revenu enchanté de son voyage.

M. Ferdinand Fradette, de Vancouver, C.B., est aussi parmi nous ces jours-ci.

Notre Caisse Populaire

L'assemblée annuelle eut lieu le jeudi 4 avril. D'après le rapport financier donné à date, on constate que notre Caisse est florissante, et qu'elle a rendu de grands services à plusieurs dans notre paroisse.

Voici la liste des différents comités qui tous furent réélus pour un autre terme: secrétaire-trésorier, M. Georges Délanoy; comité de surveillance: MM. Donat Paulhus et Alonzo Martin; comité d'emprunts: MM. Georges Délanoy, N. Brodie et M. Craeyveldt; directeurs: MM. W. Johnson et Albert Galarneau.

Saint-Brieux

Baptêmes

Denis-Albert Lavoie; Marie-Hélène Sauvé; Joseph-Emile-Adrien Leroy; Denis-Ernest-Louis Coquet; Francis-Albert Varga; Ronald-Alfred et Robert-Maurice Pirart.

Mariage

Le 28 février, le R.P. J.-A. Girard bénissait le mariage de M. Clarence Nic avec Mlle Thésèse Buzit. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Narcisse Buzit, Roger Rallon et Miles Yvonne Bourque et Florence Nic.

La semaine dernière, le R.P. Rivard nous a quittés pour la France, et durant son absence qui devra durer jusqu'au mois de juin, le R.P. Turcotte est venu aider au R.P. Dussault dans la paroisse. Tous les paroissiens souhaitent un bon voyage à leur dévoué curé, le R.P. Rivard, et la bienvenue au R.P. Turcotte.

Décès

La semaine dernière est décédé à l'hôpital de Humboldt, après une courte maladie, M. François Grillard (père), un des pionniers de la paroisse. Les funérailles eurent lieu le 29 mars, dans l'église de St-Brieux.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un frère, Jean, et deux fils, François et Jean, tous de St-Brieux. Le défunt était âgé de 72 ans et 6 mois.

Notre salle paroissiale est en train de subir quelques améliorations.

Mme Faux Choux, de Prince-Albert, était en visite chez son père, M. E. Lesperu.

M. Chester Lefebvre, de la marine canadienne, est en visite chez ses soeurs, Mmes Laurent et Bernard Tétreault.

Mme Ménard est de retour chez elle après avoir passé les derniers quatre mois chez sa fille, Mme Gustave Baudet à Domrémy.

Les documentaires de la série des Chants Populaires de l'Office national du Film exécutés par le Quatuor Alouette mettent en lumière le folklore du Québec.



Willow-Bunch

Baptême

Baptisé le 7 avril, Joseph-Georges-Emile Gosselin, fils de Joseph Gosselin et de Jeanette Bruneau. Parrain, Georges Gosselin; marraine, Mme Ledoux (Josette Gosselin).

Mariage

Le 4 avril eut lieu le mariage de Orphir Grisé, de Lisieux, avec Rosilda LeFrançois (veuve Octavienne Lafrenière).

Prix de français

A la lecture mensuelle des notes au Couvent le 1er avril, les élèves suivants ont eu chacun un prix de français décerné par le comité paroissial Jeanne Raboud, grade VIII; Lilian Desjardins, grade IV; Carmel Lemieux, de l'A.C.F.C.: Claire Allard, grade X; grade V; Thérèse Boulianne, grade III.

Pour les enfants d'Europe

Dans ces deux semaines qui précèdent Pâques, on fait dans la paroisse une collecte dite "pour les enfants d'Europe", collecte de vivres surtout et d'argent. Nous sommes certains que tous feront généreusement leur part pour ces pauvres affligés.

En visite

Mme Lucien Couture et sa fille, Marcelle, sont parties à Ferland pour une visite chez Mme Armand Laberge.

Mlle Madeleine LeRuyet, de l'école Sharon, a passé quelques jours chez Mme Lucien Couture, la semaine dernière.

Miles Louise Champagne, France Champagne et Emile Champagne sont allées à Assiniboia pour affaires.

Cinéma

"The Corn is Green", III classe (condamné). Le 12 et 13.

Funérailles

Le samedi 6 avril, le glas annonçait la mort de M. Narcisse Lacerte, âgé de [illegible] ans. Il laisse six enfants: Grégoire, Joseph, Julien; Mme Raymond Gosselin (Emma), Mme Patrice St-Denis (Josette), et Mme Louis Chartrand (Délia), de Régina. Il laisse un frère, Clément, et deux soeurs, Mme Moïse Gaudry (Florestine) et Mme Jean-Louis Gosselin (Maria). Les funérailles eurent lieu le lundi 8 avril à 10 heures. Mgr H. Kugener officiait.

Mgr H. Kugener, P.D.V.G., se rendit à Gravelbourg le samedi 6 avril, pour assister à l'ordination de l'abbé Roger Lemieux. M. Lucien Rodrigue et Mlle Lucie Lavallée y allèrent aussi.

Caisse Populaire

Notre florissante Caisse Populaire a eu son assemblée annuelle le 3 avril dernier. Le docteur R. Fréchette, président, souhaita la bienvenue en français et en anglais. Il demanda ensuite à M. E. Paulhus de faire le rapport du Comité de Crédit. Puis, M. A. Dubord fit le rapport du Comité de Surveillance. Et enfin, M. Raymond Boulianne, gérant, donna le bilan des affaires au 31 décembre 1945. En voici un résumé: Total de l'actif: $141,923.69; En parts: $74,910.99; En dépôts: $48,014.99 Nombre d'emprunts: 192 pour 1945 de $61,947.70 (404 depuis la fondation en 1942 d'un total de $103,112.55); Nombre de membres en décembre 1945: 577.

Le gérant demanda qu'il y ait plus de membres qui déposent régulièrement à la Caisse.

Les 3,853 renards argentés vivants, vendus en 1941, ont rapporté aux éleveurs du Québec $156,445.

Jackfish

Le soldat Henri Carrière qui était outre-mer depuis 3 ans est actuellement en visite dans sa famille.

M. Claude Cadrain nous est revenu après avoir passé six mois dans les régions des lacs du nord.

M. Antonio Morin a vendu ses terres à M. Vic Shaefer.

M. M. Suttle a laissé Cavalier pour prendre un élévateur dans les régions du sud.

M. Steve Salistisky le remplace.

M. Wilrid L'Heureux a acheté une demi-section à l'est de M. Louis Corbeil.

Cartes Professionnelles



Oeuvre de secours à la France

Deux nouvelles caisses ont été préparées le 4 avril, les numéros 89 et 90. La première contenait 81 bonnes paires de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants; la seconde 317 articles de bébés et enfants jusqu'à trois ans, provenant des différents colis reçus depuis février. Cette nouvelle expédition commencée sera prête bientôt. Elle sera formée de tous les vêtements en ordre reçus tout récemment.

Nous remercions aujourd'hui les donateurs de la semaine dernière: Mme A. Mansière, Mme P. Mansière et Mme R.-P. Mansière, de Meskanaw, Sask., pour un colis de vêtements d'enfants habilement refaits avec de vieux habits. M. W. Benoit, qui au nom du Comité de l'A.C.F.C. de Willow-Bunch nous a envoyé un autre gros carton de vêtements usagés; Mme E. Houde, qui nous a remis deux gros paquets de vêtements et tricots neufs, travail des dames de St-Norbert, Man.; Mme Dufault, de l'Hospice Taché, de St-Boniface, pour de chauds et jolis couvre-pieds de bébés faits de petits morceaux de différentes couleurs artistiquement disposés; enfin Mme Trémert aussi de l'Hospice pour des mitaines et chaussettes tricotées.

Une lettre reçue vendredi le 5 avril et reproduite ci-dessous intéressera tout particulièrement les centres suivants, qui depuis la fin de la collecte nationale en octobre dernier, et en janvier 1945 nous ont fait parvenir les vêtements compris dans les caisses mentionnées: nos 55 à 60 inclusivement.

Les voici: St-Brieux, Gravelbourg, North Battleford, Vonda et Meadow Lake, Sask.; et Notre-Dame de Lourdes (envois des enfants de l'école), St-Lupicin, Lorette, St-Adolphe, St-Boniface, Winnipeg et St-Norbert, Man.

Pour tout envoi à l'Oeuvre de Secours à la France, veuillez adresser à Mme Pauline Boutal, présidente, 322, rue Main, Winnipeg, Man.

Mme A. GRIVEAU,
secrétaire.

Comité des Relations
Canada-France,
266 Ouest, rue St-Jacques,
Montréal,
le 1er avril 1946.

Mme Antoine Griveau,
secrétaire,
L'Oeuvre de Secours
à la France de Winnipeg,
212, rue Horace, Norwood.

Re: 6 caisses de vêtements neufs et usagés. Nos 55 à 60, incl., pour expédition en France.

Madame,

Faisant suite à notre lettre du 11 février, nous avons le plaisir de vous faire savoir que les 6 caisses mentionnées ci-dessus, ont été chargées sur le S.S. "Elm Park" en partance de Portland, Me., le 27 mars dernier, destination: France-Nord.

Nous espérons que ces secours arriveront sans retard en France, et nous vous prions d'agréer, madame, l'expression de nos sentiments distingués.

(signé) Marie HAMILTON,
pour le Comité des
Relations Canada-France.

DAMAS — On s'attend à ce que la retraite des troupes britanniques et françaises de Syrie soit terminée le 15 avril, a dit le premier ministre Saadallah Jabri. On célébrera, les 18 et 19, le jour de la retraite.

La fête du Dominion deviendra maintenant la fête . . .

(Suite de la première page)

trois lois existantes, qu'il n'est pas complètement satisfaisant mais qu'il constitue un pas dans la bonne voie. Il ne peut approuver l'article 26 qui définit le citoyen canadien un sujet britannique et il s'étonne que l'on n'ait pas saisi l'occasion de se débarrasser de vieux statuts poussiéreux. Il en tient pour la théorie constitutionnelle de la divisibilité de la couronne et soumet que le roi du Canada n'est pas légalement le même que le roi de la Grande-Bretagne. Il ne peut admettre que le citoyen d'un pays indépendant puisse être en même temps sujet du roi d'un autre pays indépendant. Il veut que l'on définisse le citoyen canadien comme le sujet de Sa Majesté le roi du Canada.

Canada: pays indépendant

M. Rinfret insiste sur le fait que le Canada est devenu un pays indépendant et une puissance mondiale et il prend à partie les impérialistes qui veulent nier cette indépendance. Il signale que les Canadiens de langue française ont conservé leur langue et leur foi et que leur nombre s'accroit sans cesse, mais il ne voit pas que cela puisse empêcher l'unité nationale, empêcher la création d'une nation distincte comme la Suisse ou le Brésil en dépit des différences de races, de langues et de religions.

Mentalité canadienne

M. Rinfret a opposé le sentiment canadien des citoyens de langue française qui ont choisi le Canada de préférence à la France en 1763 et qui ont tenté de grands efforts pour comprendre leurs compatriotes de langue anglaise et celui des impérialistes qui continuent de préférer un autre pays au Canada. Il a insisté sur l'importance croissante des Néo-Canadiens. Il veut que l'on choisisse les meilleurs éléments des deux cultures pour former une mentalité distinctement canadienne.

M. M. Raymond

M. Maxime Raymond a prononcé contre le bill de citoyenneté un puissant réquisitoire. Il a rappelé que d'après son parrain M. Martin, le projet de loi vise une triple fin: donner une définition plus claire de la citoyenneté canadienne, donner au Canada l'un des attributs de la souveraineté et renforcer l'unité nationale. Il soutient que le bill n'atteint à aucune des fins qu'il se propose.

Changement superficiel

Le changement, dit M. Raymond, est plus superficiel que réel: on change l'étiquette sans changer le contenu de la boîte. La définition du citoyen canadien est la même que dans les anciennes lois. La nouvelle loi crée une double nationalité puisque le citoyen canadien est en même temps sujet britannique. C'est un principe inadmissible qu'un individu soit à la fois membre de deux nations. Un homme ne saurait servir deux maîtres ni un citoyen deux nations. L'immigrant polonais ou ukrainien qui veut se faire naturaliser au Canada doit accepter en même temps de devenir sujet britannique avec toutes les obligations que cela peut comporter. L'enquête sur l'espionnage a clairement démontré tous les dangers d'une double allégeance ou d'un double patriotisme. Comment créer l'unité nationale si l'on ne s'en tient pas à une seule nationalité qui soit la nationalité canadienne.

"Nous rétrogradons"

M. Raymond soutient que le projet de loi ne constitue pas un pas en avant mais un pas en arrière puisqu'il comporte une renonciation de la souveraineté du Canada. En vertu du Statut de Westminster, dit-il, le Canada est devenue une nation souveraine au même titre que la Grande-Bretagne. En remettant en vigueur des lois coloniales qui pouvaient être acceptables lorsqu'elles furent adoptées en 1910, en 1914 et en 1921, le Canada se trouve à renoncer à la souveraineté qu'il a acquise depuis par le Statut de Westminster.

Fête du Canada

M. Philias Côté, député libéral de Matapédia-Matane, a fait voter dans la journée de jeudi un projet de loi qui change le nom de la fête nationale, le 1er juillet qui est l'anniversaire de la Confédération, de "Fête du Dominion" en "Fête du Canada". Cette mesure d'un simple député a franchi toutes les étapes de la procédure parlementaire — deuxième lecture, étude en comité et troisième lecture — dans une seule et même journée. Ce fut un succès pour les nouveaux députés libéraux, et plus particulièrement pour ceux de la province de Québec, qui ont forcé la main au cabinet et aux partis d'opposition.

Le débat sur le bill Côté a donné lieu à une vive bataille entre impérialistes et autonomistes. Le bill Côté a rallié la masse des députés libéraux, les députés de la C.C.F. et les députés indépendants du Québec: il a eu contre lui les conservateurs, les créditistes et quelque libéraux dont le ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell. Les partisans du bill soutenaient que le mot "dominion" comporte une certaine nuance de dépendance, qu'il n'a pas de sens à l'étranger et qu'il faut amener tous les citoyens à s'unir pour fêter le Canada. Ses adversaires se refusaient à rompre avec une tradition. M. Howard Green, député conservateur de Vancouver-Sud, a dénoncé la tendance qui se manifeste d'affaiblir les liens avec l'Empire et il a averti les députés de langue française qu'ils rompraient à jamais l'unité nationale s'ils donnaient au groupe de langue anglaise l'impression qu'il est attaqué. M. T. L. Church, député de Toronto-Broadview, a déclaré après le vote que l'Ontario continuerait à célébrer la "Fête du Dominion".

Opposition des conservateurs

La séance a été amusante et fertile en incidents. M. Philias Côté et ses amis avaient trouvé des appuis parmi la députation libérale de langue anglaise, mais ils ont rencontré dès le début du débat des adversaires résolus chez les conservateurs. La Chambre a pris le vote quatre fois dans le cours de la journée sans parler d'un vote à main levée en comité général. Elle a repoussé trois motions d'ajournement, dont deux présentées par des libéraux et une par des conservateurs.

Rôle des jeunes libéraux

Le premier ministre King était absent de la Chambre de même que le ministre de la Justice, M. Louis St-Laurent. Les jeunes députés libéraux ont mis un tel entrain à appuyer le projet et à réclamer son adoption immédiate par leurs interruptions des discours des adversaires et leurs appels réitérés au vote, qu'ils ont forcé la main au gouvernement et aux autres partis. A un moment donné, le gouvernement a tenté de mettre fin au débat par une motion d'ajournement et les whips du parti se sont employés à la faire passer. Ils n'ont cependant pas réussi à faire céder les jeunes députés libéraux: le ministère lui-même s'est divisé sous la pression des députés et la motion d'ajournement a été battue par un vote de 161 à 28. MM. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, Joseph Jean, solliciteur général, Lionel Chevrier, ministre des Transports, J. A. Glen, ministre des Ressources, et H. Bridges, ministre des Pêcheries, ont voté avec les jeunes députés. Le bill lui-même a été adopté en deuxième lecture sur la fin de l'après-midi par un vote de 129 à 59.

Faiblesse des conservateurs

A la séance du soir, les députés conservateurs ont voulu poursuivre la lutte, mais ils n'étaient pas préparés à alimenter le débat et ils se sont découragés devant la combativité des députés libéraux, surtout des députés québécois. Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, a apporté un appui précieux à M. Philias Coté et à ses amis, en déclarant qu'il ne voyait pas comment des députés pouvaient se refuser à reconnaître le Canada comme une nation quand tous les pays du monde s'empressent de le faire. Les conservateurs ont recouru à tous les moyens pour empêcher l'adoption définitive du projet de loi, en invoquant les règlements, mais il a été finalement approuvé en troisième lecture par une vote de 123 à 62.

Le débat qui avait duré plus de quatre heures avait été sensationnel et amusant au possible. C'était la première fois depuis longtemps que de simples députés réussissaient à imposer leur volonté au gouvernement.

L'immigration

Mercredi dernier, la Chambre a débattu la question de l'immigration en marge d'une résolution de M. H. R. Thatcher, député C.C.F. de Moose Jaw. La plupart des députés qui ont participé au débat se sont prononcés en faveur d'une reprise de l'immigration pour accroître la population du pays et offrir un asile aux réfugiés de l'Europe. M. Liguori Lacombe a été le seul à se prononcer catégoriquement contre toute immigration, mais MM. Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, J. A. Ross, député conservateur de Souris, et Louis-Philippe Picard, député libéral de Bellechasse, ont insisté sur les inconvénients de rouvrir immédiatement la porte à l'immigration. M. Cecil Merritt, député conservateur de Vancouver-Burrard, a causé la sensation de la journée en réclamant une immigration massive et en précisant qu'il fallait au moins 200,000 immigrants par année.

M. Blum à Ottawa

M. Léon Blum était à Ottawa la semaine dernière pour discuter avec M. King de la possibilité d'un emprunt afin de venir en aide à la France. On le voit ici en compagnie de son épouse.

La CCF a présenté plus de 100 bills à la dernière session

(Suite de la première page)

tre le permis de conduire d'un dollar, les automobilistes doivent, en se procurant leurs permis, verser un certain montant pour assurance selon le genre de véhicules qu'ils opèrent.

Le gouvernement a resserré davantage les prescriptions de la loi ouvrière, mais a abandonné pour le moment les plans en vue de la semaine de 44 heures dans la province.

Une autre innovation, qui prendra effet le 1er janvier, est celle qui accorde l'hospitalisation gratuite, moyennant une taxe individuelle de $5.00 et un montant n'excédant pas $30.00 pour chaque famille. Le gouvernement construira et équipera trois hôpitaux dans le Nord, qui seront situés à Buffalo Narrows, Stony Rapids et Sandy Beach.

Un amendement à la loi des véhicules limite la vitesse sur les grands chemins à 50 milles à l'heure durant le jour et à 45 milles durant la nuit. D'après la teneur de la loi modifiée des villages et villes, l'âge requis pour voter a été changé de 21 ans à 18 ans. Un changement a été apporté à la loi des municipalités. Le jour de nomination sera le mercredi au lieu du lundi.

Une mesure prévoit l'organisation, en divers endroits de la province, d'une réserve (bank) de grain de semence et de fourrage contre les risques des mauvaises années.

Le gouvernement a décidé d'établir en d'autres provinces et dans des pays étrangers des agences commerciales pour faciliter la vente des produits.

Une nouveauté de la dernière session fut sans doute la radiodiffusion des principaux discours des orateurs de la législature.

Un des principaux changements à la loi du bien-être de l'enfance stipule que les enfants catholiques devront être confiés à des familles catholiques et les enfants protestants à des familles protestantes. Un autre changement exclut le public des procédures en cours juvéniles.

La législation qui oblige les institutions recevant un octroi régulier à renoncer à leurs assurances avec les compagnies privées pour les donner au gouvernement, qui est maintenant agent d'assurances, a soulevé un débat de deux heures. Les quatre libéraux de l'opposition, MM. Allan Embury et Malcolm-J. Dobie, représentants de l'armée, ainsi que MM. Jacob Benson, C.C.F. de Last Mountain, et Burgess, C.C.F. de Qu'Appelle, ont protesté avec énergie contre la clause qui oblige les institutions à donner leur assurance à l'Office du gouvernement sous peine de perdre leur octroi.

Le premier ministre Douglas s'est efforcé de justifier la clause en question. "La bataille est maintenant engagée contre la dictature financière, dit-il, nous n'attendons pas de quartier et n'en ferons aucun." Douglas affirma qu'il était autant que n'importe qui en faveur de la liberté du peuple, mais chacun a le droit de combattre les forces qui s'opposent à la démocracie et à la liberté. Et il ajouta: "Présentement il ne s'agit pas de lutte contre la dictature politique, mais bien contre la dictature financière, qui est une des forces les plus puissantes que la démocratie ait eu à combattre." Le premier ministre prévoit le jour où les institutions bancaires et les institutions de prêts, ainsi que les compagnies d'assurances seront la propriété du peuple. C'est-à-dire, si nous comprenons bien la pensée du premier ministre, sous le contrôle du gouvernement. C'est d'ailleurs l'une des fins du socialisme.

Certains C.C.F. de la législature ne semblent pas aussi radicaux que leur chef. M. Burgess n'aime pas du tout la clause, qui est une atteinte à la liberté individuelle. Aussi il proposa un amendement destiné à rayer de la législation cette clause qui ne laisse aucune alternative aux institutions. Son amendement n'eut aucun succès. Il fut rejeté par un vote de 33 contre 8. Cette mesure est défectueuse. Il est de mauvaise tactique de la part d'un gouvernement supérieur d'imposer de force sa volonté à des administrations subalternes. Burgess faisait allusion aux commissions scolaires, qui devront nécessairement donner les assurances de leurs écoles à l'Office du gouvernement. Si le gouvernement se croit prêt à faire de l'assurance un monopole d'Etat, dit Burgess, j'en suis, mais je ne pense pas que le temps soit venu.

Jacob Benson appuie l'amendement. Il est convaicu que le devoir d'un gouvernement démocratique est de sauvegarder jalousement les droits démocratiques du peuple. La contrainte est le propre de la dictature.

Allan Embury, représentant des soldats, affirme que la législation du gouvernement relative à l'assurance est un non sens. Le gouvernement se mêle d'une affaire qui ne le regarde pas, ajoute-t-il. Et il demande au gouvernement d'avertir les particuliers à l'avance, lorsqu'il décidera de mettre en force sa loi d'assurance, afin de diminuer les pertes.

M. Patterson, chef de l'opposition, dit que la bataille actuellement engagée a pour but de protéger les droits des petites administrations contre les empiètements du gouvernement central. Si les gens sont tellement en faveur de s'assurer par l'Office du gouvernement, comme on veut nous le laisser entendre, pas n'est besoin de contrainte alors.

Assurer les gens par la contrainte n'est pas un heureux présage d'avenir pour le gouvernement, déclare Burgess.

M. Embury dit qu'une phrase dans la législation établit une relation entre "argent public" et "contrainte." Cet argent pourrait tout aussi bien signifier allocations et affecter ainsi le peuple qui en bénéficie.

Peter Hooge a voulu faire un compromis. Il présenta un amendement laissant la liberté aux écoles et autres institutions de prendre leurs assurances chez des compagnies privées ou avec le gouvernement, lorsque ces dites compagnies d'assurance ont leur chef-lieu dans la province. L'amendement fut défait par un vote de 34 contre 7. Patterson proposa ensuite que les agents d'assurance du gouvernement se contentent d'assurances au montant proportionnel des octrois. Cette suggestion ne fut pas plus heureuse. Elle fut rejetée verbalement.

Embury prétend que la clause relative à la contrainte est tortueuse et mal rédigée, ainsi que toute la teneur de la loi. Grâce à sa terminologie, la loi va beaucoup plus loin qu'on ne le voit à première lecture. Telle qu'elle est conçue, elle permet au gouvernement de mettre la main, non seulement dans les coffres des institutions, mais encore dans les porte-monnaie des individus. Il ajouta que le gouvernement n'aurait pas besoin d'utiliser la contrainte, s'il avait l'intention "to run a proper show" dans le domaine de l'assurance.

M. Valleau, ministre du bien-être social, répondit que M. Embury était un avocat défendant une pauvre cause "poor case," et essayant de faire entrer dans la tête des membres de la législature la pensée "qu'il y a quelque chose de mystérieusement mauvais dans cette loi." M. Valleau tient au principe de cette loi. Il déclare que les primes d'assurance dont l'argent s'en va en dehors de la province ont fait tort au peuple de la province. La présente législation a pour effet de redresser cette situation.

M. Valleau, en vertu de sa politique, confisque les droits de ces agents d'assurance qui ont aidé à construire les écoles en divers districts et il enlève aux représentants du peuple qui dirigent les écoles le droit de se servir de leur jugement, déclara M. Procter, libéral de Moosomin.

Si nous croyons en la démocratie, nous dévrions donner plus de droits et privilèges au peuple et ne pas diminuer le pouvoir des administrations locales, affirme M. Danielson, libéral d'Arm River.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

Un préfet incapable de marcher, un préfet obligé de se servir d'une chaise roulante, quelle aubaine, pardon, quelle nouveauté! disent les collégiens. Notre cher Père Girard nous est enfin revenu de son séjour à l'hôpital. Nous espérons qu'il se remettra bientôt; nous le manquons bien sur le champ de ballon.

Le mardi 19 mars, la fanfare et l'orchestre sous le patronage des Chevaliers de Colomb se firent entendre dans la salle paroissiale de Ponteix. Le programme était le même qui fut exécuté le 10 mars à l'occasion de la fête jubilaire du R.P. W. Piédalue. Nos musiciens sont revenus fatigués, mais enchantés et très satisfaits de leur voyage.

Les amateurs de tennis, les grands comme les petits, ont profité des quelques jours de beau temps pour remettre leurs cours en ordre. Au moment où tout était prêt, il se mit à neiger . . . le pire est fait tout de même. On remarqua l'esprit de corps manifesté chez les petits lorsqu'il s'agissait du travail à accomplir.

Le dimanche 24, à 5 h. P.M., les membres de l'Académie anglaise se réunissaient dans la grande salle pour entendre discourir et déclamer leurs confrères. Chacun, à sa manière, sut charmer son auditoire. Cette session fut un grand succès. Après le souper, ce même groupe se rendit à la salle paroissiale pour participer à une partie de cartes organisée par la société des Dames canadiennes-françaises. Nous ne sommes pas revenus les mains vides, quatre prix furent remportés.

Le 31 mars, grand concert anglais. Cette année, la pièce fut une comédie en trois actes intitulée "Private Secretary." Nos artistes furent chaleureusement applaudis. Voici le nom des acteurs: **François Dupont, Norman Huot, Armand Mansière, Georges Laprise,** Louis St-Arnaud, Yves de Margerie, Raymond Parent, Armand Guenette, Roger Beaudoin, Rodrigue Taillon, **Laurent Isabeile et Euclide Bourassa.**

Le lendemain, le 1er avril, le R.P. Supérieur annonça un grand congé pour nous permettre d'avoir notre journée de l'A.C.F.C. M. Roland Piche était en charge. Il y avait de la crème à la glace, roulette, bingo, "chiens-chauds," comptoirs nombreux pour attirer les élèves et les Pères et délier les bourses. La magnifique somme de $135.00 a été envoyée au Secrétariat. La journée se termina par une réunion dans la salle de récréation. Après quelques chants du folklore canadien, il nous fut donné d'entendre un vibrant discours de notre R.P. Supérieur. Une séance de cinéma termina le programme. Tous se retirèrent fatigués mais bien résolus à mettre en pratique les conseils donnés.

Euclide BOURASSA,
Phil. I.

—Tu vois ce bonhomme-là? il n'entend pas du tout la plaisanterie.

—Il a un mauvais caractère?

—Non; il est sourd comme un pot.

LES MARCHÉS

Bouvillons, jusqu'à 1050 liv.	
De choix	$13.00—$13.25
Bons	11.75— 12.75
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Bouvillons, au-dessus de 1050 liv.	
De choix	$13.00—$13.25
Bons	11.75— 12.75
Moyens	10.50— 11.50
Ordinaires	9.00— 10.00
Génisses	
De choix	$11.50—$12.00
Bonnes	10.25— 11.25
Moyennes	9.00— 10.00
Ordinaires	7.50— 8.50
Veaux engraissés	
De choix	$12.75—$13.25
Bons	11.75— 12.50
Moyens	10.00— 11.50
Vaches	
Bonnes	$ 9.00—$10.00
Moyennes	7.50— 8.75
Taureaux	
Bons	$ 9.25—$10.25
Ordinaires	7.50— 9.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$ 9.50—$10.50
Moyens	8.50— 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$ 8.50—$ 9.00
Ordinaires	7.00— 8.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$ 6.50—$ 7.50
Ordinaires	5.50— 6.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$13.50—$15.00
Ordinaires et moyens	7.50— 13.00
Agneaux	
Bons	$13.00—$13.00
Ordinaires	6.00— 10.00
Moutons	
Bons pesants	$ 5.00—$ 6.00
Ordinaires	2.00— 3.00

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Télesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 24

CHRONIQUE

Temps et contretemps

Les trois glorieuses journées de chaleur ne nous trompent pas. Nous faisons provision d'énergie contre les jours maussades du printemps. Nous réagirons. Le ballon-au-panier, sport plus ou moins populaire, prend une envergure étonnante. Organisé à l'intérieur et à l'extérieur, il remplit nos après-midi de congé. Du concours de billard émergent deux champions: chez les Grands, Edouard Labossière; chez les Petits, André Lachance.

Billes

Y a-t-il un lopin de terre asséchée, qu'on y fait un trou pour le jeu de billes. Les plus adroits entrent en classe les poches débordantes. Ces globules solides gardent, malgré leur poids, une vertu sautillante. Quelques-uns roulent sur le plancher, ce qui donne au professeur une chance de s'en procurer!

Congé

Samedi, congé du mois pour les classes de grammaire. Remarque de Philippe, multipliée par bien d'autres: "Il fallait bien qu'il fasse mauvais pour le congé!" Le courage réagit vite cependant: "Beau temps ou mauvais temps, on va chez nous!"

Atout

Mardi matin, une neige inattendue couvre le terrain de jeux. Revenus du congé, les collégiens sont enclins à l'ennui. En hâte le Conseil organise une partie de cartes à la salle académique. Quatre-vingts marmots manient les cartes d'une main tremblante. Une vingtaine de prix, de tous les goûts, encouragent les gagnants et couronnent la partie.

Roger SMITH,
Le secrétaire de la Récréation.

Retraite

Nos aînés nous édifient même par leur absence. Lundi soir, dix Finissants et vingt-deux Rhétoriciens s'en vont à la maison de Notre-Dame-du-Cénacle. Le Père Mailhot, recteur, prêche la retraite. Vendredi matin, tous nous reviennent, reconnaissables encore pour la plupart.

Examens

Les Philosophes commencent leur répétition privée le 31 mars. Quand paraitront ces lignes, ils seront en examens depuis le 8. Les Humanistes et les Rhétoriciens les suivront au feu, du 16 au 26. Ces derniers, presque tous retirés chez eux depuis le 6, auront transformé un coin du foyer en un sanctuaire de travail cérébral. Du collège, ils auront conservé l'observation scrupuleuse d'un règlement. C'est ce qui les sauve d'une nostalgie de la classe et de la salle d'étude. Pour ne pas les attendrir indûment, abrégeons cette chronique.

Art et cinéma

Le cinéma est-il un art?

Pour être un art, le cinéma devra "exprimer l'humain." Or il est certain que les films sont très rares aujourd'hui qui nous transmettent un message humain. Cela s'explique. Le spectateur moyen se rend au cinéma pour se divertir et se reposer. Le cinéma étant une industrie, le directeur cherchera d'abord, comme tout bon industriel, à assurer la vente de sa marchandise. Or l'humain ou le message humain, c'est-à-dire, à mon sens, l'exposition des grands problèmes de l'homme, ne sont pas reposants.

Le directeur de Hollywood, qui aime autant la caisse que l'art (pour être généreux), ne produira donc que très peu de ces films puisqu'ils rapportent si peu. Et quand il le fera, le directeur américain mêlera tout probablement à ce grand drame qu'est une aventure humaine, un bout de "burlesque" pour tâcher d'attirer le "cinémaniaque." Malheureusement le mélange du sublime et de la farce risque fort d'être de mauvais goût. Ainsi dans un film récent, et dans bien d'autres, on allonge inutilement en faisant paraitre le héros dans un "cheap cafe" pour l'étroite satisfaction de voir une danse indigène. L'intrigue y perd, mais le directeur y gagne puisqu'il donne au cinéphile ce qu'il demande.

Il sera donc très difficile au cinéma d'être un art tant que l'on créera des films à faire de l'argent. L'art pur est désintéressé.

Norbert PREFONTAINE,
Rhétorique.

La forêt

Sublime mer végétale, dont le vent courbe le faîte et balance les troncs branchus, tu es seule à partager les joies profondes du bûcheron. La douce odeur que tu dégages des crevasses de tes écorces rugueuses comme des peaux d'éléphants devient bientôt une nécessité pour l'homme des chantiers. Elle l'imprègne comme ses vêtements de grosse étoffe.

O Forêt! tu abrites l'écureuil de la tempête agile, comme tu l'amuses aux jours de beau temps. C'est toi qui ouvres ton manteau pour le gite du chevreuil et de l'ours. C'est toi, le plus grand patriote de chez nous, qui donnes généreusement ton être même pour réchauffer la maison paternelle, qui te sacrifies et pour la chaleur, et pour la joie de la maison. C'est encore toi, décor splendide, qui attires dans l'admiration de ma belle patrie, une foule de visiteurs inlassablement rassasiés. Plus encore, tu portes la réputation de mon pays par tout l'univers avec tes produits. Enfin, ô ma forêt, reine de la Nature, de ta muse sifflante ou tantôt chuchotante, tu inspires au poète ses plus beaux accents.

Armand DUREAULT,
Belles-Lettres.

La hache

Depuis les premiers jours de la colonisation jusqu'à cette heure, la Hache est fixée aux deux grosses mains gercées du peuple canadien-français. Que de terres défrichées, de forêts abattues, de sols nettoyés à l'aide de ce simple collaborateur. Pour notre peuple, la Hache se définit: "Labeur harassant, mais porté avec entrain et fierté."

Les premiers, nos ancêtres ont fréquenté son école. Essaimés dans ce pays sauvage, déracinés du luxe de la France, la Hache les a vite acclimatés, transformés. La Hache leur a appris à se pourvoir eux-mêmes, en se taillant dans la nature même, péniblement, personnellement, un lopin de terre. C'était l'heure de l'isolement, du travail froid, de la neige, mais aussi du lard salé. C'était l'heure de la naissance de la Race.

J'offre un même hommage à nos pères du Manitoba qui portaient ce sang du bûcheron. On l'a bien vu dans les luttes soutenues pour la langue et la religion. Je reconnais le même courage, la même force dans l'aventure et la difficulté.

Prolongerons-nous le souffle de ce peuple admirable? Transformerons-nous cette force héritée du bois, en courage intellectuel et moral? Il ne tient qu'à nous de nourrir ce germe en lui-même inépuisable, pour le transmettre enrichi, mûri, à nos cadets.

Raymond TURENNE,
Belles-Lettres.

➡ La France à un tournant de son histoire

(Suite de la première page)

clencher une troisième conflagration. Or, sans le charbon de la Ruhr, le Reich se trouve dans l'impossibilité absolue d'alimenter ses usines sidérurgiques et ses industries de guerre, donc de forger de nouvelles divisions blindées et de nouvelles escadres de bombardiers.

Le contrôle international de la région charbonnière de la Ruhr, depuis longtemps proposé par le gouvernement français constitue, à n'en point douter, la solution la plus satisfaisante de ce redoutable problème, et il faut espérer que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne finiront par comprendre qu'il ne s'agit nullement, pour la France, d'assouvir quelque sordide vengeance, mais de sauvegarder la paix. Jusqu'à présent des réponses dilatoires ont été faites à Londres et à Washington aux propositions de Paris concernant le règlement de cette épineuse question, réponses dictées sans doute par le désir de respecter certaines règles du droit international, et aussi de faciliter dans l'immédiat l'administration de l'Allemagne par les divers organismes d'occupation aux prises avec d'énormes difficultés. Mais la vraie raison, qui n'est du reste pas sans valeur, est celle-ci: les Britanniques et surtout les Américains redoutent visiblement la constitution d'un consortium international de contrôle de la Ruhr dans lequel ils seraient contraints d'admettre une participation soviétique. Les Russes contrôlent déjà très étroitement toute la partie orientale de l'Allemagne, et leur emprise s'étend sur la plupart des gouvernements de l'Europe centrale et balkanique. Leur reconnaître un droit de regard sur la Ruhr, c'est leur ouvrir la porte de l'Europe occidentale. On n'envisage pas de gaieté de coeur une telle éventualité.

Sans méconnaître le bien-fondé de ces appréhensions, notre pays juge les choses de plus haut, et aussi de plus près, puisque l'Allemagne est et demeure sa voisine; il n'a pas caché sa crainte de voir le Reich profiter encore, comme après 1918, des divergences de vues entre les alliés à la faveur desquels il pourrait restaurer rapidement sa puissance économique, grâce au charbon de la Ruhr qui lui aurait été trop généreusement laissé, et qui, d'autre part, ferait défaut à l'économie européenne ruinée par les nazis.

La confiance de la France dans les artisans de sa libération est intacte. Cependant, pour qu'un sang généreux n'ait pas été répandu en vain, elle espère fermement qu'ils sauront parachever leur tâche en assurant, d'une façon définitive, la sécurité de l'Europe et celle du monde.

Le président Gouin a pris le pouvoir voici maintenant huit semaines. Il a tenu à dresser le bilan des résultats obtenus par son gouvernement dans le domaine économique et financier. Certes, ces résultats sont encore minces et revêtent un caractère essentiellement négatif. Ils permettent néanmoins d'envisager l'avenir immédiat avec un optimisme qui eut semblé déplacé il y a quelques semaines, alors que le spectre de la faillite monétaire rôdait aux portes de la France. Il apparait maintenant, à la lumière des indications fournies par le chef du gouvernement, que notre pays émerge peu à peu de la nuit dramatique dans laquelle l'avait plongé la guerre et l'occupation. Grâce à d'énergiques mesures, parfois douloureuses, mais nécessaires, le déficit budgétaire a été sensiblement réduit. Le rythme de la production s'accroît peu à peu, et le marasme économique est en voie d'atténuation. Cependant, il est incontestable que les efforts des travailleurs français ne sont plus à la mesure de l'immensité de la tâche à fournir, en raison de la destruction ou de l'usure du matériel et de l'outillage de nos ports, de notre industrie et de notre agriculture. Là encore, l'aide des alliés est nécessaire à la France. Aussi M. Gouin a-t-il souligné l'importance de la mission de M. Léon Blum à Washington, mission dont dépend, sinon la renaissance de la France—elle s'opérera tôt ou tard —du moins la rapidité de son relèvement, qui conditionne sa rentrée dans le circuit des échanges internationaux.

Mais, à côté de la situation économique et financière, le ravitaillement et l'alimentation demeurent les points noirs de la politique gouvernementale. L'hiver qui s'achève a été très dur. Les Français ont eu à souffrir des privations plus grandes peut-être qu'aux plus mauvaises années de l'occupation allemande, et cela malgré l'aide généreuse apportée par les Etats-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la république Argentine et l'U.R.S.S., que le chef du gouvernement a tenu à remercier en rendant hommage à leur sens aigu de la solidarité internationale. Malheureusement, ainsi que l'ancien président Hoover a pu le constater, la situation alimentaire de l'Europe est fort grave, en raison de la persistance d'une incroyable sécheresse qui a tari les sources de production que la bataille avait épargnées. Demain, cette situation risque de devenir catastrophique. La famine est aux portes d'innombrables cités détruites par la guerre, et si la France semble avoir moins à redouter du danger, elle connaîtra encore des jours sombres, avant de jouir des fruits de la prochaine récolte, en vue de laquelle des efforts exceptionnels d'ensemencement ont été déployés.

Le président Gouin a volontairement laissé dans l'ombre les problèmes de politique intérieure sur lesquels l'opinion publique est extrêmement divisée. Leader d'une majorité tripartite, basée sur l'accord entre démocrates chrétiens (M.R.P.), socialistes et communistes, il s'est borné à formuler le voeu que se prolonge, à travers les inévitables vicissitudes de la vie politique, la communauté d'idées et de volonté réalisée dans la résistance, et que persiste l'union autour du programme préparé sous l'occupation ennemie par une poignée d'hommes venus de tous les horizons politiques et qui, menant de front la lutte contre l'envahisseur et la bataille pour la liberté, ont jeté dans la clandestinité les bases de la France nouvelle.

Ce rappel des jours difficiles, parfois sanglants, mais toujours glorieux de l'épopée clandestine n'était pas fortuit. A l'approche des élections, en effet, les partis de la majorité aspirent les uns et les autres à reprendre leur liberté d'action en rompant la trêve qu'ils se sont imposée lors de la formation du gouvernement. La compétition électorale risque ainsi de devenir une effroyable mêlée fratricide, dont, finalement, la France pourrait faire les frais.

La future constitution demeure, pour l'instant, le champ clos où s'affrontent, parfois brutalement, les thèses opposées. Usant de leur majorité, les socialistes et les communistes font jouer la guillotine sèche et rejettent systématiquement toute proposition de nature à limiter les pouvoirs qu'ils espèrent exercer dans le futur régime, par le truchement d'une assemblée unique et omnipotente à l'image à la Convention révolutionnaire de 1792. Le M.R.P. s'emploie vigoureusement à la réalisation d'un projet constitutionnel basé sur l'équilibre et la séparation des pouvoirs, mais ses suggestions restent trop souvent lettre morte. **Aussi, au train où vont les choses, et malgré les efforts de conciliation déployés par M. Vincent Auriol, président de l'Assemblée Constituante, en vue de faire accepter par les trois grands partis un texte transactionnel susceptible de recueillir la plus large approbation du corps électoral, la France risque de se voir présenter, le 5 mai prochain, une Constitution assez fortement imprégnée de l'idéologie marxiste.**

Si finalement, l'accord entre les partis ne peut se réaliser, on peut prévoir qu'une grande bataille politique se déroulera autour de ce referendum, car le peuple de France n'est pas encore mûr pour la soviétisation.

Maurice HERR.



Q.—Est-il mieux de prier pour ses parents et amis avant leur mort ou après? Pourquoi?

R.—Il semble bien qu'il est préférable et plus selon l'esprit de l'Eglise de prier pour ses parents et amis avant leur mort. Une notion plus exacte du purgatoire le fera mieux comprendre. Le purgatoire est un lieu d'expiation transitoire dans lequel les âmes de ceux qui sont morts en état de grâce achèvent néanmoins de se purifier de leurs fautes vénielles et de satisfaire pour les peines temporelles dues à leurs péchés; ce que normalement ils auraient dû accomplir pendant leur vie terrestre. Prier pour ses parents et amis encore vivants afin de leur obtenir une correspondance plus généreuse aux grâces de sanctification que Dieu accorde libéralement, c'est du même coup abréger leurs tourments en purgatoire. D'ailleurs l'Eglise dans la liturgie de la Messe, n'offre-t-elle pas le saint Sacrifice d'abord et avant tout pour les vivants? Il faut donc louer et encourager ceux qui ont l'habitude de prier et de faire dire des messes pour leurs parents et amis encore vivants. Même alors faut-il encore prier pour eux après leur mort!

Q.—Quelle est la signification de couper les cheveux du prêtre avant qu'il soit ordonné?

R.—Vous voulez dire la Tonsure, conférée à ceux qui ont commencé le cours de théologie? La Tonsure n'est pas un Ordre, mais elle en est une préparation; elle est un rite ecclésiastique qui est le passage de l'état laïque dans l'état de cléricature: d'un laïque elle en fait un clerc, c'est-à-dire la propriété de Dieu. La Tonsure ainsi introduit le jeune homme dans le clergé, ce grand corps social des âmes consacrées au service de Dieu. Elle marque une séparation d'avec le monde et l'esprit du monde. Elle symbolise le détachement intérieur aux choses passagères d'ici-bas, le renoncement aux vanités du siècle, l'indifférence devant la perte des biens temporels. Enfin de façon positive, elle signifie l'amour que le jeune clerc doit avoir pour Dieu et la fidélité à son service.

Q.—Pourquoi le péché est-il la première cause des afflictions?

R.—Le péché est la première cause des afflictions, parce qu'il jette l'abime entre Dieu et l'homme, et comme tel, étant une révolte contre Dieu il entraine le désordre le plus grave qui puisse exister. Nos premiers parents, en se soustrayant à la loi divine et en la violant, ont donné ce signal de la révolte qui s'est si souvent répétée depuis. Mais tout crime—et le péché en est un—mérite un châtiment. En punition de leur faute, Adam et Eve ont été soumis à la révolte de leurs passions, aux épreuves et aux souffrances du corps et de l'âme: c'est ainsi que le péché est la première cause des afflictions.

Q.—L'action de grâces après la communion oblige-t-elle sous peine de péché?

R.—A moins d'empêchement, on doit faire une action de grâces après avoir reçu la Sainte Eucharistie: la religion aussi bien que la reconnaissance nous y obligent. Réduire les actions de grâces à quelques gestes et à quelques formules, les supprimer à peu près en entier sans raison valable ne saurait être exempt de péché véniel. Il faut faire une action de grâces sincère et dévote, d'un quart d'heure environ, espace qui parait raisonnable. N'expédions pas notre action de grâces en trois ou quatre minutes, et surtout ne l'escamotons pas: si on agit de la sorte sans raison, alors on commet un péché véniel.

Q.—Pourriez-vous me dire la signification des cendres déposées sur le front le Mercredi des Cendres?

R.—Les cendres ont toujours été regardées comme un symbole de deuil et de pénitence; ce qu'enseignent plusieurs passages des Saintes Ecritures. Le Mercredi des Cendres, le prêtre dépose des cendres sur le front des fidèles en disant: "Souviens-toi, homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière" pour leur rappeler le temps de pénitence et l'heure de la mort.

Montréal possède 280 milles de voies de tramway.



12 avril
Blanche Prairie, Thibaultville.
Agnès Pelé, Notre-Dame-de-Lourdes.
Yvette Desrosiers, St-Malo.
Francis Cayer, Vassar.
Hubert Robitaille, Notre-Dame-de-Lourdes.
Rosaire Pelletier, Léoville, Sask.

13 avril
Rodolphe Chamberland, Ste-Geneviève.
Odette Blanchette, Ste-Anne.
Marguerite Bérard, Aubigny.
Eveline Leclerc, Ste-Anne.
Annette Neider, Ste-Rose.
Wilfrid Tardif, S. Junction.
Donald Poulin, St-François-Xavier.
Elaine Guilbert, Mariapolis.
Elsie Poharetsky, Woodridge.
Fernand Aminot, Cardinal.

14 avril
Georgette Nault, Thibaultville.
Léon Barthelette, St-Georges.
Lois Watson, Vassar.
Thérèse Owens, Vassar.
Marcien Flamand, Woodridge.
Meinrad Pelé, Notre-Dame-de-Lourdes.

15 avril
Gérard Grossman, Lorette.
Gabriel L'Arrivée, St-Boniface.
Ulric Desrochers, Mariapolis.

16 avril
Kenneth Dawney, Ste-Rose.
Hortense Bourgeois, St-Malo.
George Neumann, St-Jean-Baptiste.
Simone Rioux, St-Pierre.
Yvonne Magne, Notre-Dame-de-Lourdes.
Marie-Rose Parent, Léoville, Sask.

17 avril
Louis Pineau, Ste-Rose.
René Delorme, St-Joseph.
Jeanette Gauthier, La Broquerie.
Germaine Pilloud, Notre-Dame-de-Lourdes.
Rénald Roque, Ste-Anne.
Clémence Maurice, Ste-Anne.
Lilianne Lavack, Ste-Anne.

18 avril
Joseph Martine, Grande-Clairière.
Maurice Normandeau, St-Boniface.
Antoinette Gagnon, South Junction.
Céline Péloquin, St-Malo.
Marcelle Labossière, Dunrea.
Yvette Rondeau, St-Léon.
Lionel Charbonneau, Léoville

MARISE DUCLAU et sa famille — Pour le guérir. — Par McEvoy et Striebel





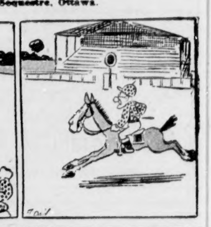




Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.







La guerre des mondes

Veillée d'Armes

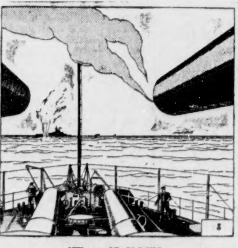
(de Munich à mai 1940)

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo, 53, Boulevard Saint-Martin, Paris".



VII. — SUR LE FRONT DE L'OUEST

Tenace dans son inconsciente outrecuidance, satisfait de sa conquête, l'Ogre hitlérien offrit alors la paix. Il ne voyait rien qui put désormais séparer son peuple des autres! Offre chimérique qui ne pouvait plus tromper personne: les pluies et les froids d'automne étant venus, le front rhénan s'immobilisa. Chacun demeura à l'abri de ses propres fortifications. La France se crut à l'abri derrière sa ligne Maginot: de même les Allemands derrière leur ligne Siegfried: ceux-ci dans une somnolence purement apparente, tandis que l'armée alliée confiante à la fois dans son béton de couverture et dans l'inviolabilité de la Belgique ne se préoccupait pas assez de renforcer ses lignes de défense de la charnière de Sedan jusqu'à la mer du Nord, et attachait plus de prix à la vie confortable et à la distraction du soldat qu'à la prévision d'une attaque à laquelle on ne croyait guère. C'était là vraiment "une drôle de guerre!"



VIII. — LE BLOCUS

Une fois encore on croyait que le temps travaillait pour nous, le temps et — le blocus. A la puissante flotte anglaise était venue obéir la flotte française, remarquable par la qualité de son matériel, l'homogénéité de ses divisions et l'entrainement de son personnel.

Les formidables escadres ainsi réunies pouvaient donc en toute maitrise contrôler les mers et annihiler les côtes, les ports, les transports, les bases navales et les sous-marins de l'ennemi. Elles furent les maitresses incontestées des mers, en dépit des difficultés atmosphériques et des brutales fantaisies de la mer d'hiver, surtout dans les détroits resserrés, peu profonds et souvent battus des tempêtes que l'on rencontre dans le nord. D'ailleurs la flotte Allemande, prudente, ne se montra pas. Les Alliés oublièrent que si le blocus était une force impérieuse de la guerre, il n'était pas toute la guerre . . .



IX. — LA FINLANDE

Une diversion très inattendue à cette campagne d'hiver, somnolente, fut apportée par la guerre de Finlande qui après une brève période de discussions et d'ultimatums fut déclenchée par la Russie le 30 novembre 1939 et se révéla aussitôt extrêmement dure en raison de la température effroyable de ces régions boréales. Elle ne devait durer que l'hiver, avec des alternatives brutales et terribles: mais la disproportion était trop grande et le Maître de la Russie n'avait cependant pas déployé toute sa puissance. Les Finlandais isolés durent bientôt, malgré une résistance émouvante, accorder à l'U. R. S. S. des rectifications de frontière substantielles, et de nature à couvrir largement l'ancienne capitale trop excentrique des tsars.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 11

— Je ne le pense pas, mère. Je crois qu'une force, dont nous ne pouvons soupçonner la puissance, se dégage de celui qui porte en soi une volonté ferme. L'élixir d'Albertorius a fortifié mon corps et Dieu, par sa grâce, a fortifié mon âme. Ce n'est pas un miracle, mais nous lui devons une bien grande reconnaissance.

Le lendemain, Mme de Barel partit seule pour Manosque. Sylvie demeura au logis, attendant la visite de leur persécuteur qu'elle espérait réduire au silence.

Elle comptait aussi sur l'arrivée de son frère Pierre qui, sur une dépêche pressante, lui avait annoncé sa venue par un train du matin.

A cette double rencontre, elle se prépara par la méditation. Dans l'oratoire, où la porte de la cachette demeurait entr'ouverte, car elle n'avait pas pu encore en saisir le mécanisme secret, elle réjouit son âme des résultats déjà obtenus en ces choses matérielles; elle pria Dieu de lui continuer son assistance pour l'oeuvre plus importante et plus difficile de rénovation morale, qu'elle se proposait auprès de son frère.

Il s'agissait de le faire renoncer à la vie qu'il menait à Paris, à ses douteuses relations, à la trouble influence de ce camarade, Martin Chasseloup, qui l'entrainait dans de soi-disantes affaires terriblement véreuses, et qui l'avait assurément poussé à l'acte malhonnête auquel il était finalement arrivé.

Prosper Thomas vint le premier. Il avait fait toilette et toute sa personne respirait le contentement de soi-même; persuadé qu'il allait avoir la réponse désirée, il pénétra d'un air avantageux dans le salon, où Marguerite l'introduisit.

Cinq minutes plus tard, Sylvie l'y rejoignait. Elle tenait entre ses mains une enveloppe gonflée et son visage portait une si ferme expression, que le jeune homme sentit un peu de son assurance le quitter.

— Vous venez chercher le montant de votre billet, dit la jeune fille en s'asseyant à peu de distance de son visiteur. Je me suis procuré la somme nécessaire dans la journée d'hier. Si vous avez apporté votre papier, nous pourrons faire l'échange tout de suite.

Prosper s'attendait si peu à ce début qu'il ne trouva pas une parole à répondre. Les yeux exorbités par la surprise, il regardait Sylvie, en cherchant à rappeler à lui des bribes de son aplomb ordinaire.

Mlle de Barel ne lui en laissa pas le temps.

— Vous avez fait un mauvais calcul, Prosper, dit-elle. Vous pensiez avoir raison de nous par un chantage, dont le moins qu'on puisse dire, est qu'il était indélicat. Nous ne sommes pas tombées dans vos filets et je crois que vous devez vous en réjouir autant que ma mère et moi.

— Vraiment! . . . essaya de dire le jeune homme, d'un air qu'il croyait ironique.

— Sans doute. Vous avez tablé sur notre pauvreté, pour m'obliger à accepter votre main; mais vous n'avez pas réfléchi que, dans une union disproportionnée, le malheur est aussi certain d'un côté que de l'autre. Je vous évite aujourd'hui une grande sottise que vous auriez regrettée toute votre vie.

— Cela vous plait à dire, mademoiselle; mais je suis juge de mes sentiments et je le sais . . .

— Vos sentiments ne sont pour rien dans tout cela. Vous êtes, plus que vous ne le croyez, l'instrument de votre père. Son orgueil se trouverait bien d'être maitre là où il a été serviteur; mais lui non plus n'a pas réfléchi que c'était vous faire payer bien cher une satisfaction d'amour-propre.

— Mais je ne comprends rien! . . . s'écria Prosper au comble de l'étonnement. Je ne vois pas pourquoi je serais malheureux, parce que j'aurais obtenu ce que je désirais. Je vous aime, Mademoiselle Sylvie, et mon désir était de vous épouser.

— Vous ne m'aimez pas, Prosper, ou du moins, vous ne m'aimez pas comme je veux être aimée. Notre origine, notre éducation, nos goûts sont trop différents, pour qu'aucune union puisse jamais se faire entre nous. Vous-même, une fois votre premier caprice passé, vous vous en seriez bien aperçu. Quant à moi, jamais mon coeur ne vous aurait appartenu.

— Mlle de Barel est trop orgueilleuse pour s'abaisser jusqu'à un paysan!

— Ce n'est pas de l'orgueil, Prosper. Si votre famille était honnête, si vous-même étiez sérieux, travailleur, religieux, je vous estimerais mon égal. Combien voyez-vous, autour de nous, de jeunes qui, sortis de la plus modeste origine, se sont élevés par leur conduite, leur intelligence, leurs sentiments. Faites comme eux; vous vous grandirez à vos propres yeux et aux yeux des autres.

— Voulez-vous dire, Mademoiselle, que si j'avais été tel, vous auriez accepté de m'épouser?

— Non. Prosper, je ne l'aurais pas fait, car nos mentalités sont trop différentes. Et, en refusant d'unir nos vies, croyez que c'est autant vous que moi-même, que j'aurais préservé du malheur et de regrets cuisants. Pour vivre ensemble, il faut un minimum de sentiments communs. Nous n'en avons aucun. Plus tard, dans quelque temps, vous vous trouverez une compagne, mieux assortie à vous. Efforcez-vous, dès maintenant, de mériter le bonheur par une conduite plus régulière. Votre mère était une femme pieuse et estimable; rappelez-vous les enseignements qu'elle vous a donnés . . . Et maintenant que nous nous sommes expliqués, avez-vous le billet signé par mon frère et contresigné par ma mère? Voici la somme nécessaire pour l'acquitter.

Prosper était entièrement subjugué par la jeune fille. Sa parole nette et pénétrante produisait en lui un effet inattendu. L'irritation violente, qu'il avait d'abord éprouvée, faisait place à une sorte de tristesse et à un remords latent. Il n'était pas foncièrement mauvais et l'admiration qu'il avait éprouvé pour Mlle de Barel était réelle. Il avait honte maintenant du chantage que, sur les conseils de son père, il avait essayé auprès d'elle.

— Il ne faut pas mal penser de moi, Mademoiselle, dit-il enfin. On peut se tromper. Il ne faut pas non plus croire tout le mal que les gens racontent. Je ne suis peut-être pas bien sérieux, mais si l'on m'avait fait apprendre un métier, je ne serais pas là . . . Un garçon comme moi, qui n'a rien à faire de tout le jour, où voulez-vous qu'il passe son temps, si ce n'est au café? . . .

Sylvie sentit qu'une parole d'elle pouvait faire du bien:

— Il n'est pas trop tard, peut-être, pour vous remettre à la culture, que vous n'auriez jamais dû quitter; je ne crois pas que vous ayez fait des études suffisantes pour embrasser une autre profession. Il est beau de faire pousser le blé et c'est le travail de vos ancêtres.

Prosper eut un léger haussement d'épaule. Sa nature molle et sensuelle, gâtée encore par la mauvaise éducation qu'il avait reçue, était rebelle au travail; il le sentait et Sylvie le devinait aussi.

Sans plus parler, le jeune homme sortit d'une poche intérieure le billet qui avait tant épouvanté Mme de Barel, deux jours auparavant. Sylvie le prit et tendit l'argent au fils de Thomas:

— Vérifiez si le compte y est, dit-elle.

— Le compte y est, je le sais, répondit-il, sans vouloir feuilleter les papiers soyeux qui lui grinçaient dans les mains. Adieu, Mademoiselle . . . Pardonnez-moi, ajouta-t-il, après un instant d'hésitation. Je ne me suis pas conduit comme j'aurais dû . . . Je crois que je vais quitter le pays . . . vous ne me verrez plus.

Sans attendre, il sortit brusquement du salon et Sylvie le vit qui s'éloignait dans les sentiers du jardin, où le vent faisait voler les feuilles mortes des chênes.

Un dévoyé! pensa la jeune fille. Que les parents sont coupables de lancer ainsi leurs enfants dans la vie sans leur donner les forces morales et religieuses suffisantes . . .

Soudain, le sang envahit son visage et elle courba la tête. N'était-ce pas un autre dévoyé qu'elle attendait maintenant: son propre frère qui, malgré la bonne éducation qu'il avait reçue, s'était éloigné du bien. N'était-il pas cent fois plus coupable, celui-là, que le fils de paysan, auquel on n'avait jamais montré le droit chemin?

Une bonne éducation! . . . Ce mot demeura dans l'esprit de Sylvie. Cette éducation n'avait-elle pas souffert d'une terrible lacune? . . . On avait montré au jeune homme le sentier du devoir, mais avait-on songé à lui apprendre qu'il ne suffit pas de s'y engager dès l'enfance, mais qu'il faut vouloir s'y maintenir avec fermeté et persévérance.

CHAPITRE X

Pierre arriva vers les onze heures. Sylvie vit sa silhouette haute et un peu grêle s'encadrer dans la porte d'entrée. Il s'était hâté sur le chemin et quelques gouttes de sueur perlaient à son front. L'appel péremptoire de sa soeur l'avait inquiété, et son coeur faible, mais bon, s'épouvantait à l'idée d'une maladie possible de sa mère.

Il s'arrêta en apercevant Sylvie qui, pâle et sans sourire, demeurait à la porte du salon et lui faisait signe d'entrer.

— Qu'y a-t-il, Sylvie? s'écria-t-il. Maman est-elle malade? . . . Pourquoi n'est-ce pas elle qui m'accueille? . . . Parle! Tu me fais peur!

— Entre, répondit la jeune fille; je te parlerai quand la porte sera fermée. Ce que nous avons à nous dire n'est pas destiné à des oreilles étrangères.

Pierre obéit, comme en rêve, à cette autorité inconnue qui aujourd'hui émanait de sa soeur.

— Maman n'est pas malade, reprit Sylvie. Aujourd'hui elle est absente de la maison; elle est à Manosque, en train d'hypothéquer nos biens pour t'éviter la Cour d'Assises.

— Sylvie! . . .

Ce cri jaillit, étranglé des lèvres du jeune homme. Subitement il s'effondra sur un siège; une rougeur violente monta à son front et il cacha son visage dans ses mains:

— Mon Dieu! . . . Mon Dieu! . . . murmura-t-il.

— Ce n'est pas la surprise qui te fait t'exclamer, Pierre, reprit la jeune fille. Tu aurais dû t'attendre à ce qui arrive. Le jour où tu as commis cette faute, je pense que tu en as envisagé toutes les conséquences, les poursuites possibles pour toi, la ruine pour nous, le désespoir de notre mère . . .

Sylvie! . . . cria le jeune homme. C'est affreux, mon Dieu! . . . C'est affreux! . . . Je ne m'attendais pas à un accueil comme celui-là, poursuivit-il en essayant de reprendre pied. J'ai tout quitté pour répondre à ton appel; je croyais notre mère malade; j'ai passé, dans le train, une nuit affreuse.

— Se peut-il, Pierre, que tu aies passé une heure tranquille depuis que tu as commis cette action abominable. Comment le remords ne t'a-t-il pas bien rarement il est vrai, quelquefois cependant, accablé? . . . Comment as-tu pu écrire à Maman, des lettres où tu lui disais ton affection, tandis que tu sentais ta conscience chargée d'un crime et que la honte s'amassait sur sa tête?

— Sylvie, ne m'accable pas. Je suis coupable, je le sais, mais je le suis moins que tu ne crois . . . Ce billet . . . car c'est du billet de Gottlieb dont tu parles, n'est-ce pas?

— Y en a-t-il d'autres? s'écria Sylvie en pâlissant.

— Non, ma soeur, non, je te le jure. Je n'ai emprunté à un usurier qu'une fois . . . Mais, j'y ai été forcé . . . Nous avions besoin de cet argent! Chasseloup est brûlé auprès de tous les prêteurs. Moi, je n'avais jamais signé encore . . . J'ai cru que c'était facile . . . Mais Gottlieb a exigé . . .

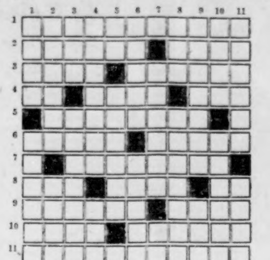
— La signature de ta mère qu'il savait posséder quelques biens, car ces gens-là savent tout! . . . Toi, tu étais insolvable et il ne l'ignorait pas . . . Alors, sachant que Maman ne se prêterait pas à ces louches combinaisons, tu as imité sa signature au bas du papier, qui te faisait débiteur d'une somme que tu ne pourrais jamais payer, tu le sais bien.

— Moi! . . . moi! . . . j'ai fait cela? . . . Mais Sylvie, tu rêves! .. . J'aurais commis un faux! J'aurais imité la signature de notre mère! . . . Ma soeur, tu ne me crois pas capable d'une action pareille?

— Je suis bien obligée de le croire, Pierre, puisque nous avons le billet entre les mains.

(A suivre)

Nos Mots Croisés



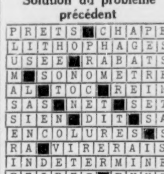
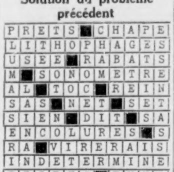
HORIZONTALEMENT

1—Inflammation du mésentère.
2—Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois — Service anniversaire.
3—Ensemble des ascendants et des descendants d'un peuple—Agace quelqu'un.
4—Conj. copulative — Femme d'un rajah — Ordre prescrit des cérémonies.
5—Disposé pour être métré commodément.
6—Honorer la Divinité par des paroles — Soulèvements de l'eau agitée.
7—Coupable d'un crime.
8—Manguier du Gabon — Anciennement, seigneur — Préposition: dans.
9—Serrées avec des lacets — Matière fondue qui sort des volcans.
10—Saisons — Petite plante européenne dite "oreille d'homme".
11—Qui ont fait des testaments.

VERTICALEMENT

1—Supérieure d'un couvent — Bâton de montagne.
2—Insecte coléoptère — Qui porte un bât.
3—Aride — Qui contiennent du mica.
4—Dépouiller de son germe, l'orge — Orient.
5—Conjonction négative — Synonyme de aérifié.
6—Rivière d'Angleterre; s'unit à l'Ouse pour former le Humber — Déposât une mise.
7—Verre poli et étamé réfléchissant l'image des objets — Symbole du strontium.
8—Suc dépuré d'un fruit cuit — Disposé en anneaux, en parlant des cheveux.
9—Crucifère répandue dans les jardins — Portion de circonférence.
10—Gamin de Paris — Formée par l'éducation.
11—Tailles la tête d'un arbre — Propres.

Solution du problème précédent

P	R	E	T	S	■	C	H	A	P	E
L	I	T	H	O	P	H	A	G	E	S
U	S	E	E	■	R	A	B	A	T	S
M	■	S	O	N	O	M	E	T	R	E
A	L	■	T	O	C	■	R	E	I	N
S	A	S	■	N	E	T	■	S	E	T
S	I	E	N	■	D	I	T	■	S	A
E	N	C	O	L	U	R	E	S	■	S
R	A	■	V	I	R	E	R	A	I	S
I	N	D	E	T	E	R	M	I	N	E
E	T	I	R	E	S	■	E	N	N	S

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Quatorzième leçon

L'établissement des jeunes dans les autres pays

Par M. l'abbé Ernest Arsenault, missionnaire-colonisateur

Dans cette question, comme en bien d'autres, les Canadiens français ne gagneront rien à vouloir copier les autres. Nous sommes de très mauvais copieurs et nous réussissons assez bien dans nos originalités.

Les grandes puissances

Si nous voulons regarder ailleurs, considérons d'abord les pays qu'on qualifie de grandes puissances. Autant dire qu'ils ne se sont jamais occupés spécialement et directement de l'établissement des jeunes.

A un homme éminent qui arrivait de France, on posait, tout dernièrement, cette question:

Q. — Comment résolvez-vous, chez vous, le problème de l'établissement des jeunes ruraux?

R. — Pardonnez, M. l'abbé, mais je ne saisis pas le sens de votre question.

Q. — Se préoccupe-t-on, en France, de procurer aux jeunes ruraux, un établissement autonome (bien à soi)? soit en France même, soit dans les colonies françaises?

R. — Non, je n'ai jamais lu ni entendu dire que le gouvernement de la France se soit occupé de ce problème.

Q. — Mais alors que devient le surplus de votre population rurale?

R. — Que faites-vous au Canada?

Après un bref exposé des efforts faits, chez nous, et des réalisations obtenues, le bon Français reprit:

"Oh! je vois la différence entre les Canadiens-français et les Français. Vous autres, vous mettez vos jeunes en état de vivre par eux-mêmes et de semer la vie; nous autres: tous les vingt ans, nous les envoyons se faire tuer."

Un Anglais aurait dit: "Nous autres, nous n'en avons pas de jeunes gens, ni à établir, ni à faire tuer."

Un Allemand: "Chez nous, ce qui presse le plus, c'est de préparer notre vengeance."

Un Russe: "Que Staline nous laisse faire et nous les établirons bien."

Un Américain: "Inutile d'établir nos jeunes sur de petites propriétés; au bout d'un an, les gros les auront mangés."

Dans tous ces pays, les établissements ruraux ont diminué au lieu d'augmenter.

France: de 1881 à 1891: 550,000 habitants de moins.

Angleterre: La moitié de la population était agricole en 1800, aujourd'hui moins de un dixième vivent sur la terre.

La majorité des jeunes gens de ces pays ne possèdent ni une motte de terre ni un arbre de leur patrie.

Quelles sont les causes de cette désertion ou de ce déracinement?

1 — La première est d'ordre moral:

Les campagnes se sont vidées parce que l'atmosphère chrétienne ne vivifiait plus les habitants.

Le chrétien dit: "Je ne suis pas sur la terre pour moi-même; j'ai reçu la vie; je dois la transmettre et la multiplier là où elle pourra s'épanouir, peu importe les sacrifices qu'il me faudra faire. Pour que le grain de blé se produise, il faut qu'il meure."

Le païen dit: "Moi d'abord, peu importe qu'après moi la vie s'éteigne."

L'idéal du premier est de contribuer à peupler la terre, d'abord, le ciel, ensuite.

Celui du second: Profiter, pour lui-même, de tout ce que la terre pourra lui donner, car rien à espérer, au delà.

Le premier comprendra que son idéal sera atteint plus sûrement à la campagne; le second, en ville. C'est ce qui explique pourquoi, dans les provinces du centre de la France, imbues de l'esprit athée, le pourcentage des établissements ruraux soit beaucoup plus faible que celui des provinces plus éloignées, comme la Bretagne, le Poitou, la Guyenne, où les principes chrétiens sont encore en honneur.

2 — L'industrialisation mal orientée de l'agriculture.

Un agriculteur-industriel individualiste a la même tendance que tout autre industriel: grossir son affaire, acheter son voisin, puis son deuxième voisin, finir par exercer un certain monopole et employer à gages ceux qu'il a dépossédés.

Cette industrialisation se pratique en Angleterre depuis 150 ans. Aussi, de 1800 à 1900, sa population rurale a baissé de 53% à 18%.

En Allemagne, nombreuses étaient les compagnies qui possédaient des terres de 1,000,000 à 6,000,000 marks.

C'est un fait admis par la grande majorité des sociologues modernes que l'exploitation familiale est, même du simple point de vue économique, sans parler de ses multiples avantages moraux ou sociaux, le meilleur mode de mise en valeur du sol et d'établissement des jeunes.

3 — Les guerres, pendant lesquelles les villes ont ouvert leurs bras tout grands pour recevoir les jeunes gens et les jeunes filles, les entrainer dans des habitudes qui sont devenues pour eux, des besoins; lesquels besoins ils ne pouvaient plus satisfaire à la campagne, la guerre finie. Après les guerres entre les pays, ce fut, depuis un siècle, dans ces grands pays la guerre entre le camp de ceux qui avaient tout et qui ne voulaient rien donner et le camp beaucoup plus nombreux de ceux qui n'avaient rien et qui voulaient tout avoir, sans travailler. Un Français écrivait, il y a cent ans: "Les bras manquent à la terre et les villes et les campagnes grouillent de vagabonds qui manquent de travail".

Les petits pays

Laissons là les grandes puissances voraces et allons vers les petits pays qui n'osent pas regarder par dessus la clôture.

Au point de vue établissement des jeunes, leur situation n'est pas la nôtre.

Belgique:	
Superficie	11,775 milles carrés
Population	8,361,220
Hollande:	
Superficie	12,579 milles carrés
Population	7,935,565
Danemark:	
Superficie	16,591 milles carrés
Population	3,550,656
Canada:	
Superficie	8,684,723 milles carrés
Population	10,374,196

Si on compare le Canada à la Belgique:

Il y a en Belgique 710 habitants par mille carré.

Il y a au Canada 3 habitants par mille carré.

En Belgique et en Hollande, pour se faire de la terre, il faut reculer la mer, et on la recule.

En Hollande, on lutte contre la mer depuis 500 ans et on réussit à lui arracher 2,000 à 2,500 acres de terre par année.

Ce n'est certainement pas plus intéressant que de lutter contre la forêt.

Au Danemark, la moyenne des fermes est de 36 acres. 90% des familles ont leurs établissements. Le Danemark est aujourd'hui un pays très prospère.

De 1875 à 1899, on prétendait que ce pays était voué à la banqueroute et ses habitants émigraient par milliers en Amérique et en Australie.

Le gouvernement s'est alors décidé de s'occuper d'établir les jeunes. L'Etat s'est emparé de toutes les terres libres non cultivées, les a divisées en petites propriétés de vingt acres, a établi un système de crédit capable d'avancer jusqu'à $1,100.00 à chaque citoyen qui avait déjà travaillé la terre quatre ans après sa dix-septième année.

A la faveur de cette politique, 18,000 établissements se fondèrent de 1899 à 1920.

Un mot de l'Argentine:
Superficie 1,079,965 milles carrés.
Population: 11,000,000 d'habitants.

Pays qui ressemble, un tout petit peu, au nôtre.

En 1940, le gouvernement argentin, dans le but de peupler l'intérieur du pays et de relever le niveau de vie des populations rurales, organise un plan de colonisation qu'il confie à un Conseil agraire indépendant à qui il donne les fonds voulus.

Le Conseil agraire peut utiliser les terres non occupées, appartenant à l'Etat, peut exproprier toute propriété de plus de 4,000 acres, toute terre abandonnée ou non exploitée depuis cinq ans, toute terre qui n'est pas l'objet d'une exploitation rationnelle.

Le Conseil agraire central, aidé des conseils agraires locaux, voit à l'aménagement des lots et procure, ensuite, un crédit aux colons qui veulent acheter des lots.

On ne connait pas encore les résultats de ce plan.

Conclusions

Quoiqu'il en soit, retenons ceci: résultat des études faites sur l'établissement des jeunes dans les autres pays.

1—Les petits ne se sont occupés sérieusement du peuplement rationnel de leur territoire que: a) le jour où ils ont joui de leur indépendance, b) le jour où la classe agricole s'est organisée.

2—Les gouvernements qui ont du succès dans leur politique d'établissement ont été des gouvernements énergiques: a) Ceux qui n'ont pas eu peur d'exproprier, b) ceux qui ont demandé aux colons, non des votes, mais du travail.

3—Les plans d'établissements ruraux les mieux réussis sont ceux qui rendaient le citoyen propriétaire dès le début; quelles que soient les redevances de celui-ci envers l'Etat.

4—Aucun pays au monde excepté le Canada ne s'est avisé d'établir sur des terres neuves le surplus de population des villes.

Et vous, cultivateurs, que concluez-vous?

Jeunes gens! concluez ce que vous voudrez, dites ce que le gouvernement devrait faire, chez nous, mais restez convaincus que le plus bel établissement, celui que vous aimerez le plus, celui où vous prospérerez et où vous sèmerez, en abondance, la vie et le bonheur, c'est votre courage qui vous le donnera.

Questionnaire

1.—Quelles sont les causes de la désertion des campagnes constatée dans certains grands pays, comme l'Angleterre, par exemple?

2.—Qu'est-ce que le gouvernement danois a fait pour l'établissement agricole des jeunes?

3.—Que concluez-vous à la suite de l'étude de l'établissement des jeunes à l'étranger?

34e rapport annuel de la Sauvegarde

Lors de l'assemblée annuelle de La Sauvegarde, l'exposé présenté par le président, M. Narcisse Ducharme, sur les opérations de cette Compagnie, en 1945, démontre les progrès et l'excellente situation de cette institution. Nous communiquons ci-après une partie des remarques de M. Ducharme:

Au cours de 1945, les affaires nouvelles ont atteint le chiffre de $11,911,850. Le total des assurances en vigueur, à la fin de l'année, s'élevait à $80,397,534, soit 11.6% de plus que le total à la fin de l'année précédente. Dans le même temps, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires une somme de $681,282.01, dont 58% aux assurés encore vivants. Tous les paiements ainsi faits par la Compagnie, depuis son origine jusqu'à 1945 inclusivement, se chiffrent à $14,125,424.

Le taux de mortalité a atteint 51.9% des prévisions.

Les recettes de toutes sortes s'élèvent à $2,619,492 dont près de la moitié, soit exactement $1,210,249, a été porté au compte des réserves. Les réserves elles-mêmes s'établissent maintenant comme suit:

Réserve pour polices	$10,136,048
Réserve pour immeubles, placements et contingents	591,691
Réserve pour bénéfices futurs	120,000

Il y a au crédit des porteurs de polices avec bénéfices différés un montant de $168,977.

Le surplus non divisé est de $191,001, et le montant au crédit des actionnaires est de $24,377.

L'actif a augmenté de $1,214,824, au cours de l'année. Au total, il se chiffre maintenant à $11,926,306. Le tableau suivant indique les valeurs dont il est formé et le pourcentage de chacune:

69%	en obligations	$8,243,855
12%	en prêts hypothécaires	1,435,799
6%	en prêts sur polices	673,673
5%	en immeubles	641,041
4%	en actions	453,625
2%	en primes et intérêts dus et ac.	235,521
2%	en caisse et ban.	242,730

Si, maintenant, nous faisons une brève comparaison entre quelques chiffres de 1935 et les chiffres correspondants de 1945, nous serons plus à même de mesurer la rapidité d'expansion de La Sauvegarde dans cette période relativement courte de dix années. En 1935, les recettes étaient de $1,047,476, et en 1945, de $2,619,492, soit plus de deux fois et demie autant. En 1935, l'actif s'élevait à $4,994,255 et en 1945, à $11,926,306, c'est-à-dire à près de deux fois et demie autant. En 1935, l'assurance en vigueur atteignait $28,296,861, et en 1945, $80,397,534, ou près de trois fois autant.

Pour ces résultats encourageants, pour ceux de 1945 en particulier, il convient de remercier tous ceux qui participent à l'effort commun et dont le travail d'équipe reste indispensable au succès de la Compagnie: nos agents, notre personnel de bureau, nos administrateurs. Il me fait plaisir de reconnaitre que tous ont bien mérité de La Sauvegarde.

Canadiens français décorés pour service à Hong Kong

Le ministère de la Défense nationale a annoncé les noms de 52 soldats canadiens qui ont été décorés pour leurs exploits au cours de la bataille de Hong-Kong.

Cette nouvelle liste comprend deux décorations de l'Ordre du service distingué, sept Croix militaires, deux Médailles de conduite distinguée, 12 Médailles militaires et 29 mentions dans les dépêches.

L'on a publié cette nouvelle liste de décorations peu de temps après que le ministère de la Défense nationale eût révélé que le commodore John-Robert Osborn, de St-Vital, Man., avait été décoré, à titre posthume, de la Croix Victoria pour l'héroïsme qu'il a montré au cours de la bataille de Hong-Kong.

Parmi les décorés se trouvent les Canadiens-français suivants: le sergent Emile Bernard, C.I.C. (Médaille Militaire), de East Angus, Qué.; le sergent Maurice d'Avignon, C.I.C. (mentionné dans les dépêches), de Marieville, Qué.; le soldat Bernard Castonguay, C.I.C. (mentionné dans les dépêches), 5147, rue De Lanaudière, Montréal; le signaleur Robert Damant, R.C.C.S. (mentionné dans les dépêches), 521, rue Lacasse, Montréal.

OTTAWA — Des ordres ont été donnés dans toutes les villes importantes du pays afin que le service des Postes emploie les hommes qu'il faudra pour commencer de livrer la malle, deux fois par jour, à partir du 15 avril prochain.



Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Une sténographe canadienne-française, junior. Emploi permanent. S'adresser à 716, édifice McIntyre, Winnipeg, Man.

ON DEMANDE—Deux filles ou femmes, pour ouvrage chez nettoyeur de linge; une pour couture, l'autre pour aider. Emploi permanent et bon salaire, avec augmentation pour expérience. Ecrire à Boite 425, Le Pas, Man. 512-52P.

A VENDRE—Accessoires (attachment) pour machine à coudre: coud en avant, de côté, en arrière; raccommode et reprise les bas et brode. 50 sous, plus frais de timbres de poste. Prix approuvé par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre. S'adresser à M. Jules Rivard, La Salle, Man. 517-52P.

A VENDRE—Manteau de demi-saison, teinte rouille, garni de fourrure d'écureuil. Taille, 18 ans. En excellente condition. Valeur $45.00, pour $30.00 seulement. Téléphoner à 21 856.

A VENDRE—Au village de St-Georges, Man., 3 lots de village. Idéal pour jardinage. 2 bonnes maisons avec électricité, sur la rue du quai, près de l'église et du couvent, à 4 milles de Pine Falls. S'adresser à M. D. E. Wilcott, St-Georges, Man.

A LOUER AVEC OPTION D'ACHETER—Emplacement de 15 acres, dans un centre canadien-français. Maison de 7 chambres, avec électricité, étable, garage, poulailler, eau sur place (puits). Prix: $2,500. S'adresser à M. E.-E. Aquin, Elie, Man.

Paraissez plus jeune! Redonnez à vos cheveux grisonnants leur teinte naturelle avec du "Angelique Grey Hair Restorer". $1. dans toutes les pharmacies. (6)

LES COMPRIMES SLENDOR sont effectifs. Approvisionnement de 2 semaines, $1; 12 semaines, $5. Dans toutes les pharmacies. (5)

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces s'adresser à C. Buffet, 302 édifice McIntyre. Téléphones 97-125 ou 204-567

ONGUENT "Golden Permanent Youth". Pour rides, comédons, gorge enflammée, pustules, yeux pochés, tous signes de vieillesse. Résultats immédiats et merveilleux. Faites que votre peau soit unie et ferme, ayant l'éclat et la fraicheur de la jeunesse. $2.00 le pot, 3 pour $5.00. Pustules? Furoncles? Comédons? Avez-vous honte de votre visage malpropre? Voici un moyen pour y remédier. Employez la "Pimple Paste" pour usage externe et les "Pimple Tablets" pour usage interne. Pour avoir une peau propre et unie. Purifie le sang. Traitement combiné, $2.00. Toute commande expédiée franco. GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone. S'adresser à Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028. 307-TF

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes de R.P. Curé

Le R.P. Curé avait organisé la partie de cartes de dimanche dernier. M. J. Gagnon agissait comme maitre des cérémonies, M. H.-W. Poirier percevait les billets et M. J.-P. Escaravage distribuait les prix.

Prix de cinq mains: M. C. Courchaine, 41 points; Mme Lepage, 41 points; M. Paul, 43 points; Mme P. Lord, 43 points; Mme Lepage, 43 points, et M. T. Gaudreau, 43 points.

Prix de pool: M. F. Tanguay, 146 points.

Programme récréatif

Récitation: Mlle S. Trudel. Martin-pêcheur "Baseball game."

Piano: M. G. Lavoie.

Chant: La Berceuse de Jocelyn et Le Rêve de Manon, par M. A. Gloux, Mme G.-M. LaFlèche au piano.

Le R.P. Curé remercia les artistes qui ont intéressé vivement les auditeurs et qui tous furent rappelés. Il remercia aussi les personnes qui ont encouragé sa partie de cartes et ceux qui l'ont aidé dans l'organisation et la vente des billets, en particulier les enfants de l'école.

Nous invitons les paroissiens et amis du Sacré-Coeur à la grande partie de cartes de dimanche prochain organisée par les dames de Ste-Anne. Outre les prix ordinaires, au moins 25 prix de surprise seront distribués à cette partie de cartes. Un beau programme est aussi en préparation. Venez nombreux dimanche prochain!

Dames de Ste-Anne

Tous nos membres sont invités à venir faire leur communion pascale le dimanche 14 avril à la messe de 9 heures. Toutes les congréganistes devront revêtir leur insigne et monter à la suite de la bannière.

Vous n'avez pas oublié la grande partie de cartes des dames, dimanche prochain le 14 avril? 31 prix vous seront offerts.

La soirée est sous l'habile direction de Mme O. Bourbonnais qui compte en faire un succès. Prix d'entrée 25 sous.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES DAMES

Fin de la 2ème série.

Gorman	16	8
Chaput	13	11
Déprés	10	14
Bourbonnais	9	15

Finales: Equipe Gorman: 758-700-724 — 2182; Equipe Bourbonnais: 683-673-637 — 1993.

LIGUE DES DIX QUILLES

Les Jeunes	18	9
Provencher	15	9
Club du Sacré-Coeur	14	13
Western Paint	12	15
B.C.N.	11	13
Les Matelots	11	13
Hôtel Roblin	9	18

Haute partie—P. Comeau, 241.
Hautes 3 parties—R. Bouchard, 633.

Une jeune pianiste catholique se classe première au festival

Mary Cathryne Welch, du grade élémentaire en piano, a été classée première sur cinquante concurrentes, au Festival de Winnipeg.

Mary Cathryne a obtenu 90% dans l'exécution du morceau: "Gavotte and Humpty Dumpty", de F. Duncan Thomas.

D'après le juge, "chaque note a porté un son juste et musical".

Mary Cathryne Welch est une élève du département de Musique de l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

Félicitations à notre jeune artiste.

Au Cercle Molière

La grande pièce annuelle du Cercle Molière ayant lieu le 27 avril, cette soirée remplacera notre réunion mensuelle. Alors la prochaine réunion aura lieu le 3ème samedi du mois de mai. L'assemblée choisira un comité de nomination en vue de l'élection du nouvel exécutif, qui se fera à l'assemblée du mois de juin.

Roi de Grèce

Le roi George II de Grèce, actuellement en exil en Angleterre, retournera probablement en Grèce prochainement. Le roi George II est âgé de 55 ans. Il commença son règne en 1922, mais il dut quitter son pays l'année suivante à cause d'un soulèvement dans son pays. En 1935, il fut de nouveau rappelé en Grèce et en 1941, il dut quitter son pays une autre fois quand les Allemands envahirent son pays.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mme Pierre L'Evêque de 373, avenue Lansdowne, Winnipeg, recevait, mercredi dernier, les membres de l'Exécutif de la Fédération.

Après l'étude des questions du jour, notre gracieuse hôtesse servit un goûter.

Le mercredi 3 avril était tenue, à la salle du Waldorf, l'assemblée mensuelle de la Fédération. A cette assemblée le résultat du "Telephone Bridge et Whist" fut annoncé. Ce fut un très beau succès. Les prix furent gagnés comme suit: Bridge; 1er prix, M. O. Marquis (7580 points); 2ème, Mme J.-E. DeGagné, (6230 points); Whist; 1er prix, M. J.-E. Cossette, (149 points), 2ème, M. Harvey H. Little, (148 points).

La Fédération désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fonction.

Notre grande partie de cartes annuelle au profit de l'école du Sacré-Coeur sera donnée le dimanche 28 avril, à 8 h. 30, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur de Winnipeg, Avenue Bannatyne et Lydia. Mmes L'Evêque, Rhéaume et Bélair en seront les organisatrices. Tous les membres sont priés de faire un effort pour aller prêter leur généreux concours à nos amis du Sacré-Coeur.

Notre conseillière, Mme G.-A. Séguin a été nommée vice-présidente sur le conseil du "Local Council of Women" auquel nous sommes affiliées. Nos félicitations à Mme Séguin.

Maria COSSETTE, secrétaire.

La déclaration russe est un mépris de la cour

OTTAWA — Selon une autorité du ministère de la Justice, la déclaration que l'ambassade soviétique vient de remettre aux journaux concernant Ignor Gousenko, principal témoin de la Couronne dans l'affaire d'espionnage, équivaut à un mépris de Cour.

D'après la déclaration faite au nom du chargé d'affaires de l'URSS à Ottawa, Ignor Gouzenko, qui est présentement sous la protection des autorités canadiennes, aurait volé une somme d'argent et de précieux documents à la dite ambassade et, par conséquent, tombe sous le coup de la loi russe advenant son retour en son pays.

Interrogé au sujet de la possibilité que les autorités canadiennes remettent Gouzenko aux tribunaux soviétiques, un haut fonctionnaire du ministère de la Justice a déclaré qu'à son avis la déclaration de l'ambassade équivaut à un mépris de Cour

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

L'effort de guerre prodigieux du Canada commence seulement à être reconnu des populations des pays étrangers et fait leur admiration. A cette exception cependant qu'il existe un grand pays que nous avons secouru avec abondance pendant la guerre et où seulement les têtes dirigeantes connaissent la magnitude de cet effort. Le peuple de ce pays est tenu dans une ignorance à peu près complète de ce qui se passe au-delà de ses frontières et croit naïvement avoir gagné la guerre par ses propres efforts. Pour être juste, avouons tout de suite que leur effort fut magnifique. Mais pour eux il fallait vaincre ou mourir. Quant à nous, Canadiens, nous n'en étions pas là, n'en déplaise à notre ministère de propagande durant la guerre. Il reste à se demander de quel effort nous serions capables menacés d'un réel danger de l'extérieur. Ce qui fait l'admiration aujourd'hui des peuples ravagés et appauvris par la guerre fera peut-être demain leur envie en considérant notre vaste et riche pays, peuplé d'une douzaine de millions seulement. Ce qui me rappelle la mésaventure d'un roquet passablement hargneux de notre voisinage. Ce chien, de race douteuse, avait un tempérament belliqueux et malgré son peu de taille, tyrannisait la population canine des alentours. Mais, comme vous vous en doutiez, vint un jour inévitable où il rencontra son maître en un dogue à forte encolure, qui lui administra une cinglante raclée. Ces aventures de matamores peuvent avoir des lendemains. Soyons fiers de notre pays, mais tâchons de rester dans les bornes du bon sens tout en demeurant prêts à défendre notre glorieux Canada, tant aux frontières qu'à l'intérieur. Car notre pays est menacé intérieurement par une cinquième colonne insidieuse qui travaillait, dans l'ombre jusqu'ici, à notre perte. Canadiens et catholiques, soyons prêts à défendre jusqu'au bout nos intérêts religieux et nationaux. Pour cela il nous faut une élite renseignée et courageuse. Nous invitons tous nos jeunes gens à faire partie de cette élite en se joignant à la Chevalerie. Les Chevaliers enseignent le vrai patriotisme et leur ouvrage se fait sentir de plus en plus pour le bien général du pays. Un appel donc aux gens de bonne volonté de se joindre à nous au plus vite. Un appel aux Chevaliers de recruter ces renforts. La prochaine initiation est fixée au 26 mai, et nous désirons avoir en ce jour une de nos plus belles classes. A l'oeuvre donc, sans tarder. Notre inlassable et si dévoué Frère V. Guilbert demande la coopération fidèle des sous-conseils pour présenter leurs applications à temps et rédigées correctement.

Le vieil Alma Mater de beaucoup de nos membres, le Collège de St-Boniface, profitera de la générosité du Conseil Provencher qui, à sa dernière assemblée, votait la somme de 600 dollars pour construire des courts de tennis. Nous savons, par expérience que ce jeu est très apprécié des élèves, surtout aux récréations plus courtes. Nous savons également que les Révérends Pères du Collège érigeront quelque chose de solide et de durable. C'est là, nous croyons, une bonne oeuvre qui contribuera au délassement et au plaisir des étudiants, et même des professeurs.

Nous aimerions voir notre bon chapelain se mesurer avec Ernest sur ces courts. Ernest possédait un fameux service dans son temps.

Nos jeunes du hockey nous ont fait un magnifique rapport sur leurs activités de l'hiver. Bravo! Continuez ce beau travail qui augure bien pour l'avenir.

Victor nous parle de son organisateur de St-Boniface, parent, croit-il, de notre zélé chapelain. "Tout de même, dit-il, c'est un homme de première classe". Ceux qui connaissent Victor savent qu'il voulait dire: par conséquent.

Notre chapelain "tout de même", le R.P. L. Lafrenière, se sentait généreux et distribua force bouquets dont un énorme frappa votre humble serviteur en pleine ... modestie.

Plus que tout autre chose, comme rédacteur de cet excellent journal, il sait que dans ce métier il faut accepter bouquets et horions sans sourciller. Le malheureux, il me fera liquider à la fin! Mon anonymat est une sauvegarde qu'il n'a pas. "Tout de même" sa santé semble encore passable, rouges nonobstant.

BISTOURI.

NOMME CHEF DU PERSONNEL NAVAL

OTTAWA — La nomination du capitaine G. R. Miles, 44 ans, de Rothesay, N.-B., comme chef du personnel naval et membre du bureau naval avec le rang de commodore, a été annoncée par le quartier général de la marine.

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française a tenu sa réunion annuelle le 3 avril dernier. Une soixantaine de membres étaient présents. Les minutes de l'assemblée précédente furent lues et acceptées. On adopta ensuite le rapport financier du trésorier pour l'année écoulée. Outre les bénéfices nets de la partie de cartes du 12 avril, on vota une somme de $25. pour l'Oeuvre de Secours à la France afin de lui venir en aide dans l'envoi de colis en France.

Puis vinrent les élections, sous la présidence de M. P. Adigard des Gautries, consul de France à Winnipeg. Ces élections donnèrent le résultat suivant:

Président, Pierre Chabalier; vice-président, J. Escaravage; secrétaire, A. Soulier; trésorier, P.-A. Frossais; membres du Conseil, G. Taburet, E. Ragot, H. Orieux, Mmes L. Camajou, E. Chauvière; Comité des fêtes, Mmes Me André, T. Cassels, C. Prud'homme, R. Walsh, T. Garnier.

Après les élections, M. le consul nous adressa la parole. Il nous félicita du bon travail accompli durant l'année écoulée et nous encouragea fortement à continuer notre oeuvre. Puis il nous décrivit les ravages causés par la guerre dans la province de Normandie en France. Le chant de "La Marseillaise" clôtura la réunion.

N'oublions pas la grande partie de cartes, le 12 avril, dans la salle du Cercle Ouvrier, au profit de l'Oeuvre de Secours à la France.

Une Société de la St-Jean-Baptiste à Détroit

OTTAWA — Une grande réunion des Franco-Américains de Détroit, Mich., et des environs avait lieu récemment en la salle académique de l'Eastern High School, en vue de fonder une société Saint-Jean-Baptiste. Plus de 300 Franco-Américains répondirent à l'appel des organisateurs, dont les principaux sont M. Emile Léonard et le R.P. Edouard Bériault, C.S., supérieur et curé de la paroisse St-Joachim, à Détroit. Les deux orateurs invités pour cette circonstance étaient: M. J.-J. Tremblay, D.Ph., secrétaire général de l'Union St-Joseph du Canada, à Ottawa, et M. Louis Charbonneau, D.Ph., président de l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Tous deux louèrent cet exemple de vitalité française aux Etats-Unis et déclarèrent que le comité permanent de la Survivance française étend maintenant son action à toute l'Amérique du Nord.

LE GOUVERNEMENT HAITIEN RECONNU PAR WASHINGTON

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont repris leurs relations diplomatiques avec Haïti, reconnaissant le gouvernement militaire qui a renversé le régime Lescot, le 11 janvier dernier.

Le grand séminaire de Québec sur le chemin Ste-Foy

QUEBEC — Le futur grand séminaire de Québec sera construit à la haute ville, chemin Ste-Foy, a annoncé Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, qui a lancé un appel en faveur de l'institution. Les plans des futurs édifices sont près d'être complétés. Une région de 2,870 000 pieds carrés a été acheté pour le projet.